



HAL
open science

“ Un jambon et deux pièces de l’art (sic) ”. Culture et habitat en Haut-Dauphiné au XVIIIe siècle à la lumière des inventaires de mobilier de châteaux

Nathalie Nicolas-Girardot, Fabienne Ravoire, Christine Roux

► **To cite this version:**

Nathalie Nicolas-Girardot, Fabienne Ravoire, Christine Roux. “ Un jambon et deux pièces de l’art (sic) ”. Culture et habitat en Haut-Dauphiné au XVIIIe siècle à la lumière des inventaires de mobilier de châteaux. Bulletin de la Société d’études des Hautes-Alpes, 2024, pp.29-88. halshs-04746420

HAL Id: halshs-04746420

<https://shs.hal.science/halshs-04746420v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES



BULLETIN 2024

« Un jambon et deux pièces de l'art (sic) »¹

Culture et habitat en Haut-Dauphiné au XVIII^e siècle à la lumière des inventaires de mobilier de châteaux

Nathalie Nicolas-Girardot²

Fabienne Ravoire³

Christine Roux⁴

Les inventaires de mobilier réalisés dans les châteaux du Haut-Dauphiné, outre l'éclairage qu'ils apportent sur le cadre de vie de la noblesse, témoignent du quotidien, des préoccupations et des mœurs des élites au XVIII^e siècle. Ces inventaires sont dressés en diverses circonstances : après décès, après saisie des biens de propriétaires exilés suite à la révocation de l'édit de Nantes (1685) ou biens confisqués à la Révolution. Pour des raisons de commodité, nous le verrons, ces propriétaires ne résidaient pas toute l'année dans leur château de montagne situés à La Bâtie-Neuve, Chorges, Jarjayes, Eyguians, Laragne et Laric (Chabestan). Tous sont propriétaires de maisons situées en ville, là où ils habitent le plus souvent, particulièrement à l'aube de leur vie. Ainsi, Henri de Montauban faisait sa résidence principale à Saint-Paul-Trois-Châteaux où il avait envoyé l'essentiel de ses meubles. Il avait également une maison dans la rue principale de Gap, la rue Droite. Mais c'est dans son château de Jarjayes qu'il décède en 1731.

Le corpus comprend une douzaine d'inventaires⁵. L'inventaire le plus ancien est celui du château de Laragne dont le propriétaire, Gaspard de Perrinet, est contraint à l'exil en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. Le premier inventaire de 1687 stipule que ses biens sont attribués aux ecclésiastiques, précisément à l'hôpital de Gap. Le second inventaire est dressé en 1708⁶. Les inventaires d'Eyguians et de La Bâtie-Neuve sont établis en prévision de la vente aux enchères de biens confisqués aux seigneurs émigrés en 1793 et en 1797. L'inventaire du château de Chorges est réalisé à la mort de Charles Arnoul de Champoléon, en octobre 1778⁷ ; le château sera entièrement pillé par les villageois en 1793. Cette étude exclut de fait le territoire briançonnais bien qu'on aurait pu y adjoindre le

¹ AD05, F 1676, 28 mai 1731, « Inventaire général des biens de messire Henry Laurens de Montauban », f^o 163 v^o-164 r^o : « Un jambon et deux pièces de l'art (sic), pesant en tout 18 livres ».

² Inrap Méditerranée, LA3M UMR 7298.

³ Inrap Méditerranée, CRAHAM UMR 6273.

⁴ Docteur ès lettres.

⁵ Les inventaires et mémoires de la famille de Laric (archives privées) ne sont pas tous datés ; certains sont incomplets, et il n'est pas toujours possible de préciser si le mobilier équipait le *grand* ou le *petit* château, mais seulement les propriétés de Chabestan.

⁶ AD05, 3 H supplémentaire 41, ff 54 v^o-61 v^o, 1687, état et dénombrement des biens des consistoires supprimés et des religionnaires qui ont quitté le royaume à la suite de la révocation de l'édit de Nantes ; F 3183, ff 6 r^o17 v^o, 12 avril 1708, mise en possession pour le seigneur de Villeneuve de la baronnie d'Arsilières et ses dépendances.

⁷ AD05, 1 E 3554, ff 95-171, inventaire des biens du marquis Charles Arnoul de Champoléon, d'après Molina *et alii*, 2020.

château Saint-Jean à l'Argentière-la-Bessée, construit par Jean Brunet en 1760, mais pour lequel on ne connaît pas d'inventaire du mobilier contemporain.

Certains inventaires sont réalisés conjointement avec une évaluation du patrimoine foncier et immobilier. En plus de traduire ce que fut l'aménagement des intérieurs, la culture des propriétaires se dessine dans le recensement méticuleux des livres et parfois des archives familiales, des tableaux et des tapisseries, des œuvres d'art, des « curiosités » aux infimes bibelots. Le cadre de vie sera contextualisé par la présentation de ce bâti, puisque les châteaux sont tous conservés – un seul n'étant pas localisé avec certitude : le château d'Ancelle, propriété d'Henri de Montauban. L'état de conservation des châteaux se devine parfois entre les lignes des inventaires par des allusions, mais il fait le plus souvent l'objet d'un préambule.

L'habitat des élites et l'ameublement des châteaux a fait l'objet d'études depuis le Moyen Âge, en Provence comme en Dauphiné. Ces études sont anciennes et le plus souvent monographiques, à l'exception notable de la thèse de doctorat en histoire de l'art soutenue par A. Mahue en novembre 2022. L'auteur fonde son étude architecturale sur les données archivistiques croisées avec une enquête de terrain, et étudie les partis distributifs et les décors intérieurs des châteaux de Provence au XVIII^e siècle (Mahue, 2022). Au début du siècle dernier, on doit à l'abbé Arnaud d'Agnel une étude sur *l'Ameublement provençal et comtadin du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle* (Arnaud d'Agnel, 1913). Les monographies pour le XV^e siècle sont nombreuses, du château des Baux (Barthélemy 1877), à celui de Châteaurenard (Duprat 1913) et de Vaucluse (Labande, 1912). La bibliographie s'étoffe également à la même époque pour le Dauphiné. L'abbé Moutier propose un premier glossaire d'ameublement au XIV^e siècle (Moutier, 1901). Et dans un article publié en 1923, L. Royer porte sa réflexion sur le mobilier, autant que sur les vêtements, les armes, les outils agricoles ou les pièces d'orfèvrerie de la Maison des Sassenage (Royer, 1923). Pour le Haut-Dauphiné, la bibliographie est plus indigente. Dans l'inventaire après décès des biens d'un noble habitant à La Salle-les-Alpes, en 1450, les seuls meubles mentionnés sont des coffres en bois contenant des grains. Le notaire trouve également des outils agricoles et de menuiserie, de la vaisselle et des ustensiles de cuisine et un peu de linge de maison (Guillaume, 1912). Plus au sud, seuls les biens de valeur - vêtements, bijoux et vaisselle d'argent - furent emportés par une bande de pillards lorsqu'ils attaquèrent le château de Vitrolles en 1490 (Sclafert, 1928).

Des travaux de synthèse plus récents ont été publiés pour la Provence par E. Sauze (Sauze, 1984), L. Ripart (Ripart, 1993) ou encore M.-C. Grasse pour la Provence orientale (Grasse, 1994-1995 ; Grasse, 1998). Quant aux trois inventaires du château de Mison, enclave provençale en terre delphinale, ils sont précieux pour connaître la topographie castrale, chaque pièce du château étant visitée en 1303, 1333, et enfin en 1377 (Estienne, 1999).

Les meubles n'ont pas toujours été assignés à un lieu, une maison ou un château, et ce n'est que petit à petit que l'usage de les déplacer a disparu. On en veut pour preuve la place grandissante au XVIII^e siècle des lambris et de la tapisserie en papier qui assujettissent les meubles à un espace permanent. Le manteau des cheminées, par exemple, est peu à peu intégré au mur par des toiles peintes, des boiseries et des miroirs. Auparavant le meuble était par définition convoyé au gré des déplacements de ses propriétaires. Ainsi, dans la chambre qu'occupe l'évêque de Gap au château de La Bâtie-Neuve, on ne trouve qu'un banc, deux tréteaux

et un marchepied en 1491⁸. Les tables ne sont alors pas fixées sur des pieds mais sont montées au gré des besoins sur un plateau reposant sur des tréteaux. Cette itinérance explique la place prépondérante des coffres dans les inventaires médiévaux – et la quasi-absence des vêtements et de la vaisselle, comme la rareté des armoires, alors inutiles. En septembre 1560, prévoyant un séjour dans son palais gapençais, l'évêque de Gap fait encore venir les meubles qui se trouvent alors dans son château de La Bâtie-Neuve⁹.

L'étude des inventaires nécessite quelques préalables méthodologiques. Tout d'abord, les qualificatifs employés dans les textes sont par essence subjectifs. Quelle nuance existe-t-il entre un meuble « neuf », « bon » ou « fort bon » ? Un meuble « mauvais » est-il plus abîmé qu'un meuble « médiocre » ? Qu'est-ce qu'un objet « usé », « mi-usé », « très usé » ou « hors d'usage » ? Pour autant ces nuances ne doivent pas être négligées car c'est bien la valeur marchande des objets que le notaire s'attache à déterminer quand il dresse un inventaire après décès ou lors d'une saisie de biens.

Certaines appellations renvoient à des particularismes locaux dont il faut tenir compte. C'est le cas des coffres, arches ou malles dans lesquels on entasse davantage qu'on y range le linge de maison, les vêtements, les papiers de famille ou des denrées. À Laragne (1687), on ne compte que des coffres de campagne ou coffres-bahuts, vieux ou hors service (8). Ce sont des malles transportables à couvercle plat ou bombé. Généralement en bois, ou en matériau plus léger, comme ce « coffre de campagne couvert de peau », les malles pouvaient être montées sur un support permanent¹⁰. L'arche, quant à elle, sert plutôt à conserver du sel, de la farine ou des grains¹¹, mais un terme peut encore être employé pour un autre : c'est le cas de cette « arche en forme de coffre sans couvert de bois blanc en médiocre état », trouvée dans la cave du château d'Ancelle, en 1731. Les mêmes experts parlent d'« un petit coffre bois blanc, sans serrure ni clé, presque usé » au château de Jarjayes, également propriété du seigneur de Montauban. Or, ce coffre mentionné dans la chambre où le propriétaire est décédé est sans doute destiné à ranger des vêtements.

Meuble de rangement par essence transportable de château en château et de pièce en pièce, le coffre est clairement un héritage du mobilier médiéval, polyvalent ; il peut faire office de banc également. Et son usage est loin de disparaître au XVIII^e siècle : à Chorges en 1778, on en compte encore une dizaine ; six à Eyguians, en 1793. Même petits et en mauvais état, ces coffres en noyer sont conservés et traduisent désormais un attachement patrimonial.

La variété du vocabulaire traduit aussi l'évolution des usages et des formes qui se fixent lentement. Ainsi, au XVII^e siècle, les termes de fauteuil et de chaise à bras sont employés indifféremment et une certaine confusion règne dans le choix

⁸ Le marchepied est un escabeau ayant deux à quatre marches servant à monter dans un lit (De Reyniès, 2003-2020, t. 2, p. 778).

⁹ Nicolas, 1998. Voir également A. Kersuzan, *Le prince arrive, faisons le ménage...*, dans Faucherre, Gautier et Mouillebouche, 2017.

¹⁰ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 450.

¹¹ Aimès, 1954, p. 4. C'est la définition donnée dans l'inventaire des biens d'Antoine Peyre, collecteur des tailles, habitant à d'Avançon (9 décembre 1777) : « une arche pour y tenir la farine, fort uzée, bois blanc, estimée 2 livres, 10 sols » (Escallier, 1961, p. 25).

d'employer le nom de chaire, chaise ou de fauteuil. Ainsi il y avait quatre-vingt-cinq chaires au château de Laragne en 1687, garnies de toile, de tapisserie, de moquette ou de maroquin ; cinquante-six chaises garnies pareillement, et enfin dix-huit chaises à bras, la plupart garnies de toile. S'y ajoutent des escabeaux, sièges à une place dépourvus de dossier. On en dénombre quatorze, garnis de toile. En tout, il y avait ainsi au château cent-soixante-treize sièges, tous en noyer. On ne comptabilisait plus que cent-vingt-cinq chaises vingt ans plus tard (1708)¹². Quant aux objets en métal, ils sont rarement conservés dans les châteaux puisque la plupart des petits objets qui avaient une valeur pécuniaire, comme les bijoux, ont été emportés par leur propriétaire, à l'exception notable de la vaisselle et des ustensiles pour le feu (cf. *infra*).

Château et ameublement (Nathalie Nicolas-Girardot)

Inventaires et cadres de vie dans les châteaux

Les inventaires après décès, les actes de vente et les expertises éclairent l'ordonnement des châteaux, leur état et leur mode de construction. Il faut cependant garder à l'esprit que, depuis le décès de leur propriétaire, certains petits meubles ou objets ont pu être déplacés, oubliés, que les réserves alimentaires ne sont pas systématiquement comptabilisées. Des biens comme les bijoux peuvent être volontairement dissimulés dans le cas d'une succession¹³.

Les experts s'attachent d'abord à faire un état des lieux du couvert, de la charpente, des murailles, des portes, des escaliers et des fenêtres du château. À l'intérieur, leur attention se fixe systématiquement sur l'état des planchers, des maçonneries et des enduits muraux, des huisseries en plâtre. À cet égard, la description du château de Tallard en 1770 étonne par l'intérêt exagéré porté aux portes et aux fenêtres. Les experts nommés par l'intendant général décrivent non seulement l'état des volets et des vantaux de portes, mais ils s'attardent également sur le nombre de montants et de traverses des barreaux de fenêtres, les pentures et les gonds, les serrures, avec ou sans clés¹⁴.

Seuls les encadrements de portes, de fenêtres et d'ouvertures de tir ainsi que les chaînes d'angle sont construits en pierre de taille. Ainsi, les jambages de la porte du château de La Bâtie-Neuve sont appareillés en pierre de taille, tout comme son vestibule, pavé de dalles¹⁵. Au château de Laragne, le portail qui donnait sur la cour d'honneur était en pierre de taille à bossages, couronné d'une clef en pointe de

¹² Le terme de fauteuil n'est employé qu'à partir de 1630 ; la chaire avec dossier haut, parfois surmontée d'un dais, succède aux sièges honorifiques du Moyen Âge (« faudesteuil »). Quant au qualificatif de chaise à bras, il apparaît au milieu du XVI^e siècle. Le fauteuil possède un dossier et des accotoirs. L'escabeau, monté sur panneaux ou sur pieds verticaux, peut être carré ou triangulaire. C'est une sorte de tabouret (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 52, 86, 106).

¹³ Pour une étude raisonnée des inventaires après décès, voir en particulier Garnot, 1995, p. 138-140.

¹⁴ Cet inventaire occupe une position à part dans notre étude puisqu'il ne mentionne que les biens immeubles par destination, c'est-à-dire les cuves, les coffres, les tonneaux, les cheminées, les potagers ou les tambours de portes (AD05, F 2185, 27 août 1770, inventaire et description du château, bâtiments et meubles du comté de Tallard appartenant à madame la Marquise de Sassenage).

¹⁵ AD05, Ms 85, notes manuscrites de Jules Chérias, 3 et 14 juin 1769, expertise par André Clément maître maçon, et Benoît Laviat, maître charpentier, tous deux de Gap, nommés par maître Joseph Disdier, notaire royal de Gap.

diamant légèrement pendante ; et coiffé d'un attique décoré d'armoiries. Deux escaliers rampe sur rampe étaient logés dans chaque pavillon qui flanquait le château au sud-est et au sud-ouest, depuis la cour d'honneur. Ils étaient précédés d'un peron monumental dont les marches étaient également en pierre de taille, tout comme les marches des degrés. Mais l'essentiel des murs sont des maçonneries de moellons bruts ou partiellement équarris, hourdés au mortier de chaux. Les étages du château de La Bâtie-Neuve étaient desservis par deux escaliers dont un en « *moellons piqués* », sans doute des moellons équarris¹⁶. Les murs sont le plus souvent revêtus d'un enduit à la chaux, à l'extérieur, et blanchis au plâtre à l'intérieur.

Le plâtre est un matériau recyclable dont l'usage est multiple : issu de la cuisson du gypse, il sert à la fois comme liant, pour réparer des fenêtres, boucher des trous..., et comme enduit pour façonner moulures et autres corniches. Récupéré, il peut être cuit à l'infini pour refaire du plâtre, ou servir de plâtras dans les cloisons ou les augets des planchers. On l'utilise pour monter des cloisons appelées « *bugets* », pour les huisseries, châssis et tambours de portes, marches d'escalier, voire pour les sols appelés « *glacis* », toujours au château de La Bâtie-Neuve¹⁷.

Au château de Laragne, les marches et les balustres de l'escalier situé entre la grande salle et le 2^e étage du château étaient en plâtre¹⁸. Or, ce n'était pas un escalier de service. Certaines des fenêtres du château d'Ancele avaient aussi des montants en plâtre. Dans la panèterie de ce château, les manteaux de la cheminée sont en plâtre brut, et la tablette en bois repose sur deux consoles en plâtre¹⁹.

En 1744, deux cheminées sont bâties dans une chambre au 1^{er} étage du petit château de Laric, à Chabestan, propriété du comte Ruffo (cf. *infra*) : la première est toute en plâtre, manteau et corniche compris, avec un foyer en pierre de molasse. La seconde, est une « *cheminée à la mode avec des moulures en bois dur* », du poirier²⁰. En 1788, les cheminées du grand château de Laric sont équipées de glaces qui proviennent de Paris, et pour lesquelles Jean-François Hache, ébéniste de Grenoble, dessine les parquets, les lambris et les moulures d'encadrement²¹. Il réalise les panneaux d'applique appelés « *glaces de trumeau* » qui sont intégrées dans un cadre fixé au mur sur les cheminées²². Or, l'ébéniste se plaint de ne pas avoir les bonnes mesures et se demande si elles ont été prises au pied royal ou au pied delphinal ! En novembre 1789, le comte Ruffo reconnaît devoir à l'artisan 1135 livres pour les cinq trumeaux de glace²³.

¹⁶ AD05, F 2185, 27 août 1770, *op. cit.*

¹⁷ AD05, Ms 85, *op. cit.* Sur l'usage du plâtre dans la construction, voir notamment *Le Rouge & le Blanc : plâtres et gypseries en Provence*. Mane : Musée de Salagon, 2000, 23 p, et Simonin, Francine, « Production du plâtre local : usages en architecture vernaculaire (Sud-Aveyron et Haute-Provence) », dans *Gypseries : gipiers des villes, gipiers des champs*. Paris : Association pour la Valorisation du Gypse et du Plâtre - Créaphis, 2005, p. 71-83.

¹⁸ AD05, F 3183, f^o 9 v^o.

¹⁹ AD05, F 1676, f^o 186 v^o, 12-13 juin 1731, château d'Ancele.

²⁰ Archives privées du château de Laric, « état des réparations faites dans la terre de Chabestan autres que celles d'entretien depuis le 11 avril 1744 », f^o 1 v^o et document s.d.

²¹ Sur la dynastie des ébénistes Hache, voir Clerc 1997.

²² De Reyniès, 2003-2020, t. 2, p. 954.

²³ Les trumeaux sont ornés de lambris, de toiles peintes ou de miroirs. Il y en avait deux, l'un sur la cheminée de la grande salle, et l'autre entre les deux fenêtres, avec des cadres en monture dorée, au château de La Bâtie-Neuve, d'après la vente aux enchères du mobilier en 1793 (AD05, 1 Q 277, 5 août 1793, vente du mobilier par Joseph Laurent Eyraud, commissaire nommé par le Directoire du district de Gap).

Au Petit Laric, en 1754, un maçon de Serres se voit confier la pose de trois planchers blanchis au plâtre. Les poutres reposent étrangement sur une cloison appelée « buis » ou « gipe ». Or, il s'agit d'une cloison non porteuse probablement maçonnée avec des briques de chant ou d'un pan-de-bois maçonné. Le maçon blanchit au plâtre les murs des chambres pour s'affranchir de poser une tapisserie²⁴.

Pourtant, les tentures tendues sur les murs sont tout aussi utiles que décoratives. Elles absorbent l'humidité et atténuent l'impression de froid : outre les tapisseries dites de Bergame ou d'Auvergne, les tissus d'ameublement sont variés - tentures de brocatelle, serge de laine, taffetas, indienne, cadis, velours, damas de Gênes et satinade -, sans oublier la place grandissante des papiers peints. Au château d'Eyguians, une chambre est « tapissée en cuir doré à fleurs », une autre « d'étoffe doublée et à fleurs »²⁵. Une chambre du château de La Bâtie-Neuve est « tapissée en papier velouté cramoisi qui est collé sur le mur, en partie déchirée »²⁶.

L'usage des lambris se développe parallèlement ; dans une chambre du château de La Bâtie-Neuve, tous les murs sont grisés avec du mortier sauf le mur côté nord qui est boisé jusqu'à trois pieds de hauteur - environ un mètre - en panneaux de noyer (1769)²⁷. Ces lambris sont appliqués sur un cadre en bois blanc dans la chambre du parquet de Laragne, avec un motif « à brin de fougère », c'est-à-dire assemblé en chevrons²⁸.

Les pièces des châteaux étudiés témoignent d'une spécialisation progressive depuis la Renaissance avec une volonté de rationaliser et de privatiser l'espace tout en facilitant la circulation des domestiques – en supprimant notamment les pièces en enfilade et en multipliant vestibules et couloirs. Mais, dans ces châteaux du Haut-Dauphiné, on ne peut pas toujours systématiquement distinguer les trois espaces que devait comporter une grande demeure, à savoir, les espaces réservés à la famille – avec l'appartement de monsieur, et l'appartement de madame – les « appartements de parade » et enfin les espaces de service²⁹. Les pièces mentionnées sont les pièces à vivre : la cuisine, les chambres, les cabinets, les garde-robes et les antichambres³⁰. Les chambres sont souvent désignées en référence à leur décoration spécifique (chambre du parquet, chambre verte...) ou à leurs occupants, les propriétaires du château bien évidemment, mais aussi les domestiques. Au château de Chorges, il y avait une chambre attenante à la salle servant de « chambre de compagnie » – en fait réservée aux jeux (cf. *infra*)³¹. Le terme de chambre d'enfant n'apparaît jamais dans les inventaires considérés.

Les offices, caves, fours et greniers sont également parcourus lors des inventaires. Les alcôves, les salles à manger et les salons, quelquefois les bibliothèques

²⁴ Archives privées du château de Laric, réparations au petit château, 4 mars 1754.

²⁵ AD05, 1 Q 293, 2 nivôse an II [22 décembre 1793], entrées 15 et 22.

²⁶ AD05, 1 Q 277, 9 janvier 1793, inventaire du mobilier de François Édouard Venceslas Auguste Agoult.

²⁷ AD05, Ms 85, *op. cit.*

²⁸ AD05, F 3183, prise de possession du château de Laragne par François René, marquis de Villeneuve, 7 avril 1708, f° 8 v°.

²⁹ D'après Figeac, 2006, p. 226-233.

³⁰ Le cabinet est dévolu au travail, à l'intimité ou au rangement ; la garde-robe est un espace réservé au repos, à la toilette ou au rangement. L'antichambre, plus rare, peut servir de salle d'attente, de lieu de passage ou de réunion (d'après Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 261-265 et Garnot, 1995, p. 83).

³¹ AD05, 1 E 3554, f° 100 v°, article 38.

et les chapelles privées, font poindre d'autres préoccupations plus intellectuelles comme la lecture, le jeu et toute forme de sociabilité. Ils donnent l'occasion d'entr'apercevoir la sphère de l'intime. Mais gardons-nous d'utiliser l'inventaire comme seul marqueur de richesse puisque dans la plupart des cas, les châteaux ne sont plus habités lorsque les inventaires sont dressés, et les meubles sont entreposés sans logique fonctionnelle, sans forcément avoir un lien avec les espaces nommés.

Meubles, objets rares, ou étonnement absents

Quelques constantes unissent ces inventaires rédigés entre 1687 et 1797, comme la rareté ou l'absence de certains objets. Les objets de peu de valeur ne sont pas inventoriés, comme la vaisselle en bois, pourtant essentielle sur les tables dauphinoises, mais qui ne retient jamais l'attention³². Les vêtements ne sont jamais mentionnés, sauf au château de Jarjayes, dans la chambre du défunt³³. Quant au coffre en noyer du château d'Eyguians, il est entreposé dans la chambre des domestiques et contient « quelques vieux linges » appartenant au fermier. Si les ustensiles de soin et d'hygiène sont quelquefois cités (seringues, clystères, pots de chambre), il y a peu d'ustensiles de toilette (cf. *infra*, chapitre Vaisselle)³⁴. Une chaise à porteur sans siège, trouée et hors d'usage, avait été abandonnée dans le vestibule du château de Jarjayes. Il s'agit vraisemblablement d'un fauteuil d'intérieur pour transporter les impotents³⁵. En 1797, on trouva « un drapeau en taffetas à cadrilles tricolores en bien mauvais état » dans la chambre de monsieur, à Eyguians. Or, ce n'est que sous la Convention (1792-1795) que le drapeau tricolore fut adopté comme emblème national³⁶. Enfin on observe l'absence d'allusion à la consommation de tabac qui n'était pourtant pas exceptionnelle au XVIII^e siècle³⁷, rien non plus sur les remèdes et autres onguents conservés dans des pots en faïence³⁸. Quant au silence sur les instruments de musique, il est moins étonnant puisque même dans les inventaires parisiens contemporains, seuls les musiciens en possédaient³⁹.

Le château de Laragne (1687 et 1708)

Le château de Laragne construit par Gaspard de Perrinet à partir de janvier 1609 n'est devenu le lieu de résidence principal de la famille que dans les années 1630. Ce château s'inscrit dans le courant architectural classique des plus remarquables

³² On trouve ainsi des cuillères en bois dans l'inventaire des biens d'Antoine Peyre, collecteur des tailles, habitant à Avançon (9 décembre 1777), d'après Escallier, 1961, p. 24.

³³ AD05, F 1676, f° 73 r°, 28 mai-9 juin 1731.

³⁴ AD05, 1 Q 293, 2 nivôse an II [22 décembre 1793], entrées 8 et 24.

³⁵ AD05, F 1676, f° 164 v°, 28 mai-9 juin 1731. L'appellation exacte est celle de « fauteuil en chaise à porteur », d'après De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 100.

³⁶ AD05, 1 Q 293, 21 brumaire an VI [11 novembre 1797]. En juillet 1789, la garde nationale de Paris avait adopté la cocarde tricolore – le bleu et le rouge étant les couleurs de la ville de Paris, le blanc celle de la royauté.

³⁷ À cette période, l'usage est plutôt de priser le tabac. Une boîte et une râpe à tabac sont mentionnées dans l'inventaire des biens d'Antoine Peyre (9 décembre 1777), d'après Escallier, 1961, p. 26.

³⁸ Comme à la chartreuse de Durbon où « drogues, opiacés, poudres à remède et onguents » étaient conservés dans des pots et des bouteilles étiquetées, soigneusement rangés sur les étagères de la pharmacie (AD05, 1 H 247, pièce 15, 1790, inventaire du mobilier, titres et papiers dépendant du monastère, art. 284 à 296).

³⁹ Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 132.

hôtels parisiens, tant par son plan que par le vocabulaire architectural de ses façades⁴⁰.

Gaspard de Perrinet est capitaine des armées sous les ordres de Lesdiguières, commandant général des protestants en Dauphiné. Seigneur du Bersac depuis 1594, il acquiert la baronnie d'Arzeliers en 1604 et possédait également une maison à Serres. Il achète l'office de président à la cour des comptes du Dauphiné l'année où débute la reconstruction du château de Laragne, en 1620 – après un incendie accidentel qui survint en 1619. Gaspard de Perrinet réside alors le plus souvent à Grenoble. Nommé commissaire pour l'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné (1598), il organisa le culte réformé à Laragne où il fit même construire un temple aux abords du château⁴¹.

Le château est formé d'un grand corps de logis rectangulaire flanqué de pavillons d'angle en demi hors-œuvre. Au centre, un escalier monumental rampe-sur-rampe prolonge l'axe du portail qui fermait la cour d'honneur au sud. La façade est ordonnancée autour de travées de porte-fenêtres symétriques, et scandée par des bandeaux horizontaux saillants. Les chaînes d'angle puissamment appareillées et les canonnières sont les seules références au vocabulaire fortifié, sans aucun intérêt fonctionnel. La pierre utilisée, un calcaire schisteux noir extrait des carrières d'Eyguians, devait contribuer à la sobriété de l'édifice.

Le château avait trois étages, dont un étage de combles occupé par la chambre du pavillon et deux chambres « jacobines » qui doivent leur nom à leur position sous les combles, seulement éclairés par une lucarne⁴². L'inventaire précise qu'elles se trouvent au quatrième étage du château mais il faut tenir compte du fait qu'il y avait également des caves et un entresol. Cette disposition est assez exceptionnelle et rares sont les châteaux provençaux contemporains à compter plus de deux niveaux – le rez-de-chaussée étant la plupart du temps dévolu aux salons, pièces de réception et d'apparat, et l'étage réservé aux appartements⁴³.

Guillaume Le Moyne, le maître d'œuvre, est un maçon natif de Saint-Germain-en-Laye, qui modernisa l'ancien château de Vizille (Isère) pour le duc de Lesdiguières. La construction du château a modelé le parcellaire du bourg de Laragne. Au sud, la cour d'honneur était protégée par une muraille flanquée de tours d'angle circulaires coiffées de toitures en poivrière. Un grand parterre et la cour des aires isolaient le château au nord et à l'ouest.

Les offices comme la boulangerie étaient situés dans les sous-sols. Entre le four et la cheminée monumentale se trouvait une lessivière en pierre de taille. Par la localisation de la cheminée, on devait y récupérer les cendres et les utiliser pour la lessive ou pour amender les sols. On stockait la farine dans des greniers en bois à quatre niveaux qui faisaient corps avec les murs. Il y avait un *blutoir* ou *baritaire* pour séparer la farine du son par criblage : le grain moulu était introduit dans un cylindre

⁴⁰ Le château est aujourd'hui partagé entre des propriétaires privés et la commune de Laragne. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1996. Les mémoires de maîtrise et de DEA de Marie-Hélène Gueyraud-La Lumia ont très largement nourri le présent article.

⁴¹ Cité en 1708, le temple était démoli en 1748, d'après Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 517.

⁴² Aimès, 1954, p. 6 et Aimès, 1965, p. 109. Au *xvi^e* siècle, la jacobine désigne une lucarne. « Et se firent bailler une petite chambre *jacopine*, où ils couchèrent très bien » (Contes, xxix, De l'âne ombrageux, cité par F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, 1881).

⁴³ D'après Mahue, 2020, p. 605.

muni d'une enveloppe en toile, et actionné par une manivelle⁴⁴. Ce tamis en bois blanc, fort usé en 1687 est sans doute remplacé par un nouveau en noyer, en 1708. Il y avait enfin un pétrin en noyer, sans couvercle et en médiocre état (1687).

La cheminée de la cuisine se trouvait au revers de celle de la boulangerie, avec son four à pâté. D'autres bâtiments de service complétaient les bas offices, comme « le lavoir de la veyselle ». Cette pièce était alimentée depuis la fontaine du château par des tuyaux en plomb dont certains sont conservés en pièces détachées lors de la visite. À côté de la cuisine se trouvaient le cabinet du cuisinier et le « déchargeoir » – un débarras⁴⁵. Des rangées de tonneaux en chêne, vingt-neuf au total, cinq cuves, également en chêne, et un pressoir en état de fonctionnement furent inventoriés en 1687. La quantité de vin conservée au château paraît colossale puisque les vingt-neuf tonneaux faisaient 341 charges soit 33 418 litres de vin, et les cinq cuves contenaient 280 charges de vin soit 27 440 litres, soit un total de 60 858 litres. La capacité moyenne d'un tonneau est donc de 1152 litres ; celle d'une cuve de 5488 litres⁴⁶. Ils ne sont pas signalés dans l'inventaire en 1708.

La porte principale du château était en noyer, alors que les petites portes de la basse-cour étaient en bois blanc. Les fenêtres dites « à la française » sont closes à l'intérieur par des volets en noyer. La plupart des portes intérieures sont également en noyer, parfois avec un tambour (« tornevent ») qui coupe la pièce des courants d'air, comme dans la chambre de madame, en 1708.



Les appartements privés étaient situés dans les pavillons du château ; chaque chambre était divisée en plusieurs cabinets de rangement et parfois des latrines. La cheminée de la chambre du parquet était monumentale, avec une hotte droite montant jusqu'au plafond ; elle était en plâtre avec un décor figuré de gypseries, agrémentée de pièces rapportées en marbre jaspé. Dans la grande salle au 1^{er} étage, la cheminée était aussi sculptée en plâtre, avec une glace de trumeau ornée en stuc (fig. 1).

Fig. 1 - Notes sur la géographie antique et les antiquités du département des Hautes-Alpes par l'ingénieur Janson des Fontaines, 10-14 octobre 1825, élévation de la grande cheminée sculptée en plâtre qui se trouve dans la grande salle du 1^{er} étage (AD05, MS 6, pièce n° 10, f° 216).

⁴⁴ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 816.

⁴⁵ La « deycharjo » désigne un débarras à l'arrière d'une cuisine, en 1890, à Vars (Mallé, 1999, p. 413).

⁴⁶ Une charge de vin = 98 litres (Aimès, 1965b, p. 43). La capacité moyenne du tonneau est donc de 11,7 charges, celle d'une cuve est de 56 charges. On retrouve ces ratios au château d'Eyguians en 1793 (cf. *infra*) : tonneaux de 3,5 et de 7 charges ; cuves de 20 et de 55 charges vendange, contenant donc du raisin. En 1491, les deux cuves à vin conservées dans la cour du château de La Bâtie-Neuve contenaient chacune 70 charges de vin, ce qui n'est pas excessif. Dans les châteaux provençaux, les cuves de fermentation pouvaient recevoir jusqu'à 20 000 litres de vin (Sauze, 1984).

La chambre des greniers et la chambre des archives occupaient chacune un pavillon sous les combles. Il y avait dans la première une garde-robe et un coffre rempli de papiers, mais les experts n'y touchèrent pas lors de la prise de possession du château par le marquis de Villeneuve, en 1708.

Le château est incendié à deux reprises en 1619 puis en 1626, sa charpente refaite en 1628 et la toiture couverte d'ardoises sur les pavillons, et de tuiles plates vernissées sur le corps de logis principal. Elles proviennent des ateliers d'Artus et d'Antoine Clérissy, frères potiers de Moustiers (cf. *infra*, chapitre Vaisselle). Les travaux s'achèvent en 1639 avec les gypseries de la grande galerie située au 2^e étage. C'est là qu'étaient exposés les objets et les œuvres d'art, en particulier les cent-quarante-trois tableaux peints sur bois ou sur toile, et des statues en marbre. Cette grande pièce de près de quarante mètres de long était voûtée et accessible par un grand escalier situé au milieu de la pièce, entouré d'une balustrade en fer. Elle était constituée d'une succession de petites arcades feintes dont une sur deux était percée d'une fenêtre. Des pilastres doriques supportaient une frise à l'antique, coiffée d'une corniche soutenue par des modillons à feuilles d'acanthe, le tout modelé dans le plâtre.

Cette galerie honorifique vantait la carrière militaire des Perrinet, à grands renforts de symboles, certains accessibles, d'autres avec un sens caché, et d'évidentes références à l'Antiquité : décors de cuirasses, bucranes, heaumes et canons, instruments de musique aussi et les initiales enlacées d'Alexandre de Perrinet et de Suzanne de Launay. On a lieu de penser que cette galerie était un espace privé, étant donné sa situation dans le château, assez difficile d'accès, même si la salle pouvait éventuellement servir d'espace de réception, avec des espaces de service répartis dans les pavillons latéraux. Cette étrangeté dans la région a certainement conduit le dessinateur Janson des Fontaines à imaginer qu'il s'agissait de la salle des gardes⁴⁷.

À la mort d'Alexandre de Perrinet, fils de Gaspard, son épouse Suzanne de Launay hérite du château (1653). À la suite de la révocation de l'édit de Nantes, la famille Perrinet s'exile en Hollande. En 1686, les biens sont attribués à l'hôpital de Gap⁴⁸. Gaspard II abandonne le château et sa résidence à Serres ; forcé à l'exil, il se réfugie en Suisse⁴⁹.

Les meubles les plus nombreux sont d'abord les sièges (173) et les lits (32) – véritables marqueurs de richesse⁵⁰ – puis les tables (32). Pas moins de cent-soixante-treize sièges furent comptabilisés en 1687 : chaises, chaires ou fauteuils et escabeaux (cf. *supra*). En 1708, seulement cent vingt-cinq chaises et dix tabourets étaient encore entreposés dans une chambre. Il y avait aussi une trentaine de lits dont vingt bois de lit, quasiment tous en noyer. La plupart étaient des lits semi clos,

⁴⁷ La galerie n'est clairement publique que lorsqu'elle relie deux ailes du château (d'après Figeac, 2006, p. 241).

⁴⁸ AD05, 3 H supplémentaire 41, ff 54 v^o-61 v^o, 1687, état et dénombrement des biens des consistoires supprimés et des religionnaires qui ont quitté le royaume à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

⁴⁹ Alexandre Perrinet, maréchal de camp (1651), baron d'Arzeliers, gouverneur de Sisteron, épouse Suzanne de Launay en 1628. Il fut également député des églises protestantes. Gaspard II Perrinet, né en 1645, épousa Marie Hardy et mourut à Genève en 1710 (Dioque, 1996, p. 317 ; Grosdidier des Matons, 2003, p. 522).

⁵⁰ Le nombre de meubles possédés, en premier lieu les sièges, et la qualité du lit dans un logis sont des révélateurs de différences sociales, d'après Garnot, 1995, p. 66.

équipés de matelas, de paille, de rideaux et de ciel en toile. Les douze lits en noyer avaient un fond de sangle ou de bois, une paille et un matelas, un chevet de plume, un ciel de lit en bois et des rideaux. Des pommes, ornements en forme de boules, ici garnies de velours brodé, coiffaient les colonnes portant le ciel de lit⁵¹.

Les trente-deux tables étaient quasiment toutes en noyer, avec ou sans tiroirs ; la plupart en bon état. Certaines étaient monumentales et très ouvragées, comme cette « table de racine de noyer garnie tout autour d'*hivoire blanc* et noir, les pieds à colonne torse et un tiroir, toute neuve », ou cette grande table avec un plateau de marbre jaspé. Une autre table en olivier, montée sur des piliers à colonne torse, est toute neuve.

D'après son testament, Gaspard de Perrinet destinait les livres d'histoire écrits en français à son fils Charles⁵². De fait, tous les livres avaient été emportés : il en restait deux, un « livre à capitaine sur les fortifications »⁵³, et un traité de jardinage écrit par Jacques Boyceau⁵⁴. Ces deux ouvrages résument tout l'intérêt des propriétaires à la fois pour les jardins d'agrément et pour l'art de la guerre sur terre comme sur mer : ainsi, une « carte et description de l'armée navale » enchâssée dans un cadre fut également trouvée dans le château.

Les cent-quarante-trois tableaux sont presque exclusivement des portraits peints sur bois ou sur toile : quelques portraits de famille, des figures de souverains, des empereurs romains et des impératrices (21). Les contemporains de Gaspard de Perrinet, et des gens de guerre de l'entourage de Lesdiguières sont les premiers portraiturés (Brissac, Allons, Montclar, Bragard, du Perse). Il n'y avait pas moins de trois portraits de Lesdiguières, en duc et deux fois en connétable. Figurent également des militaires français et étrangers, comme Anne de Montmorency, Lautrec, Boutières, Lagrange, Lavalette et des parlementaires dauphinois. Les rois de France de la lignée carolingienne jusqu'aux Valois, de Pépin le Bref à Henri III, sont portraiturés. Les tableaux religieux se cantonnent à l'image de deux ermites, saint Jérôme et un père du désert. Un seul paysage et une scène de genre représentant *Un berger et une bergère* sont également énumérés. En 1708, les tableaux sont conservés dans la chambre du pavillon, dans les combles, mais ils ne sont pas décrits un à un⁵⁵.

⁵¹ L'équipement complet d'un lit comprend les garnitures et la clôture ou bâti. Ce dernier est équipé d'un cadre, d'une paille ou garde-paille, d'un ou plusieurs matelas garnis de laine, de draps, couvertures et édretons. La garniture désigne les étoffes ou « courtinages » qui ferment le lit et l'isolent du froid : la tête, le ciel, les « bonnes grâces », rideaux qui descendent le long des piliers, les pentes ou cantonnières en tissu, masquant les tringles, enfin le soubassement sur les côtés de la couchette. Un lit simple, pour une servante, est composé d'une paille, d'un matelas, d'un traversin et d'un drap, mais il est dépourvu de garniture (d'après Collier, 1973, p. 274-276 ; 289 ; Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 276-279 ; Carlier, 2019).

⁵² Gueyraud, 1988, p. 56, d'après AD05, 1 E 5071, ff 96 v^o-107, 15 janvier 1621 et 1 E 5081, 25 mars 1627, testaments.

⁵³ Il pourrait s'agir du livre intitulé *Des fortifications et édifices d'architecture en perspective*, Jacques Perret (1606) ou *Le capitaine contenant la manière de fortifier places, assaillir, et défendre*, par Jérôme Cataneo (1600), selon Gueyraud-La Lumia, s.d., p. 60.

⁵⁴ Jacques Boyceau, *Traité du jardinage, selon les raisons de la nature et de l'art...*, Paris, M. Vanlochem, 1638 (catalogue BnF).

⁵⁵ À titre de comparaison, en 1790, on inventoria quelque cent-vingt-trois tableaux dans les cellules et l'église de la chartreuse de Durbon, et notamment la célèbre *Assomption* peinte par Philippe de Champaigne pour le maître-autel, sans compter les images pieuses, soit plus de deux cents pièces (AD05, 1 H 247, pièce 15, 1790, inventaire du mobilier, titres et papiers dépendant du monastère).



Fig. 2 - Cabinet en sapin et noyer, placage en loupe de noyer, acajou et buis, à deux vantaux ornés de quadrilobes chantournés, reposant sur un pied à sept colonnes. Atelier de Grenoble, fin du xvii^e ou début du xviii^e siècle, collection départementale du château de Grignan, INV. 1087. Cliché Pierre Vérihille.

Les garde-robes sont des armoires à deux ou quatre portes, avec tiroirs et tablettes intérieures qui servaient essentiellement à ranger le linge⁵⁶. Celles du château de Lagrange, en noyer et en sapin, étaient vides.

On trouva pêle-mêle dans un cabinet (fig. 2) en olivier et noyer, muni de seize tiroirs et de quatre portes : « une pyramide marbre et deux boules soutenues chacune sur un pied détail (*sic* : piédestal) tout de marbre. Cinq vases à tenir fleurs, trois bleus et deux noirs. Un vase d'albâtre avec sa pomme. Trois petites *pourcellaines*, une *gandolle pourcellaine* et une autre petite *pourcellaine*. Un petit biberon et une *carrafine* verre » (cf. *infra*, chapitre Vaiselle). Le cabinet désigne un petit coffre généralement couvert de marqueterie et de cuir, avec des tiroirs renfermant de l'argent, des bijoux ou des papiers⁵⁷. Quelques curiosités ont été abandonnées : des mâchoires et des dents de poisson (*sic*), un petit buste de talisman en bronze⁵⁸ et une petite statue en marbre. Le deuxième cabinet « artificieusement travaillé de racine », c'est-à-dire marqueté de bois de loupe, était vide.

Les tapisseries ne sont pas quantifiables car elles sont généralement en plusieurs pièces qui sont le plus souvent vieilles et usées. Ces tapisseries à « Bregame » (*sic* Bergame⁵⁹) sont communes et bon marché. De médiocre qualité, elles pouvaient cependant faire le tour d'une pièce.

La vaisselle est rare mais les ustensiles de cuisine et de cuisson ont été laissés sur place : broches pour rôtir la viande, dont une pour les oiseaux, et tout l'attirail pour la cheminée : tenailles et pinces, crémaillères, râble en fer pour tirer les braises, chenets et landiers de cuisine (cf. *infra*, chapitre Vaisselle).

Quelques outils, ustensiles et des objets plus insolites n'échappèrent pas aux experts : une seringue en étain⁶⁰, une tarière de charpentier, des brosses pour nettoyer le plancher, deux tours à dévider le fil, deux horloges et même des brassards pour jouer au ballon. La rareté des armes et leur état ne laisse aucun doute sur leur caractère patrimonial – la plupart étant hors d'usage : un canon de fusil, trois canons de mousquets et des mèches, un bois de lance, une paire de fleurets, les pièces d'une cotte d'arme. Cinq vieux mousquets, tous rouillés et hors de service, et un casque en fer (« *potenteste* »), sont mentionnés dans les deux inventaires.

⁵⁶ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 534.

⁵⁷ Thirion, 1998, p. 109 ; De Reyniès, 2003-2020, t.1, p. 510-511, 650.

⁵⁸ Au xvii^e siècle, le talisman désigne un docteur de la loi musulmane (iman).

⁵⁹ Comme son nom l'indique, elle fut inventée à Bergame, mais une première manufacture s'installa à Lyon en 1622, puis à Rouen, à Lille, à Roubaix et à Amiens (Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 369 ; Garnot, 1995, p. 87).

⁶⁰ Sans doute un clystère, pompe prolongée par une canule, utilisée pour les lavements (Arminjon, Blondel, 2006, p. 348).

L'équipement équestre n'est pas toujours en bon état, comme cette selle « à siège » pour femme et ses caveçons, sortes de brides. En plus des coffres de campagne, il y avait aussi des valises et des caisses en bois pour porter les cantines. On trouva aussi un « leurre pour la fauconnerie » et un filet pour la chasse.

Tous ces biens, on l'a dit, avaient été attribués à l'hôpital de Gap mais, en décembre 1689, ils furent finalement été rétrocédés aux héritiers de la famille, c'est-à-dire à Gaspard II de Perrinet. Le petit-fils de Gaspard emporta les biens les plus précieux, comme l'argenterie et les livres et certaines tapisseries de Flandres. Il mourut à Genève en 1710.

À l'issue d'une nouvelle vente aux enchères, en 1708, François-René de Villeneuve Martignan, marquis de Villeneuve, acquit le château. Lors de sa prise de possession, un nouvel état des lieux est dressé par des experts⁶¹. Près de deux-tiers des objets manquent : on ne compte plus, par exemple, que quatre tables sur les trente-deux. Beaucoup de meubles sont en morceaux, comme les lits. Les biens les plus précieux ont été emportés mais il subsiste çà et là des objets en pièces détachées, comme les rouages d'une horloge alors que la caisse de l'horloge, elle, est toujours solidaire du mur, sur le palier du grand escalier. Beaucoup d'objets sont entreposés pêle-mêle dans la chambre du pavillon, notamment les armes et les « vieux tableaux à l'antique avec leurs cadres représentant divers personnages ». Les objets les plus encombrants, de peu de valeur et en mauvais état, ont été abandonnés sur place : le pétrin, les greniers à blé, tout comme ce « grand bachat de bois servant pour oter le poil aux pourceaux lorsqu'ils sont égorgés », une auge à cochons⁶².

Dès les premières lignes de la visite, les experts relèvent que faute de travaux, certaines pierres pourraient se détacher des murs, et accélérer la ruine du château. Ils s'attardent particulièrement sur l'état des huisseries et des vitres et sur les portes. Les portes murées sont alors réouvertes. Ce nouvel inventaire est ordonné pièce par pièce, et le cheminement permet de restituer l'organisation intérieure du château, la destination des pièces et l'état des éléments immeubles par destination, comme les croisées des fenêtres, les cheminées ou les armoires qui désignent en fait des placards en bois aménagés sous les rampants des escaliers. De nombreuses vitres sont cassées dans les pièces du rez-de-chaussée, laissant le château ouvert à tous les vents.

Dès 1719, François-René de Villeneuve-Martignan revendit la seigneurie d'Arzeliers à Camille d'Hostun, duc de Tallard. Par héritages successifs, le château échoit aux familles de Sassenage (1739) puis Béranger (1755). En octobre 1825, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Janson des Fontaines dresse les plans et élévations du château et nous laisse une image savoureuse de ce chef-d'œuvre architectural⁶³. Le morcellement du château intervient lors de sa vente en 1855 ; les meubles, eux, ont disparu.

⁶¹ AD05, F 3183, 7-20 avril 1708, prise de possession du château de Laragne par François René, marquis de Villeneuve, en présence de son procureur, maître Masseron, d'autres experts et du commissaire.

⁶² Le « *bachas* » désigne également un abreuvoir creusé dans un tronc d'arbre (Aimès, 1965a, p. 20).

⁶³ AD05, MS 6, 10-14 octobre 1825, notes sur la géographie antique et les antiquités du département des Hautes-Alpes par Janson des Fontaines, f° 201 et suivants, notes-plans et dessins du château de Laragne, bâti en 1614 par Guillaume le Moine, d'après les ordres de Gaspard de Perrinet, appartenant à Mme Veuve Béranger et ses enfants.



Fig. 3 - Jarjayes, château, façade sud, cliché Nathalie Nicolas-Girardot, 2023.

Les biens de la famille de Montauban (Jarjayes et Ancelle, 1731)

Le château de Jarjayes, appartenant à la famille de Montauban, est une imposante bâtisse ramassée couverte d'une toiture en pavillon⁶⁴. L'ordonnance de sa façade à huit travées de fenêtres est à peine rompue par la présence de deux porte-fenêtres aménagées à l'étage (fig. 3). Des encadrements en plâtre soulignent les fenêtres alors que la base du mur est traitée en faux-appareil. À l'intérieur, le bâtiment est dépouillé de ses aménagements d'origine, mais l'escalier monumental à quatre volées s'impose avec ses ferronneries et sa cage décorée de fleurs de lys peintes. Par son volume, son décor et l'ordonnancement de sa façade, ce château est voisin du château de Laragne avec qui il doit sans doute être contemporain. Mais il intègre une nouvelle préoccupation paysagère, s'ouvrant vers le sud avec un grand parterre pourvu d'un portail donnant sur deux grands escaliers symétriques aux marches en pas-d'âne, desservant un jardin situé en contrebas⁶⁵.

Henri-Laurent de Montauban du Villar avait épousé Anne Souchon des Proux en 1715⁶⁶. L'inventaire du château est réalisé après son décès qui intervient le 28 mai 1731. Le domaine de Jarjayes, avec ses écuries, granges et son pigeonnier était évalué à près de 7000 livres. Signe que des travaux étaient encore programmés au château, on trouva deux prix-faits dans les papiers du défunt, pour réparer les couverts de la grange et de l'écurie, en 1728. D'ailleurs, près de 6400 tuiles neuves étaient entreposées dans les écuries, en 1731, sans doute pour refaire les rives de toit.

Noël Roubaud, conseiller du roi du bailliage de Gap, procéda à l'inventaire des biens d'Henri-Laurent de Montauban dans les châteaux de Jarjayes et d'Ancelle d'abord, puis à Chatillon-le-Désert où il détenait un château et un moulin, enfin dans ses maisons de Gap et de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)⁶⁷. À Jarjayes,

⁶⁴ J'ai réalisé en 2010 une étude documentaire du château pour l'Association « l'Amandier » (Nicolas, 2010). Le château, propriété communale depuis 1986, est en cours de restauration afin d'être prochainement ouvert au public.

⁶⁵ Gloton, 1986.

⁶⁶ Grosdidier de Matons, 2003, p. 470.

⁶⁷ AD05, 70 J 1, état des droits seigneuriaux [xvii^e siècle] ; F 1676, 305 ff, 28 mai-9 juin 1731 : « Inventaire général des biens de messire Henry Laurens de Montauban, seigneur de Jarjayes, Châtillon

la visite débute par la chambre où le propriétaire est décédé ; située au rez-de-chaussée, elle est entièrement meublée et décorée. Depuis cette chambre, un vestibule conduit à la chapelle également située au rez-de-chaussée. Ses deux travées voûtées d'arêtes sont ornées d'un décor héraldique au pochoir⁶⁸. Un tableau représentant le *Christ, à côté de saint Louis et de saint Henri*, est accroché aux murs. Deux petits chandeliers trônent sur le gradin d'autel décoré d'un tapis, de nappes, d'une serviette et d'un carreau mi-usé⁶⁹.

L'inventaire se poursuit dans le salon à manger et la dépense, puis dans la cuisine et le cabinet servant d'office. Dans la pièce suivante, servant de remise (« levier »), il n'y a qu'un chaudron en cuivre. Le salon à manger, pièce qui apparaît progressivement au cours du XVIII^e siècle, est encore localisé près des offices pour des raisons de commodité, donc également au rez-de-chaussée⁷⁰. Les chambres sont désignées par leur couleur, *jaune, rouge, blanche* ; elles sont précédées d'antichambres et souvent prolongées par un cabinet. L'inventaire précise qu'au 2^e étage, sans doute un étage de combles, se trouvent la chambre rouge et son grand cabinet, la chambre blanche, la chambre de madame avec son « bouge »⁷¹ et son cabinet, puis les espaces réservés aux domestiques. Une petite chambre desservie par un escalier de service, et une petite chambre située à côté du « grenier à foin servant pour les gros vallets » (*sic*), sont visitées.

Notons que la visite est réalisée quelques jours seulement après la mort d'Henri de Montauban. Il y avait encore dans l'écurie du château un mulet âgé de 10 ans et une jument de 20 ans, tous deux « en fort mauvais état ». Ils furent vendus aux enchères pour 100 livres.

Les lits et le mobilier de couchage parfois dépareillés, les chaises et les tables, figurent au premier plan dans cet inventaire. Parmi la quinzaine de chaises en noyer, dix sont dites « à la dauphine ». Ce sont des chaises pliantes à dossier bas, tantôt couvertes de satinade ou d'étoffe⁷². Il y a aussi une chaise « caquetoire », fauteuil avec une assise très basse, souvent placé près du feu⁷³. S'y ajoutent huit fauteuils couverts de soie, de tapisserie et de laine, et une chaise percée, en noyer.

le Désert, et autres places ». F^o 180 r^o : domaine d'Ancelle, arrenté par le sieur de Montauban quelques jours avant sa mort, à G. Espitallier ; f^o 180 v^o-199 r^o, 12-13 juin 1731 : inventaire du château d'Ancelle ; f^o 199 v^o-212 v^o, 14 juin 1731, château et moulin de Châtillon-le-Désert ; f^o 213 r^o-260 v^o, 18 juin 1731 : maison et terres de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; f^o 264 r^o, 25 juin 1731 : domaine et terres au hameau d'*Eyméière*, à Agnières en Dévoluy ; f^o 270 r^o, 28 juin 1731 : maison à Gap, rue Droite. Testament enregistré le 9 mai 1731 (AD05, B6, f^o 57).

⁶⁸ Décor de bisces, serpents dont le corps forme plusieurs volutes, et de têtes de lion aux armes de la famille de Ventavon qui fut propriétaire du château jusqu'en 1923.

⁶⁹ Coussin carré pour s'asseoir ou se mettre à genoux, en particulier à l'église (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1762, 4^e édition).

⁷⁰ Mahue, 2020, p. 610. Dans la plupart des provinces françaises, la salle réservée au repas se développe seulement à partir du XVI^e siècle chez les élites (Garnot, 1995, p. 49).

⁷¹ Le bouge n'a pas exactement le sens péjoratif de petit réduit obscur qu'on lui donne dans certaines provinces (*Lou Tresor dou Felibrige*). Dans son *Cours d'architecture* publié en 1691, l'architecte D'Aviler le définit comme un « petit cabinet ordinairement aux côtés d'une cheminée, pour serrer des ustensiles. Ce mot se dit aussi d'une garde-robe, où il n'y a de place que pour un lit » (Pérouse de Montclos, 2007, p. 582).

⁷² Elles peuvent se plier côté sur côté ou devant contre dos (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 46).

⁷³ Dictionnaire de Trévoux, 1771 : « chaise basse qui a le dos fort haut et qui n'a point de bras, où l'on babille à l'aise auprès du feu », cité par Thirion, 1998, p. 144 et De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 44. R. Collier cite l'inventaire des biens d'un notaire de Digne, en 1688, avec « six petites caquetoires en noyer pour le feu » (Collier, 1973, p. 280).

Le mobilier de couchage est peu varié : six couchettes de lit, en noyer, avec leur fond en bois blanc, leur paillasse en toile de ménage, leur matelas en laine et les couvertures. Des trois lits « à la duchesse », l'un se trouvait dans la chambre où le seigneur de Montauban est décédé. Il s'agit d'un lit monumental surmonté d'un dais en bois, suspendu au plafond ou au mur, parfois porté par deux montants au chevet de tête, mais toujours dépourvu de panneaux et de colonnes au chevet de pied, il n'est donc pas clos⁷⁴. Il y avait trois sofas, tous en noyer, couverts de tapis de Turquie ou d'une satinade du Piémont dans les chambres du château. Notons qu'au XVIII^e siècle, le canapé comme le sofa sont souvent utilisés en tant que lit de repos, dans la journée⁷⁵ (cf. *infra*, fig. 9).

Quant au linge de maison, tout est comptabilisé et chaque linge est déplié afin de préciser son état, certaines pièces étant trouées, souvent rapiécées. On précise la matière des draps et autres linceuls (44 pièces) : en toile de ménage, en toile blanche de Grenoble, voire en grosse toile « pour les domestiques ». On dénombre pas moins de deux-cent-quatorze nappes et serviettes de table « à la Venise »⁷⁶ et une soixantaine de torchons en toile grossière, la plupart usés.

Bien loin de la richesse du château de Laragne, seulement six tableaux décoraient les chambres : ce sont des portraits entoilés dans un cadre ovale doré⁷⁷. Une quinzaine de tapisseries dites d'Auvergne, à personnages, agrémentaient également les chambres.

Lors de l'inventaire, les scellés sont posés et décachetés à plusieurs reprises sur la porte du « cabinet destiné pour la retraite des papiers » dans lequel se trouvaient les archives familiales. Elles ne concernent pas exclusivement Jarjayes et le tri avec les autres propriétés n'est pas toujours assuré. Ainsi, les prix-faits et quittances de travaux – au nombre de 137 – dans les bâtiments qui avaient été incendiés en 1692, sans doute après le passage des troupes du duc de Savoie, ne concernent pas exclusivement le château de Jarjayes⁷⁸.

Dans la plupart des châteaux étudiés, la vaisselle et les ustensiles sont en faïence, en cuivre ou en étain. On ne trouve de la vaisselle et des ustensiles en argent qu'aux châteaux de Jarjayes et de Chorges. On s'étonne également de l'absence de mobilier de chauffage portatif, chaufferettes ou braseros, dans les châteaux étudiés (cf. *infra*, chapitre Vaisselle). C'est seulement à Jarjayes que sont mentionnés un réchaud de cuisine et une mauvaise bassinoire ou chaufferette, tous deux en fer. La préparation des aliments n'est plus inféodée à la cheminée comme l'indique l'usage progressif du réchaud qui permet une cuisson lente des aliments – les charbons ardents étant contenus dans un récipient tripode, généralement en métal⁷⁹.

⁷⁴ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 256.

⁷⁵ Le terme « sofa » apparaît en 1689. C'est un canapé très large (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 146). Eyguians, 10 novembre 1797 : « un petit canapé bois noyer servant de lit, y ayant deux paillasses toile et un mauvais matelas en laine ».

⁷⁶ Damassées, façonnées à la mode vénitienne (d'après Collier, 1973, p. 283).

⁷⁷ Portraits du Dauphin, de Philippe V d'Espagne, de Louis XIV, du duc de Bourgogne et du duc de Berry.

⁷⁸ AD05, F 1676, f° 118 v°, pièce d'archive n° 928. Quelque 30 000 hommes composant les troupes du duc Victor-Amédée II de Savoie, occupèrent le Dauphiné. Après la reddition d'Embrun, une partie des hommes incendia le château de Tallard, puis les troupes passèrent inévitablement à Jarjayes par le col de la Sentinelle, avant de s'abattre sur Gap du 29 août au 12 septembre.

⁷⁹ Arminjon, Blondel, 2006, p. 50 ; Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 291.

Henri-Laurent de Montauban du Villar possédait également un château à Ancelle. Nous n'avons pas pu l'identifier avec certitude mais il pourrait s'agir du château actuellement appelé Château Lombard, situé au nord-est du chef-lieu. Le dernier membre de la famille Rambaud, Jacques, fit héritier son neveu Gaspard de Montauban, en 1590. C'est à ce moment que le château dut entrer dans la famille où il resta jusqu'à la Révolution. La famille Lombard l'acquit en 1816. Or, d'après la visite de 1731, le portail était surmonté des armes sculptées de la famille de Rambaud⁸⁰.

En préalable à la visite, le procureur du roi précise que le seigneur de Jarjayes avait, quelques jours avant sa mort, arrenté le domaine d'Ancelle à Georges Espitallier, mais que les anciens fermiers refusèrent de quitter le domaine. La visite est sans doute réalisée à charge contre les anciens fermiers accusés d'avoir négligé l'entretien du domaine⁸¹. Les experts évaluent le métré des murs détruits, et une attention particulière est portée aux huisseries et aux serrures, à l'état des planchers, aux fenêtres barreaudées.

L'état du château est en effet préoccupant. L'accès s'effectue par une arcade appareillée en pierre de taille : elle était autrefois précédée d'un pont-levis, disparu. Le mur d'enceinte, lui, est parcouru de « crevasses », et une seule partie était encore couronnée d'une galerie sur poteaux en bois, pourris. L'enceinte est flanquée d'au moins deux tours. L'une d'elle est située à l'angle de la cour. On accède à l'étage par une échelle, mais à l'intérieur, il n'y a plus de plancher pour circuler sur l'extrados de la voûte qui couvre le rez-de-chaussée. Les bâtiments de service sont en mauvais état : deux fours - un étant détruit -, une grande écurie - la deuxième est entièrement démolie - et une annexe couverte en chaume. Une fontaine avec des conduites en bois se trouvait à côté de l'écurie.

Le cheminement des experts dans le château ne répond pas à une logique spatiale ni fonctionnelle et il est difficile de comprendre la distribution des pièces et la configuration générale de la partie résidentielle du château. Il y a une cuisine, une panèterie, un grenier ou *galetas*, deux caves voûtées, enfin deux salles et quatre chambres. Dans une pièce étrangement située à l'étage, appelée fromagerie, les experts trouvent une planche en noyer (*ais*), percée ; il s'agit peut-être d'une passoire pour filtrer le lait⁸².

La visite commence par la cuisine où trône une table en noyer, fort ancienne, équipée de rallonges à chaque extrémité. Elle est flanquée de deux bancs dont le premier fait la longueur de la table, avec un plateau en mélèze reposant sur des pieds en bois blanc. Il y a quantité de meubles de rangement – garde-robe, armoire, buffet ou encore un « dressoir⁸³ pour la vaisselle fort ancien à une seule crédence

⁸⁰ Roman, 1993 (1887), p. 74-75.

⁸¹ AD05, F 1676, 12-13 juin 1731, ff 180 r^o-194 v^o.

⁸² À moins qu'il ne s'agisse d'un égouttoir à fromage (Glück, Denise, *Le Queyras I. Les collections ethnographiques*, Gap, musée départemental de Gap, 1991, p. 69) ? Nous n'avons rencontré aucune mention de râpes à fromage dans nos inventaires comme c'est fréquemment le cas en Provence (Collier, 1973, p. 288).

⁸³ Le dressoir ou redressoir est un buffet surmonté d'étagères initialement amovibles : au Moyen Âge, on y présentait des objets précieux, et pas seulement de la vaisselle. Qualifié de buffet ou de crédence, qui désigne plus exactement l'étagère, le vaisselier était alors composé de deux corps indépendants (Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 320 ; De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 511, 582).



Fig. 4 - Buffet-vaisselier,
Collection Musée dauphinois,
département de l'Isère,
INV 55.3.1, lieu d'utilisation :
Grésivaudan. Vaisselier de style
Louis XV, à deux corps. Noyer.
Cliché Denis Vinçon.

bois noyer » (fig. 4). On perçoit à Ancelle un intérêt patrimonial pour les meubles, parfois qualifiés d'anciens, mais toutefois en bon état, comme ce « buffet bois noyer esculté (*sic*) sur deux pieds de même à deux portes sans serrure, ancien et en bon état ». Rares sont les mentions de meubles sculptés ou marquetés, hormis dans l'inventaire du château de Chorges (cf. *infra*).

Ce souci de conservation transparait dans l'accumulation de pièces détachées provenant d'anciens meubles, mais qui sont entreposés, en particulier, dans le galetas : un grand plateau, sans doute pour une table et des quantités de planches en bois blanc. Les caves servent de remises dans lesquelles s'entassent des meubles anciens mais que l'on garde précieusement : des arches en mauvais état, des planches et des plateaux qui proviennent d'un buffet et d'un banc, hors d'usage⁸⁴.

L'expertise des biens d'Henri-Laurent de Montauban se poursuit dans sa maison de Saint-Paul-Trois-Châteaux où sont remisés des livres (85) et dans une maison située à Gap, rue Droite, dont le mobilier est dépareillé et en pièces détachées. Des tonneaux de vin rouge, nombreux, sont encore entreposés dans les caves.

Les châteaux du Petit et du Grand Laric à Chabestan

Alexandre Roux de Laric [1694-1740] acheta la terre de Chabestan en 1729, et son fils, Jean-François [1720-1779], également conseiller au parlement du Dauphiné, obtint son érection en comté de Laric, du nom de *La Riccia* en Calabre, terre de ses ancêtres. Les deux châteaux de Chabestan, le petit et le grand, étaient situés à une dizaine de mètres l'un de l'autre. Un compte compile les travaux réalisés dans les deux châteaux depuis le jour de mariage de Jean-François, en avril 1744⁸⁵. Le premier château accueillait les invités. Des meubles ou accessoires rarement mentionnés dans les inventaires témoignent de ces activités de service, en particulier la couture, avec des fers à repasser, un tour à filer, et des instruments pour mesurer les étoffes – une demie-aune⁸⁶, une règle, un compas en bois, enfin des « badines », cravaches en cuir utilisées pour battre les habits (inventaires de 1712 et de 1748).

Le comte faisait sa résidence principale dans le grand château, dont les dépendances étaient cossues, avec une écurie, deux granges, un four et une fontaine. Un appentis construit en 1744 servait certainement de hangar à fourrage. Comme

⁸⁴ AD05, F 1676, ff 181 r°-194 v°, 12-13 juin 1731, château d'Ancelle.

⁸⁵ Il épouse Gabrielle de Murat de Lestang dont il aura sept enfants (Roux, 1985-1986, p. 43-46 ; Dioque, 1996, p. 359 et Grosdidier de Matons, 2003, p. 609-611).

⁸⁶ L'aune est une mesure de longueur pour les tissus comprise entre 1,20 et 1,30 m (Aimès, 1965b, p. 18).

au château de Laragne, une salle était dévolue aux archives. On célébrait une messe par jour dans la chapelle privée⁸⁷. L'aile sud du château est cantonnée de deux tours circulaires, dont la plus petite, cylindrique, est maçonnée en briques. Tous les encadrements des fenêtres sont également appareillés en briques mécaniques, et couvertes d'arcs surbaissés. Un pigeonnier est installé dans la seconde tour. L'aile principale, orientée nord-sud, est prolongée par un pavillon au nord-est. La façade de ce dernier est homogène avec des baies couvertes d'arcs segmentaires, et chaînes d'angle appareillées en calcaire.

Le principal inventaire du *grand* château n'est pas daté mais comme il s'achève par la pièce désignée « cabinet du domestique de mon père », le témoin de l'inventaire pourrait bien être l'un des trois fils de Jean-François⁸⁸. Cet inventaire pourrait donc dater des années 1770.

Une soixantaine de chaises sont comptabilisées, couvertes de jonc, de taffetas, de paille, de velours, ou encore brodées. On trouve également une chaise-longue en paille, avec ses deux coussins. Les fauteuils, au nombre de vingt-deux, sont presque tous conservés dans les chambres. Les rédacteurs de l'inventaire précisent qu'il y a des lits « de maître » ou « pour domestique », avec leur mobilier et le linge de lit : pas moins de vingt-trois couvertures, la plupart en laine, des couvre-pieds en soie et des courtepoinets, sans oublier les pots de chambre. Tous les accessoires du feu - pelles, pinces et chenets – équipent les chambres qui sont donc toutes dotées de cheminées. Les œuvres d'art sont rares : sept tableaux dont deux aux armes du parlement de Provence, quatre tapisseries à paysage, neuf petites estampes encadrées ainsi que « trois figures d'albâtre ». Les livres ne sont manifestement pas inventoriés à cette occasion bien que deux bibliothèques leur fussent réservées (cf. *infra*, chapitre 3). Les meubles de rangement et de bureau sont nombreux : quatre armoires dont une « pour le linge », six commodes⁸⁹ et trois secrétaires. Il y a aussi trois canapés et un sofa.

Dans le « cabinet des bains » aménagé en 1754, on trouve naturellement une baignoire, encore très rare au XVIII^e siècle, une chaufferette, un pupitre, et plus étonnement : un bois de lit et une paillasse, un tour à dévider, un tambour à broder et un tour à tourner (rouet ?). On sait qu'il y avait également dans ce château des bidets, dont l'usage se développe au XVIII^e siècle : ils sont équipés de cuvettes en faïence. En 1757, le comte expédie depuis Paris un bidet à son épouse... en lui précisant le mode d'emploi⁹⁰. Ces objets hétéroclites semblent entreposés, comme

⁸⁷ Aujourd'hui, le château n'est plus habité en permanence. Entre 1960 et 2008, il appartenait aux dockers de la Ville de Marseille.

⁸⁸ Alexandre-Louis Roux de Laric, colonel en second du régime provincial corse, s'installera à Laric après son mariage, en 1783. Emprisonné à Gap en 1793 pour délit d'opinion « n'ayant donné aucune preuve de civisme ni d'attachement à la Révolution », il fut libéré un an plus tard (Dioque, 1996, p. 359 ; Grosdidier de Matons, 2003, p. 611).

⁸⁹ Comme son nom l'indique, la commode est un meuble de rangement pratique, grâce à ses tiroirs. C'est un meuble de salon, d'apparat, occupant une place importante au sol par rapport à son volume de rangement comparable à celui d'un coffre (Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 320-321 ; De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 492).

⁹⁰ Archives privées du château de Laric, 1789, pièce, « deux bidets à trois piés cuvette en fayence à 9 livres : 18 livres ». Le terme de bidet, ou chaise de propreté, apparaît dans les années 1710 (De Reyniès, 2003-2020, t. 2, p. 700). Des flacons d'eau de lavande sont disposés dans le dossier (Roux 2004, p. 342-343). Il y avait également « un bidet, une table pour y mettre le pot de chambre bois noyer » dans l'une des chambres du château de La Bâtie-Neuve en 1793 (cf. *infra*).



Fig. 5 - François Eisen, Jeune femme à sa toilette, 1742, © Ville d'Abbeville, le Beffroi Musée Boucher de Perthes-Manessier. Remarquer en bas à droite le pot de chambre ovale pour femme (bourdalou).

si la pièce n'était temporairement pas utilisée (fig. 5, et *infra*, fig. 21).

Quant au *petit château*⁹¹, il se résume à un bâtiment rectangulaire encadré de deux tours circulaires au sud – plan qui renvoie à un modèle archaïsant rémanent en Provence, portant au pinacle la tour ronde de flanquement⁹². Ce bâtiment ramassé est, à bien des égards, plus abouti que le grand château dont on ne parvient pas à déceler de programme architectural et dont le plan résulte de l'agrégation de bâtiments distincts. Petit, le château n'en était pas moins confortable. En 1712, on comptabilisait trente-quatre chaises, certaines garnies de tapisserie, et six en cuir doré ; dix-sept fauteuils, dix tables et six guéridons, et pas moins de dix lits dont la plupart étaient équipés d'un matelas, d'une paillasse, d'une couverture et d'un traversin. S'y ajoutent du linge de lit comme ces huit pièces « de Cadis »,

en serge de laine de médiocre qualité. En matière de décoration, il y avait vingt-et-un tableaux dont dix-sept dans la chambre *neuve*, mais une seule tapisserie à personnages dans tout le château. En 1754, un maçon de Serres ne prévoyait-il pas de blanchir les murailles des chambres pour que l'on puisse se passer de tapisseries ?⁹³

L'inventaire réalisé en 1748 ne montre pas vraiment d'évolution dans le mobilier d'autant que le vocabulaire varie. Il y a encore une dizaine de lits ou bois de lits, dont un à la duchesse et cinq bois de lits de camp, la plupart avec une paillasse, un matelas, un chevet et une couverture. Il y a un lit de camp à quatre quenouilles, avec des planches maintenues par des sangles, posées sur des tréteaux. Les pieds et les colonnes ou quenouilles de ce modèle de lit, supportant un dais entouré de rideaux, se démontent, de sorte qu'il est entièrement transportable⁹⁴.

Quelques achats récents s'y ajoutent puisque sur les cinquante-cinq chaises comptabilisées, treize sont neuves ; dix-huit sont dites « à la dauphine ». En revanche, il n'y a plus que douze fauteuils, quelques-uns couverts de tapisserie. L'un est appelé « bergère » (fig. 6) : ce fauteuil à joues pleines, à fond large et à dos arrondi, est un siège de compagnie où l'on s'abandonne longuement. Il est équipé

⁹¹ Le château, propriété privée, accueille aujourd'hui des chambres d'hôtes.

⁹² Gloton, 1986, p. 307.

⁹³ Archives privées du château de Laric, 4 mars 1754, feuille isolée, travaux réalisés par Jullien, maître maçon de Serres.

⁹⁴ Le lit de camp est pliant et démontable. Il est utilisé pour le couchage des servantes et des serviteurs (De Reyniès, 2003-2020, t.1, p. 222 ; Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 278-279).



Fig. 6 - Bergère obligeante, estampe Jean-Charles Delafosse, entre 1768 et 1789, Bibliothèque du musée des arts décoratifs, Paris, collection iconographique Maciet, série « Graveurs et ornementalistes, xv^e-xviii^e siècle », album Delafosse, Cote : Maciet ORN/4/74.

de trois coussins (« carreaux ») couverts d'indienne, en coton peint⁹⁵.

La chambre *neuve* n'est plus désignée comme telle, près de quarante ans plus tard, mais on y dénombre vingt-trois tableaux, dont le portrait *du sieur lieutenant Davau*. En revanche, il y a davantage de tapisseries : vingt-et-une « à flamme » – qualifiant l'aspect texturé de la trame obtenu par un tissage irrégulier du fil – et « à verdure Auvergne ». Ces dernières, de bien meilleure qualité que celles de Bergame, représentent le plus souvent des paysages et des scènes de chasse.

La vaisselle et les ustensiles de cuisine traduisent un mode de vie empreint d'un grand raffinement. Le café, introduit à Marseille en 1644, puis le thé, sont des boissons couramment consommées. Pour la cuisson, il est d'usage d'utiliser des cafetières et des théières en fer blanc, en cuivre ou en bronze, alors que les cafetières en terre cuite ou en argent servent uniquement pour le service⁹⁶. En 1722, Jean-François de Roux préconise ainsi à son fils : « Quand vous ferez du café, on le fait dans une cafetière de fer blanc et quand il est fait on le vide dans la cafetière d'argent qu'un valet apporte avec une serviette autour mais jamais on ne met au feu la cafetière d'argent ni une théière »⁹⁷ (cf. *infra*, chapitre Vaisselle).

La chambre *boisée* est la chambre la mieux équipée, au décor riche et dont l'ameublement fait écho à des moments de divertissement ponctués par le balancier d'une horloge. Le sofa, modèle de canapé désormais courant, est couvert de moquette verte gaufrée avec une chaise assortie. On dénombre trois fauteuils, quatre chaises, une table de nuit, un guéridon et un lit de camp. La pièce est décorée de huit « tableaux papier à cadre », peut-être des lithographies et de miroirs. On s'y retrouve en assemblée autour de quatre tables de jeux pour le cadrille et d'une « grande table de piquet pied de biche » (fig. 7).



Fig. 7 - Table à jeu de piquet avec pieds coulissants, estampille Jean-François Hache, daté 1775. Noyer et textile. Référence base Palissy : PM 38002087. Collection du château de Sassenage (Isère), propriété de la Fondation de France, INV 167. Cliché Elena Bezhnova et Pavel Rogatov.

⁹⁵ Le terme est tardif (1725) même si ce fauteuil existait antérieurement. Il était alors désigné « fauteuil en confessionnal » (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 110).

⁹⁶ Romagnan, 2023, p. 198.

⁹⁷ Roux, 2004, p. 339-341.

Cette dernière est une table de salon, avec un plateau rectangulaire pour retenir les dés ou les cartes⁹⁸. Quant aux deux « cavalets », il pourrait s'agir de chevalets, sortes de coffre avec un plan incliné dans lequel était maintenu un jeune enfant pour le surveiller à bonne distance⁹⁹.

Le cadre de vie de ces deux châteaux, le Petit et le Grand Laric, est mis en lumière par les riches échanges épistolaires familiaux. Dans ces deux châteaux, la notion de décoration intérieure prend tout son sens, un meuble étant souvent prévu dans son contexte. On décèle en ces lieux la naissance du cercle familial, la recherche d'un intérieur confortable dans des meubles fonctionnels – comme dans les biens nommées commodes – et les alcôves blanchies au plâtre, aménagées dans les chambres du petit château en 1754, témoignent de cette quête nouvelle de l'intime.

Le château de Chorges des Martin de Champoléon (1778)

Le château de Chorges est aujourd'hui entièrement démoli. Des vestiges arasés appartenant aux écuries et à un probable colombier accolé à un mur de terrasse ont été mis au jour lors d'une fouille archéologique en 2012. Une tour d'angle située au nord-est est conservée en élévation, en partie masquée par la végétation mais les vestiges du château sont probablement à rechercher sous la route actuelle (Molina *et alii*, 2020).

Ce château représenté sur l'Atlas de Trudaine [1743-1775] était approximativement quadrangulaire, faisant 16 m de côté, cantonné de tours, et lui-même contenu dans deux enceintes successives. La première enceinte, de 76 m de côté, était dotée d'une seule tour d'angle dont la fonction défensive n'est pas avérée. Une seconde enceinte d'environ 120 m de côté, également cantonnée de tours – au moins au sud – ceinturait le château. Toutes les tours de flanquement, circulaires, avaient un diamètre d'environ 8 m.

La famille Martin de Champoléon possédait la seigneurie de Chorges depuis le début du xvii^e siècle et le château est cité pour la première fois en 1669. La famille était également possessionnée à Saint-Jean-Saint-Nicolas et à Chabottes, mais résidait principalement à Chorges. Après la mort de Charles Arnoul de Champoléon, capitaine de cuirassiers, seul un gardien résidera en permanence au château. Catherine, la fille et héritière de Charles Arnoul, avait épousé en 1774 Maurice Le Long du Dreneuc, seigneur de Ribeyret, capitaine des gardes françaises. Il sera témoin désigné de l'inventaire des biens de son beau-père, en octobre 1778. Le seigneur qui résidait alors au château n'est pas mort dans sa chambre habituelle, mais dans une chambre située dans une tour, certainement plus petite et plus commode à chauffer¹⁰⁰. Les vêtements du marquis, rangés dans une commode, sont remis à son laquais (art. 150).

⁹⁸ La table à quadrille est prévue pour quatre joueurs, celle à piquet pour deux personnes. Des bougeoirs pouvaient être disposés dans les appendices angulaires de la table de piquet. Le pied de biche désigne un modèle de pied de table recourbé (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 398-400). Il y avait également cinq tables de jeux et une table de tric-trac au *grand château* (inventaire non daté).

⁹⁹ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 272.

¹⁰⁰ AD05, 1 E 3554, ff 95-171, inventaire des biens du marquis Charles Arnoul de Champoléon, décédé, par le notaire Jean-Jacques Souchon. Les articles de l'inventaire sont mentionnés entre parenthèses.

L'ensemble des biens inventoriés au château est évalué à plus de 10 962 livres, dont 525 livres pour les livres et 2003 livres rien que pour l'argenterie. Dans ce patrimoine, le linge de maison (1955 livres) talonne la valeur de l'argenterie, avec soixante-huit douzaines de serviettes (663 livres), cent quarante-huit nappes dont certaines pour la « table de maître », vingt-cinq nappes en toile de pays, et deux grandes nappes à la Venise (597 livres). Viennent ensuite les draps de lit de maître en toile de Grenoble, de Lyon et de pays (294 livres), et pas moins de cent quarante-huit draps en toile commune de pays (394 livres).

Lorsque le château est déclaré bien national, un nouvel inventaire est dressé en octobre 1792 par le même notaire et les mêmes experts qu'en 1778, mais la famille Dreneuc, sans doute installée à Paris, avait emporté l'essentiel des meubles qui manquent alors. En décembre 1792, celle-ci est inscrite sur la liste des émigrés ; Catherine est installée à Londres¹⁰¹. Lors du premier inventaire, le château avait été jugé en bon état ; moins de 300 livres de travaux étaient nécessaires pour réparer les murs de la cour et du grand jardin. Des ardoises devaient être remplacées sur les toitures des tours et des écuries. Pourtant lors de la vente aux enchères en avril 1793, le château fut pris d'assaut et pillé par les habitants qui laissèrent alors juste le temps aux commissaires de fuir. Les villageois enlevèrent les grilles des fenêtres et emportèrent une partie des meubles qui restaient. Les ruines du château et le terrain attenant furent finalement vendus en 1796¹⁰².

Le premier inventaire, celui de 1778, permet de connaître la fonction des pièces visitées mais pas l'agencement exact du château. Une logique de circulation doit commander au cheminement du notaire depuis la cuisine située au rez-de-chaussée jusqu'aux chambres du 3^e étage. Il visite ensuite un « garde meuble », puis la chapelle, enfin la cour du jardinier, la tour des greniers, trois écuries et une grange.

Les pièces du rez-de-chaussée sont à usage domestique : la cave, la cuisine et son office, le « levier », le commun et son corridor. La plupart des pièces de vie comme la salle à manger, la « chambre attenante à la salle [à manger] servant de chambre de compagnie » – une salle de jeux et de réception – se trouvaient probablement aussi au rez-de-chaussée. Les deux grandes chambres attenantes – celle « du parquet » et celle qui donne sur le couchant – sont situées au 1^{er} étage. Au 2^e étage, se trouvent d'autres chambres à coucher et des cabinets : la chambre de monsieur « le chevalier », flanquée du cabinet de son domestique et d'un autre cabinet dans la tour ; la chambre de la marquise, avec son cabinet de toilette. La chambre de monseigneur l'archevêque est sans conteste la plus richement décorée, flanquée également d'un cabinet. Enfin au 3^e étage, il n'y avait pas moins de cinq chambres, dont une pour les domestiques, et un garde-meuble dans lequel le notaire inventorie un véritable capharnaüm !

On célébrait toujours des offices dans la chapelle du château comme en témoignent les vêtements et le mobilier liturgique pour un officiant, en particulier les chasubles de différentes couleurs selon les célébrations, un missel, le calice et la patène en argent, deux prie-Dieu et même un drap mortuaire (art. 218).

L'équipement mobilier du château est très complet et les meubles sont en rapport avec l'intitulé des pièces. On y trouve des équipements inédits tant

¹⁰¹ Molina *et alii*, 2020, p. 124-128 ; Grosdidier de Matons, 2003, p. 448.

¹⁰² AD05, 1 Q 107 et 1 Q 171.

utilitaires – un moulin à café en fer, un gaufrier, un poêle – que décoratifs, comme les tapisseries de haute lice, les glaces et les miroirs. Une fontaine à eau pour se rafraîchir trônait dans la salle à manger avec sa cuvette en cuivre (art. 31). Lors de la visite, le notaire ne dénombre pas moins de quatre-vingt-dix chaises, vingt-deux fauteuils, seize sièges, trente-huit tables et vingt-trois lits de différents modèles !

Une cheminée est certainement installée dans chaque pièce à vivre : les chambres, les salons et les salles. Les murs de chaque pièce à vivre sont tendus de tapisseries, de toile ou de papier peint. Les fenêtres comme les portes sont protégées du froid par des rideaux. Quant au nombre et la variété des modèles de lit, ils témoignent tout autant de la richesse du propriétaire que de l'instruction du notaire. En revanche, ce notaire qualifie quasi systématiquement les meubles et le linge de « mi-usé » tant et si bien que cette évaluation qu'il donne aux objets ne permet pas de connaître précisément la valeur réelle des biens. Seul un fauteuil de tapisserie tout neuf est estimé à vingt-quatre livres (art. 164), ainsi qu'une paire de pistolets à deux coups (art. 153-corrigé 253).

La première pièce visitée est la cuisine qui gravite autour du foyer de cheminée, avec sa crémaillère et ses chenets, ses broches, son plat à lèchefrite, plusieurs tables en noyer et en bois blanc, des bancs et des chaises. La cuisine est également équipée d'un poêle avec ses chevrettes – des barres de fer recourbé pour poser le bûches dans le foyer. Les ustensiles volumineux, ici utilisés pour la cuisson, comme les casseroles, les marmites, chaudrons et bouilloires, sont entreposés dans la pièce appelée « levier » (cf. *infra*, La Bâtie-Neuve et *supra*, Jarjayes). Le commun de la cuisine fait office de boulangerie puisqu'on y trouve une armoire « ayant servi de battoir pour passer la farine » – blutoir – un pétrin en noyer et un poêle sans tuyaux, inutilisable. Les mentions de poêle sont rares dans nos inventaires ; seule la cheminée – quelques braseros et des chaufferettes – assuraient donc les fonctions de chauffage et de cuisson (art. 1 à 13). Toutes les chambres sont également pourvues de cuvettes et de pots à eau en faïence (cf. *infra*, chapitre 2).

Dans la cave (art. 17 à 24) et le cuvier (art. 25 à 28) se trouvait tout le nécessaire pour vendanger, transformer et conserver le vin. Dans la cave d'abord, deux rangées de tonneaux, l'une de neuf, l'autre de onze, contenant entre une et cinquante-quatre charges de vin. Il y a des barriques d'une charge pour porter le vin, des cornues pour vendanger, une sonde pour le vin et évidemment des bouteilles en verre noir (25), et des casiers. Une partie du vin se bonifiait encore dans les tonneaux que le notaire évalue également : une charge de vin de ménage de Remollon (12 livres) et trois charges de vin de pays, gâté, mais qu'il compte quand même (3 livres)¹⁰³. Le pressoir était encore en service dans le cuvier où se trouvaient également quatre cuves, faisant deux-cent-quarante charges, dont cinquante-six charges de vendange étaient en cours de vinification. La valeur de ces biens viticoles n'est pas négligeable (720 livres).

Les meubles de la salle à manger ne présentent pas de surprise à l'aune des inventaires considérés jusqu'alors. Les meubles mentionnés sont désormais courants : un grand sofa, tapissé d'un tapis de Turquie, un buffet, une petite table en bois blanc, un fauteuil et treize chaises en paille (art. 29 à 37). Quant au tableau « représentant un homme avec son cadre bleu » estimé seulement à une livre et dix sous, il ne cache sans doute pas un grand chef-d'œuvre !

¹⁰³AD05, 1 E 3554, f° 99 v°, article 23.

Mais la suite de la visite révèle à la fois la qualité du mobilier et le raffinement de chaque pièce du château. Tous les meubles et les ustensiles entreposés dans la chambre attenante à la « salle servant de chambre de compagnie » se rapportent en fait à un salon de jeux. Les sièges sont nombreux : huit chaises et huit fauteuils dont six cabriolets en noyer, sculptés, tapissés et rehaussés de clous dorés¹⁰⁴. Les deux tables en noyer sont également sculptées, ce qui est suffisamment rare pour être souligné¹⁰⁵. Les murs sont ornés d'une tapisserie de haute lice représentant une scène de chasse composée de six pièces faisant un tour d'environ vingt mètres (16 aunes). Plus que mi-usée, elle est estimée à une centaine de livres. Élément rare, la salle est aussi décorée d'une grande glace composée de trois pièces enchâssées dans un cadre sculpté, et doré (180 livres). Le notaire n'évalue pas les trois tableaux de cette pièce, considérant que ce sont des tableaux de famille. Il y avait aussi un cabaret pour douze tasses à café, trois sucriers en faïence commune et une théière (art. 38 à 51)¹⁰⁶.

La « chambre du parquet » est équipée d'un lit en noyer évalué à 200 livres, et de sa table de nuit. Ce lit est complet, avec ses garnitures d'étoffe (têtière, ciel, « bonnes grâces » et pentes), sa courtepointe de soie couleur cannelle et un couvre pied en satin, mais aussi une couverture en laine. Le soubassement du lit est couvert de bandes de velours cramoisi et de tapisseries en chevrons. Le matelas, la paillasse et le traversin sont en plumes. Une grande tapisserie tendue sur les murs de la pièce, représentant des « personnages arrangés en histoire », confirme le confort de cette chambre évidemment chauffée par une cheminée (art. 53 à 66).

Dans la chambre attenante se trouve un lit complet d'un modèle jamais rencontré dans la région : le lit à dossier et à impériale (fig. 8) qui est pourtant répandu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. C'est un lit couvert d'un pavillon en forme de dôme, avec ses garnitures de serge doublée de soie. On compte également neuf sièges, fauteuils et chaises, et tous les ustensiles pour entretenir le feu. Les murs sont couverts d'une tapisserie d'haute lice à verdure, estimée à 114 livres. Enfin, une grande glace en deux pièces flanque la cheminée, avec un cadre doré. En plus de la table de nuit, il y a une table de toilette (art. 67 à 78).



Au 2^e étage, la chambre située au-dessus de celle du parquet renferme le même équipement désormais récurrent à Chorges : miroirs, sièges, ustensiles de cheminée, ainsi que deux lits à quenouilles décorées de pommes (150 livres). Là encore, la chambre était « tendue en plein d'une tapisserie en

Fig. 8 - Modèle de lit à l'impériale à colonne (P. Ranson, bibliothèque du musée des arts décoratifs, Paris, estampe extraite de « Graveurs et ornemanistes, xv^e-xviii^e siècle », Paris, Champion frères, entre 1778 et 1786, Cote : Maciet ORN/10/59).

¹⁰⁴ Le cabriolet est un fauteuil à dossier concave. Ce terme apparaît seulement vers 1759, comme la voiture éponyme créée à cette époque (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 48).

¹⁰⁵ Il y a également dans la salle à manger : 13 chaises en paille avec escurture estimé cy 15 livres (art. 34).

¹⁰⁶ La table à cabaret est une petite desserte avec un plateau amovible ou un dessus en forme de cuvette, utilisée spécifiquement pour porter en permanence le service à thé ou à café (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 322).

personnage composée de onze pièces » dont la valeur n'excède pas trente livres (art. 79 à 84).

Un lit à dossier et à impériale en noyer (118 livres), des sièges en nombre suffisant, une tapisserie à « personnage et à chasse » meublent la chambre de monsieur « le chevalier » – le père de Charles Arnoul (art. 110 à 119). Le cabinet de son domestique, lui, est chichement équipé : une chaise, une table de nuit, et un lit sans rideaux supporté par deux bancs, avec une paille presque hors de service. Ce lit sur bancs sert à la fois de lit et de siège de repos.

La chambre de l'archevêque [d'Embrun] est de loin la plus riche, avec son lit à impériale d'étoffe grise doublée d'une étoffe de soie couleur citron (212 livres). Les sièges sont garnis de drap gris assortis aux rideaux du lit, et les murs couverts d'une « tenture en tapisserie de papier velouté ». Le soin d'assortir les étoffes à l'ameublement, tout comme la place grandissante des tentures d'étoffes murales – à la place des lourdes tapisseries inamovibles – avait depuis longtemps été introduite en province, en particulier au château de Grignan (Drôme), dès la fin du xvii^e siècle¹⁰⁷. Le trumeau revêtu d'une glace, avec une bordure dorée, décore la hotte de la cheminée. Dans le cabinet attenant, on relève seulement un lit à tombeau d'une valeur de vingt-cinq livres (art. 136). Ce lit doit son appellation au dais en pente entre la tête et les pieds, car il est supporté par des colonnes de hauteur inégale. Il équipe souvent des pièces secondaires, comme c'est le cas ici¹⁰⁸.



Fig. 9 - Lit à la turque, château de Picomtal, Crots (Hautes-Alpes), origine Provence ? xviii^e siècle, assise restaurée. Noyer ?
Cliché Jacques Peureux.

Enfin, la chambre de la marquise est dotée d'un lit à impériale, en noyer, avec toute sa garniture (250 livres), mais elle est surtout encombrée d'un nombre considérable de petits meubles : pas moins de onze sièges – fauteuils, chaises et tabouret – un guéridon, une commode, une petite table pliante et une table de nuit. Une table à écrire et un lit à tombeau encombrant le cabinet de toilette attenant (art. 173-177). La chambre est précédée d'un corridor qui n'est pas un espace exigu puisque trois garde-robes, un coffre, deux grandes armoires, sans compter une pendule, y trouvent place ! Des garnitures de lit sont entreposées dans le coffre, avec les robes de madame la marquise (art. 180). On y trouve aussi les rideaux d'un lit d'appoint à la turque de trois couleurs, avec les pentes – des bandes pour cacher les tringles – aussi en taffetas rouge (art. 185). Il s'agit d'un lit de travers c'est-à-dire perpendiculaire au mur, et nécessairement à trois dossiers, ceux du chevet et du pied se terminant en enroulement ou « en crosse »¹⁰⁹ (fig. 9).

Les chambres au 3^e étage ne renferment que des meubles d'appoint, surtout des lits¹¹⁰ et des vieilles chaises. Comme dans les autres inventaires, la présence

¹⁰⁷ Trézin, 2013, p. 301-302.

¹⁰⁸ Carlier, 2019, p. 155.

¹⁰⁹ L'appellation de lit à la turque est récente (1764) d'après Carlier, 2019, p. 153-154 ; De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 236.

¹¹⁰ Notamment un lit à colonne, un « lit supporté par des bancs sans garniture », et un lit de sangle qui est une sorte de lit de camp, utilisé pour les domestiques. Pliant et portatif, les sangles sont attachées à

d'armes et d'armures témoigne d'un attachement patrimonial ce qui fait écrire au notaire, sur les « six casques, cuirasses et brassières du vieux temps n'avons fait aucune estime ne servant en rien ». Elles étaient reléguées dans le garde-meuble du château, entre une horloge, un alambic et un saloir à cochon (art. 208 à 214) !

La bibliothèque, en plus de ses quelque six cents livres et brochures – 463 livres entiers, 133 brochures et livres dépareillés exactement – est un véritable cabinet de curiosité. On y trouve également des jeux – un vieux damier en ébène et en ivoire, une paire de raquettes, des jetons en argent – et des boîtes à pipe. Sans surprise, le cabinet renferme des armes de collection : des pistolets d'arçon garnis en argent et en cuivre, des pistolets antiques, un sabre à la turque garni en argent, une vieille épée sans garde. Certaines sont encore en usage – des pistolets à deux coups, neufs –, sans compter l'équipement pour la chasse comme ces fusils à un coup et des gibecières. Il y a enfin de la vaisselle précieuse : seaux à rafraichir le vin, peints, vernis et dorés aux armes du seigneur de Champoléon, vases et corbeilles à fruits, également en tôle peinte et vernie, sucrier et moutardier en faïence « façon d'Angleterre », poissonnière en cuivre et tout un attirail de couverts en argent (cf. *infra*, chapitre Vaisselle). Tous les ustensiles en argent sont pesés pour en donner la valeur comme « vieille vaisselle » (1560 livres)¹¹¹.

Comme à Jarjayes, des animaux domestiques se trouvaient encore dans les écuries du château : trois mulets (456 livres), trois chevaux dont celui monté par le propriétaire (384 livres), mais également les animaux de la ferme, un cochon et une vache (art. 230 à 244). Le vieux cabriolet entreposé dans la grange, à l'antique, était presque hors de service, avec des roues jugées fort petites (art. 245).

De ce château exceptionnel dont l'inventaire traduit la magnificence, il ne subsistait plus que deux tours circulaires encore debout sur le cadastre napoléonien, vers 1817.

Pierre de Laget en son château d'Eyguians (1793-1797)

La famille Laget, propriétaire du château d'Eyguians, était originaire du Languedoc. Pierre, maréchal de camp en 1790, émigre en janvier 1794 et meurt en juin 1795 à Saint-Jean-du-Gard où il résidait le plus souvent. C'est là qu'il avait fait transporter la majeure partie de ses biens, à l'exception des gros meubles, laissés à Eyguians.

Le premier inventaire est dressé le 22 décembre 1793 en présence de Charles Roux, maire, de Louis Truphème, officier municipal d'Eyguians, et de son fidèle fermier Jean Jullien, juste avant qu'il ne soit inscrit sur la liste des émigrés. Le second inventaire est réalisé le 10 novembre 1797 en présence de Jean Vachier, agent municipal, et de Nicolas Bournier, adjoint de la commune d'Eyguians. Jean Jullien, cultivateur d'Eyguians, était au service du citoyen Pierre Laget depuis

un châssis de bois en X (art. 201-202 ; 206). Un bois de lit pour enfant se trouvait dans le garde-meuble (art. 212). Dans un corridor en descendant du 3^e étage, il y avait une litière (art. 215) qui est lit couvert porté sur deux brancards, par des chevaux (Littré). Il pourrait s'agir d'une chaise pour les malades comme au château de Jarjayes (cf. *infra*). Selon le *Dictionnaire de l'Académie française* (1762), il peut s'agir d'une simple chaise couverte. Pour la typologie des lits, se référer à Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 275-287 ; De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 222-267 et surtout, Carlier, 2019.

¹¹¹ Art. 249-269. S'y ajoutent les dix-huit couteaux en argent (144 livres) et les cent quatre-vingt-dix-neuf jetons (299 livres), soit 2003 livres au total.

environ quarante ans. Ce deuxième inventaire est donc dressé juste avant que ses biens soient mis sous séquestre au profit de la République, en décembre 1797¹¹².

Il ne reste rien du château situé au «Vieil Eyguians», à proximité de l'église paroissiale Sainte-Madeleine. Une partie de ce château formant un vaste bâtiment en L, propriété d'Auguste Lombard, est démolie en 1886¹¹³.

Les inventaires sont réalisés à seulement quatre années d'intervalle, et les mêmes pièces sont visitées. Une nouvelle pièce, le « salon à manger », fait son apparition en 1797. Les chambres sont distinctes comme souvent par la couleur de leur tapisserie, leur ancienneté ou l'identité de leurs occupants : chambre rouge, chambre neuve, chambre de monsieur, chambre de madame, chambre des domestiques. Le premier inventaire est très détaillé, allant jusqu'à répertorier les verres cassés.

Dans la chambre à farine, servant aussi de fournil, on trouve une maie à pétrir en sapin et un blutoir intégré dans un bas d'armoire en poirier, désigné « farinière » en 1797. La pièce appelée « levier » est un lieu probablement à l'abri de la lumière, dans lequel on conserve des urnes en pierre ou en terre cuite contenant de l'huile. À côté de la cheminée de la cuisine, « il y a le four à cuire le pain, ayant une platine en guise ronde » pour fermer la bouche du four (1793).

Il restait quantité d'ustensiles de cuisine en état dans le château. On s'étonne également que la vaisselle en étain n'ait pas été emportée en 1793 ; pas plus que les objets en cuivre comme les fontaines de table, bassins et autre plat à barbe (cf. *infra*, chapitre Vaisselle). De même, de nombreux papiers ont été laissés dans les garde-robes, tout comme le linge de maison, sans doute de peu de valeur, mais conservé en quantité : trente draps et pas moins d'une centaine de serviettes en toile ! On imagine que le porte-voix en fer blanc qui se trouvait dans la cuisine servait aux domestiques pour se parler dans les cuisines et les offices du château¹¹⁴.

Les lits sont en noyer, avec fonds en bois blanc. Tous sont complets, avec literie et courtine ou « garniture de lit », matelas, traversin, couverture, tour de lit muni de rideaux sur tringles et ciel de lit recouvert d'une étoffe. La paille est une housse de toile de ménage garnie de paille, ou de feuilles, comme dans la chambre rouge (1797). Le lit de repos comme celui qui était dans une alcôve de salon, est garni d'une couverture, d'un matelas, d'une paille et d'un chevet (1793)¹¹⁵.

Toutes les chaises (33) sont garnies de paille, tout comme les trois sofas. Quelques meubles sont mentionnés pour la première fois, en particulier trois tables pliantes en sapin, et les chaises de commodité dont on ne dénombre pas moins de neuf exemplaires. La chaise de commodité est équipée d'une cuvette dans une caisse en bois couverte par une lunette en cuir, et un couvercle. Celles d'Eyguians

¹¹² Vackier, 1997, p. 58 ; Grosdidier de Matons, 2003, p. 401.

¹¹³ AD05, 3 P 562, atlas parcellaire, 1812, section B du village, parcelles 52 ; 72 à 76 ; 3 P 565/1, matrices, 1812-1911 ; 3 P 567, matrices des propriétés bâties, 1882-1911.

¹¹⁴ Un porte-voix fut également trouvé dans l'une des chambres du château de Chorges (AD05, 1 E 3554, f° 114 v°, art. 197).

¹¹⁵ Le lit de repos est un lit de jour, étroit, comportant au moins un chevet, mais dépourvu de rideaux. Il apparait vers 1630 (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 190).

sont garnies d'étoffe et de tapisserie¹¹⁶. Dans l'un des cabinets du château, il y a « une petite toilette garnie de papiers où le scellé a été mis avec deux bandes de papier ». Ce petit meuble qui sert ordinairement à ranger les objets nécessaires à la toilette et aux soins est ici détourné de son usage puisqu'on y tient des papiers¹¹⁷. Les officiers posent systématiquement des scellés sur les meubles contenant des papiers.

Les dispositifs d'éclairage fixes comme les bras de cheminées ou les lustres sont absents ; on ne connaît que les chandeliers avec les indispensables mouchettes et éteignoirs pour escamoter la mèche et étouffer la flamme. Loin des équipements de divertissement des châteaux de Laric, on recense seulement une cassette qui servait de plateau pour jouer aux dés et aux dames. Comme on l'a noté à Laragne et à Chorges (cf. *supra*), les armes sont rares et ce sont probablement des armes de chasse comme ce « vieux canon de fusil à deux coups, brisé » trouvé dans la cuisine, ou des objets de collection, comme cette poignée d'épée en acier fin, oubliée dans le tiroir d'une commode (1793).

L'inventaire de 1797 fait état d'un mobilier identique à celui de 1793. Les rares meubles en surnombre par rapport au premier inventaire sont les fauteuils – neuf de plus. *A contrario*, certains meubles et ustensiles n'étaient pas cités en 1793, en particulier le lit qui se trouvait dans la « chambre de monsieur » : c'est un lit à la duchesse, en chêne, avec « sa garniture en sergette rouge avec des franges en soye noire, une paillasse toille, trois matelas laine, deux draps de lit, une couverture laine, une en toile blanche piquée en coton ; un couvre-pied de burate à cadrille¹¹⁸ de différentes couleurs, et un chevet en laine ». C'est étonnant puisque Pierre Laget résidait à Saint-Jean-du-Gard depuis plus de deux ans.

On trouve également dans ce nouvel inventaire, pêle-mêle, un baromètre inutilisable, sans mercure ; une girouette en fer blanc et un fer à friser. Des petits objets de valeur ont été laissés sur place comme cet écritoire en marbre – un encrier¹¹⁹ – ce petit robinet en bronze pour la cuve à vin (« chantepleur », ou ces deux petits écrans pour le feu, hors d'usage¹²⁰. Les tableaux, eux, ont été récupérés : sur les vingt-et-un recensés en 1793, il n'en reste plus que deux en 1797 ; ce sont des natures mortes « représentant des vases pleins de fraises, avec deux verres au devant ».

L'affermage des biens appartenant à la République aux nouveaux fermiers adjudicataires s'avéra peu rentable et les héritiers du citoyen Laget récupérèrent finalement une partie des biens non vendus.

¹¹⁶ Le terme apparaît au XVIII^e siècle. Il y avait également une chaise de commodité « à l'anglaise » au château de Laric. Elle est dotée d'un réservoir à eau placé dans le dossier. Mentionnée en 1789, cette chaise est une mode en provenance d'Angleterre. Toujours à Laric, l'étonnante mention d'une chaise à double lunette à charnières sous-entend qu'il existait des chaises d'aisances comme des bidets doubles. C'est ce qu'indique H. Havard dans son *Dictionnaire de l'ameublement* lorsqu'il cite un maître-tourneur parisien fabriquant des sièges à deux dos, au XVIII^e siècle (archives privées de Laric, 1789, pièce ; De Reyniès, 2003-2020, t. 2, p. 676 et 700, d'après Havard, 1887-1889, t. 2, p. 1061).

¹¹⁷ La table de toilette, dont le terme apparaît au début du XVIII^e siècle, comporte un miroir et des tiroirs de rangement. Elle est utilisée par les hommes et les femmes. Le terme de « coiffeuse » est tardif, il n'apparaît pas avant l'Empire (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 344).

¹¹⁸ *Burate* : étoffe de laine plus fine que la bure (*Trésor dou Felibrige*). *Quadrilles* : carreaux, losanges.

¹¹⁹ L'écritoire est un objet combinant des godets à encre, une boîte à sable, un essuie-plume, un étui à plumes et un taille-plume (Arminjon, Blondel, 2006, p. 526).

¹²⁰ Panneau en bois recouvert de tissu, l'écran protège de la chaleur trop forte qui irradie à côté d'une cheminée (De Reyniès, 2003-2020, t. 2, p. 768).

La vente des biens du marquis d'Agoult à La Bâtie-Neuve (août 1793)

La seigneurie de La Bâtie-Neuve appartenait aux évêques de Gap jusqu'en 1591. Elle entra dans la famille d'Agoult en 1748 par le mariage de Catherine de Louvat et de César d'Agoult, conseiller au parlement du Dauphiné. Il devint alors baron d'Auriac et seigneur de La Bâtie-Neuve. Leur fils Hippolyte Édouard Venceslas Auguste d'Agoult [1746-après 1825], épousa Angélique de Vachon en 1783, et hérita en 1789. En 1816, il acquit le grade de lieutenant général du royaume¹²¹.

Le château de La Bâtie-Neuve est construit dans la plaine, légèrement au nord-ouest du village. Une partie de ses vestiges, très arasés, sont encore conservés, alors que le donjon qui atteignait près de 19 m a été démoli en novembre 1951¹²². Ce donjon monumental doté d'un éperon est un héritage du château médiéval élevé dans la première moitié du XIII^e siècle. Il fut intégré au début du XV^e siècle dans une enceinte cantonnée de tours rondes.

En 1769, un notaire procède à l'inventaire des biens immobiliers et fonciers que César d'Agoult avait acquis l'année précédente, et notamment des châteaux de La Bâtie-Neuve et d'Auriac. Les experts désignés vérifient alors l'état général du château mais ne mentionnent pas le mobilier¹²³.

La porte d'entrée donnant sur la cour, une arcade appareillée en pierres de taille, est protégée par une meurtrière. Les vantaux de la porte sont des planches doublées en peuplier, alors que la seconde porte, celle du château, est en noyer à panneaux doublés de sapin.

Au rez-de-chaussée, la cuisine voûtée était accessible depuis un vestibule. Près de la cheminée de l'office, le cendrier ou potager avec ses fourneaux en plâtre, servait à tenir les plats au chaud. Trois grands appartements et un cabinet se développaient au premier étage, complétés par cinq chambres et un cabinet au deuxième étage. Les ailes étaient cantonnées de quatre tours dont deux étaient alors découvertes et les fenêtres des appartements toutes cassées. La chapelle était située dans l'une des tours d'angle, au premier étage, « du côté du couchant ».

Dans la cour pavée, il y avait un puits qui ne devait plus être utilisé car en partie comblé, et son conduit était arasé jusqu'au sol. Le colombier, pourtant en bon état, n'était plus utilisé en 1793. Un jardin appelé « le parterre » occupait le sud de la cour ; agrémenté de plantes en espaliers, et d'arbres nains, il était négligé en raison du manque chronique d'eau. Une allée de peupliers « fort vieux » bornait le château au nord¹²⁴.

Lorsqu'Hippolyte d'Agoult émigre en 1791, ses biens sont saisis et inventoriés. En janvier 1793, ses meubles furent entreposés dans les greniers situés au fond

¹²¹ D'après Dioque, 1996, p. 83 et Grosdidier de Matons, 2003, p. 64.

¹²² Ce donjon étonne tant par son plan que par ses dimensions : d'un diamètre de plus de dix mètres, ses murs atteignaient une épaisseur de 3,30 m ! (Estienne, Nicolas, 1999, p. 202-207).

¹²³ AD05, Ms 85, notes manuscrites de Jules Chérias, 3 et 14 juin 1769, expertise par André Clément maître maçon, et Benoît Laviat, maître charpentier, tous deux de Gap, nommés par maître Joseph Disdier, notaire royal de Gap.

¹²⁴ Description du château d'après le procès-verbal d'estimation des 18 et 19 messidor de l'an II [6 et 7 juillet 1794], et l'expertise des 3-14 juin 1769 (AD05, 1 Q 277 et Ms 85).

de la cuisine, à la suite de la visite¹²⁵. Le 5 août, le commissaire du directoire sépare les meubles qui « *peuvent servir pour le cazernement des troupes ou pour les hopitaux* » ; six bois de lit en noyer et trois matelas en crin, seulement, seront récupérés à la fin de la vente. La vente aux enchères atteint la somme de 2043 livres et 15 sous.

D'après l'expertise du château en 1769, des placards étaient aménagés dans l'embrasure des fenêtres sur le palier de l'escalier. Ces fenêtres étaient donc bouchées définitivement, la première avec des planches ; la seconde en plâtre. Tous les placards en noyer (6) sont déclarés vides en 1793.

En plus du mobilier désormais courant – bois de lit, fauteuils, tables, chaises, canapés – on relève quelques spécificités, en particulier l'existence d'une modeste faïencerie qui était installée dans le château. Construite en 1752 par Jean-Michel Hoetz, originaire de Strasbourg, cette fabrique employa jusqu'à neuf ouvriers, notamment les peintres qui décoraient les assiettes. Jean-Baptiste Guillemain prit la direction de la fabrique en 1762, et il exerça le métier de « maître-fabriqueur de faïence » jusqu'à sa mort, en 1795. On y fabriquait surtout des poêles, et la production céramique est assez médiocre – l'émail étant souvent terne et granuleux¹²⁶ (cf. *infra*, chapitre Vaisselle). La céramique de cette fabrique était tournée dans un petit atelier voûté, puis cuite dans deux « fournaies » – une grande et une petite – situées dans la cour du château. Les faïences étaient entreposées dans un magasin. Un « *tournoir (sic : tour) pour faire la faïence* » est mentionné dans l'inventaire en janvier 1793. Dans la cuisine, on trouva de la faïence brisée dans un redressoir¹²⁷. Un « rouet pour la fayance » – actionné par une poulie à la place de la pédale – fut vendu aux enchères pour la somme de 11 livres, en août 1793. Pour autant, on inventoria peu de vaisselle au château (cf. *infra*, chapitre Vaisselle, et fig. 14 et 15).

On ne trouva pas davantage de livres : une *Bible* en français, « *Le parfait maréchal* », un traité de maréchalerie, et un ouvrage d'agronomie intitulé « *La nouvelle maison rustique* ». Les deux seuls tableaux, l'un représentant saint Joseph, l'autre un paysage, furent vendus pour quelque seize livres. On trouva aussi « deux fourreaux de pistolet en cuir » dans le tiroir d'une garde-robe dont on comprend qu'il s'agit d'une commode et non d'une armoire. Une tapisserie de haute lice à personnages est vendue pour 135 livres, ce qui en fait l'un des biens de plus grande valeur de la vente aux enchères d'août 1793.

Enfin, les officiers municipaux ont trouvé dans une pièce voûtée « une machine qui sert pour séparer le grain d'avec la paille » grâce à une manivelle qui produit un courant d'air. Dans cette caisse en bois, la paille est expulsée par le haut pendant que le grain tombe sur une trémie, et trié selon sa grosseur¹²⁸. Ce « mauvais ventoir pour le bled » est cédé 17 livres lors de la vente aux enchères.

¹²⁵ AD05, 1 Q 277, 5-11 janvier 1793, inventaire du mobilier réalisé en présence de Gaspard Joseph Davin, juge de paix du canton de La Bâtie-Neuve, commissaire nommé par arrêté du directoire du district de Gap, du citoyen André Eyssautier, maire, et de Jean-Baptiste Durand, officier municipal ; 5-6 août 1793, vente du mobilier, en présence de Joseph Laurent Eyraud, administrateur et commissaire du directoire du district de Gap.

¹²⁶ Desnuelle, De Rességuier, 1993, p. 49-53 : le tourneur Jean-Baptiste Audibert acquit la faïencerie du seigneur d'Agoult en 1759.

¹²⁷ Cf. *supra*, note 83.

¹²⁸ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 814.

Quelques années plus tard, en 1795, l'aménagement de la route nationale sur son flanc nord entraînera les premières démolitions du château. Un accident survenu en novembre 1951 condamnera l'imposant château : dans sa chute, l'effondrement d'une partie de la grande tour causa la mort de deux habitants du village.

Vaisselle, ustensiles de table et de cuisine, et récipients de toilette (Fabienne Ravoire)

Les inventaires du Haut-Dauphiné sont d'une grande richesse pour leur précision dans la description des vaisselles, ustensiles de table et de cuisine des grandes maisons du XVIII^e siècle. Tous les matériaux sont précisément indiqués, du plus modeste, le bois, au plus précieux, comme les pièces d'argenterie. On les retrouve dans plusieurs pièces, les chambres, les salons, les cuisines et les offices.

Vaisselle et ustensiles en métal dominant dans tous les inventaires par rapport à la céramique. Le poids du métal, très important pour la table, est prédominant dans la cuisine. La clientèle provinciale reste fidèle à la vaisselle d'étain plus longtemps qu'à Paris qui passe à la faïence dès Louis XV¹²⁹. Cette vaisselle apparaît ainsi dans les inventaires du Petit Laric en 1748. Elle est nombreuse dans les inventaires du dernier quart du XVIII^e siècle (Chorges, Eyguians, La Bâtie-Neuve). Elle est omniprésente dans l'équipement domestique pour la table et la toilette. On assiste ici à l'émergence de la poterie fine en tant que vaisselle de prestige, à l'instar de l'argenterie et de l'étain fin. La part de la poterie commune est en revanche négligeable, contrairement à ce que l'on observe dans les inventaires de Provence orientale¹³⁰, où la vaisselle en terre, quasi absente aux XVI^e et XVII^e siècles, est régulièrement attestée à partir du XVIII^e siècle et pas seulement celle en faïence.

Les récipients liés aux nouvelles boissons que sont le thé et le café sont nombreux. Ils sont en métal, en faïence et en porcelaine. Le chocolat n'est pas mentionné. Sa consommation reste encore peu répandue, alors que celle du café domine nettement avec de nombreuses mentions de cafetières en cuivre, en fer, en laiton et de tasses en faïence. Celle du thé est attestée dans deux châteaux, par la présence de théières en faïence au Petit Laric (1748) et à Chorges (1778). Les récipients spécialisés pour la toilette, l'écriture, l'ornementation sont encore bien rares.

Certains des inventaires comme ceux des châteaux du Petit Laric, de Jarjayes, de Chorges et d'Eyguians, permettent d'appréhender le vaisselier et les ustensiles inventoriés dans les chambres des domestiques. Dans ces espaces, peu de vaisselle est attestée, laissant supposer l'utilisation massive de récipients en bois ou en terre.

¹²⁹ Douroff, 1980, p. 12.

¹³⁰ Romagnan, 2021, p. 382.

La vaisselle destinée à la table

Cette vaisselle, souvent précieuse, est tenue dans des cabinets ou des armoires. Elle se trouve dans une salle dénommée « cabinet » à Laragne (1687) ; au Petit Laric, « à côté de la salle » en 1712, puis « dans la salle et le cabinet à côté » en 1748 ; dans le cabinet ou bibliothèque à Chorges (1778), dans une armoire du salon à Eyguians (1793).



Fig. 10 - Les apprêts du déjeuner dit aussi Le gobelet d'argent, Jean-Baptiste-Siméon Chardin, XVIII^e siècle, cliché Hugo Maertens © Palais des Beaux-Arts de Lille, INV. P 1998.

Le métal ou le prestige de la vaisselle en argent côtoie la vaisselle d'usage en étain

La vaisselle en argent constitue la catégorie de vaisselle la plus précieuse (fig. 10). Seules les personnes les plus riches en possédaient. Par comparaison, les inventaires après décès des XVII^e et XVIII^e siècles de Grasse, d'Antibes ou de Saint-Tropez n'en mentionnent pas¹³¹. Ces récipients sont si précieux qu'ils sont parfois réparés comme les deux saladiers de Jarjayes, soudés à l'étain (1731). Les pièces d'orfèvrerie étaient réalisées par des maîtres orfèvres qui apposaient leur poinçon¹³². Au XVIII^e siècle, les orfèvres parisiens étaient les plus réputés mais en province, une production de qualité existait dans de grandes villes comme Bordeaux ou Toulouse.

Le propriétaire du château de Laragne en détenait, mais elle fut emportée par son descendant, obligé, en 1689, de quitter son château pour se réfugier en Suisse. Sa présence est attestée au château de Jarjayes (1731) avec quatre récipients et vingt-et-un couverts. Cependant, ces récipients sont abimés, sans poinçon. De fait, ils se trouvent non pas dans un cabinet mais dans l'office, à côté de la cuisine.

Le château de Chorges (1778) est le plus riche en argenterie, témoignant ainsi de l'opulence de son propriétaire, le marquis Charles Arnoul de Champoléon. Vingt-cinq services¹³³ et une écuelle sont aux armes de ce dernier ainsi que vingt-sept cuillères de plusieurs sortes et deux *ocelettes*¹³⁴. Les services de table destinés à l'aristocratie portaient en général les armoiries des familles concernées. Toutefois six plats, quarante-huit assiettes, dix-huit couteaux et deux soupnières sont en argent sans armoiries. La mention de soupnière en 1778 est intéressante car ce récipient est surtout employé au XIX^e siècle : il remplace la terrine pour le service de la soupe¹³⁵.

¹³¹ Amouric, Volpe, 2021 ; Romagnan, 2021.

¹³² Du Pasquier, 2000, p. 60. Trois poinçons servaient à identifier le maître orfèvre, à attester des droits payés au roi et à valider la qualité de la pièce par la jurande. Un quatrième poinçon dit de charge, une lettre, était apposé par les villes qui avaient un hôtel des monnaies.

¹³³ Que représente exactement ce chiffre ? Selon le *Dictionnaire universel et français contenant tous les mots français* d'Antoine Furetière (1690) : « Un service d'argent, c'est un certain nombre de plats et d'assiettes, bassins et aiguères » (La table, un art français..., 2021, p. 68, note 180).

¹³⁴ S'agit-il d'osselets, en complément des deux-cents jetons en argent également mentionnés au château ?

¹³⁵ La table, un art français..., 2021, p. 78.

La notion de « service » ne s'impose qu'à partir du XVIII^e siècle : il comprend des assiettes et des plats, qui sont toujours des multiples de douze (en général 24, 48, 60). Les écuelles sont des formes très usitées aux siècles précédents mais qui tendent à disparaître au profit des assiettes creuses à soupe. Elles servent plus à prendre le bouillon du matin. On trouve une écuelle en argent à Jarjayes en 1731 et une écuelle avec son couvercle à Chorges en 1778. Ces écuelles couvertes en argent servaient de couvert individuel pour les déplacements. Elles étaient transportées avec leur plateau – une assiette – et leur cuillère dans un étui en cuir¹³⁶.

Les couverts sont composés de cuillers, de couteaux et parfois de fourchettes dont l'usage n'est pas encore généralisé au XVIII^e siècle. En 1731, à Jarjayes, on compte neuf fourchettes, ce qui témoigne d'une civilité avancée pour le siècle. À Chorges, il n'y a pas de fourchettes : auraient-elles été dérobées ou bien le seigneur mangeait-il à la façon du XVII^e siècle ? Les fourchettes à deux dents existent dès le XVI^e siècle, mais elles servent surtout à piquer les fruits. Au XVII^e siècle, de nombreux nobles dont le roi, mangent encore avec leurs doigts. Les fourchettes existent mais elles sont petites et à trois dents puis quatre dents à la fin du siècle¹³⁷, une forme qui restera en usage jusqu'à nos jours. Au XVIII^e siècle, l'usage des fourchettes est donc encore marginal. Ce fait est confirmé par les fouilles archéologiques. Par exemple, à Marseille, la mention de fourchettes dans les inventaires après décès est faible, contrairement à celle de couteaux et de cuillères. Toutes sont en argent et le nombre d'exemplaires est peu élevé, d'un à huit, sauf chez un marchand. Dans les fouilles archéologiques de cette ville, seules deux fourchettes ont été retrouvées : elles sont en étain et non en argent.

Chez le marquis Charles Arnoul de Champoléon de Chorges, on compte dix-huit couteaux à manche en argent (fig. 11). Ce type de manche est évidemment précieux. Il y en a trois à Jarjayes en 1731. À Marseille, sur soixante-quatre mentions de couteaux, trois seulement sont dits en argent ou en argent fin¹³⁸.



Les cuillères sont de tailles variées et destinées à plusieurs usages. La cuillère est l'ustensile le plus répandu et indispensable à la consommation des denrées et ce, depuis des siècles. Fabriquée en bois, en corne, en métal, son usage était réservé à son possesseur. À partir du XVIII^e siècle, les nombreuses assiettes nécessitent d'en avoir plusieurs. La forme ronde du cuilleron devint plus ovale au cours des XVI^e et XVIII^e siècles. À Chorges (1778), deux cuillères à

Fig. 11 - Couteau de table à lame d'acier et manche en argent, avec poinçon, 1738-1739, lieu de création : Paris. INV. OA 9785 © Musée du Louvre, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau.

¹³⁶ La table, un art français..., 2021, p. 80, cat. 87. Le musée de Strasbourg conserve un tel couvert dans son étui (1771).

¹³⁷ La table, un art français..., 2021, p. 70-71.

¹³⁸ Chazottes, Thuaudet 2023, p. 176 : mention dans quatre actes au XVIII^e siècle.



Fig. 12 - La table d'office dit aussi Les débris d'un déjeuner, Jean-Baptiste-Siméon Chardin, vers 1763 © Musée du Louvre, Dist. GrandPalaisRmn / Angèle Dequier, INV. MI 1040.

soupe et quatre cuillères à ragout sont mentionnées. Ces dernières sont plus longues et le cuilleron est plus large qu'une cuillère à soupe¹³⁹. Elles vont avec les pots à oille¹⁴⁰ (fig. 12), les terrines et les soupnières. À Jarjayes le type de cuillère n'est pas indiqué, seulement le nombre, huit exemplaires (1731).

Les salières font partie du service. À Jarjayes (1731), une seule salière en argent est indiquée mais huit sont mentionnées à Chorges (1778), ainsi que deux cuillères à sel. Au XVII^e siècle, on utilise encore la pointe du couteau pour prendre le sel, conformément à l'usage médiéval.

L'utilisation de la cuillère à sel ne s'impose qu'à partir de cette époque et surtout au XIX^e siècle¹⁴¹. D'autres salières sont en étain : à Jarjayes (1731) et au Petit Laric (1748). Au XVIII^e siècle, ces salières sont de petites dimensions, composées d'une coupelle surmontant une base sur piédouche¹⁴².

Les porte-huiliers en argent, en étain et en faïence (fig. 12), sortes de petits plats à deux contenants permettant de disposer un petit vase à huile et un autre à vinaigre, en général en verre, apparaissent au XVIII^e siècle.

Pour la collation, il y a à Chorges dix-huit cuillères à café – plus petites que les cuillères pour le thé¹⁴³ – pour servir dans des tasses étroites. Une cuillère est à sucre, ce qui veut dire que le cuilleron est grand et percé de trous pour faire tomber le sucre. Curieusement n'y a pas dans l'inventaire de saupoudreuse ou de sucrier ni de pinces à sucre associées. Le sucre de canne n'est pourtant plus réservé aux seuls usages médicaux : c'est devenu un ingrédient courant au XVIII^e siècle, y compris en Haut-Dauphiné¹⁴⁴.

La vaisselle en étain était la plus répandue, dans à peu près toutes les catégories sociales. La corporation des potiers d'étain était présente dans la plupart des villes. Il existait cependant trois catégories d'étain, l'étain commun, l'étain fin et la « claire-étouffe ». L'étain fin ne contenait pas plus de 5 % d'alliage, de plomb en

¹³⁹ Celle présentée dans le catalogue de l'argenterie de Bordeaux mesure 32 cm de longueur (Du Pasquier, 2000, p. 38-39, cat 12).

¹⁴⁰ Pot globulaire sur pieds muni de deux tenons latéraux et d'un couvercle, servi sur un plateau. Il est en argent ou en céramique fine (faïence, porcelaine). Apparut sur la table à la fin du XVI^e siècle, il permettait de présenter un ragout d'origine espagnole, particulièrement riche en viandes et complexe à préparer (La table, un art français..., 2021, p. 74).

¹⁴¹ La table, un art français..., 2021, p. 70-71.

¹⁴² Douroff, 1980, pl. 11, A ; pl. 12, A et B (aiguière casque) ; pl. 7 A ; pl. 23, A et B. pl. 28, A et B (aiguière) ; pl. 18, A et C, pl. 20, D, E, F (salières).

¹⁴³ La table, un art français..., 2021, p. 73.

¹⁴⁴ Les moines chartreux de Durbon en consommaient déjà au début du XVII^e siècle. Il était râpé, comme la muscade (Nicolas, 2007, p. 93, d'après AD05, 1 H 226, 1620, livre de comptes de Dom Boniface d'Augières, f° 48).

général, tandis que l'étain commun en contenait 10 %, et jusqu'à 50 % pour une qualité médiocre qui n'était pas utilisée pour l'alimentation, « la claire-étouffe »¹⁴⁵. Les pièces d'étain étaient marquées du poinçon du maître potier. À partir de 1672, Louis XIV impose la perception d'un impôt sur la vaisselle d'argent puis en 1691 sur la vaisselle d'étain. Un poinçon de marque de la ville est alors appliqué et changeait chaque année. L'étain fin a remplacé dans bien des cas l'orfèvrerie d'argent qui avait dû être fondue sur ordre de Louis XIV. L'étain permettait la réalisation de beaux décors, puisqu'il était coulé, mais contrairement à l'argent, le métal était plus mou et donc plus fragile. Le décor pouvait être réalisé en relief, gravé ou estampé.

Tous les châteaux, sauf Laragne (1687) pour lequel on peut penser que cette vaisselle a été emportée par son propriétaire, en possédaient pour la table. C'est le cas au Petit Laric (1712 et 1748), à Jarjayes (1731) et à Eyguians (1793 et 1797). On note qu'à part Jarjayes, où se trouvaient aussi des récipients en argent, les autres châteaux ne possédaient que cette vaisselle. La vaisselle en faïence complétait ces services en étain au Petit Laric en 1748 (mais pas en 1712) et à Eyguians (1793).

Ces services comportent des assiettes : quatre-vingt-deux au Petit Laric en 1712, dont dix rompues, mais plus que quarante-huit en 1748 ; trente-huit à Jarjayes (1731) ; deux à Eyguians (1793), et des plats : dix-huit grands et moyens au Petit Laric (1712) ; treize à Jarjayes ; quatre plats creux, grands et petits et treize plats dont un fondu au Petit Laric (1748) ; neuf plats petits et grands à Eyguians (1793).

Les assiettes du xvii^e siècle en étain mesurent environ 24 cm de diamètre¹⁴⁶. Elles portent en général des armoiries sur l'aile qui est large (4 à 5 cm), le diamètre du bassin est de 15 cm et une profondeur de 0,5 cm : c'est l'assiette dite « Louis XIII ». À la fin du xvii^e siècle, le diamètre est le même mais le bord est plus court (3 cm) et le bassin est plus large, 18 cm. Ce modèle imite l'assiette en argent. Dans le premier quart du xviii^e siècle, la forme évolue de nouveau. Elle est plus petite (22 à 23 cm), avec un bord plus court et recourbé. Les armoiries disparaissent au profit d'initiales estampées au poinçon. Elles sont souvent en étain commun et non plus fin. L'assiette creuse, massive et solide, apparaît à la fin du xviii^e siècle. Elle n'est pas mentionnée ici.

Au xvii^e siècle, les plats sont à large bord plat ou légèrement infléchi vers le haut et bassin creux, dits à la Mazarine ou Cardinal. Ils mesurent entre 40 et 50 cm avec un bord de 8 à 11 cm¹⁴⁷. Un autre plat encore plus grand, dit « plat de venaison », mesure au moins 55 cm. Vers 1730 apparaît un plat à bord découpé en feston à la façon d'argent, dit « Louis XV ».

Les mentions d'écuellenes n'ont été relevées qu'à Eyguians avec six écuellenes dont une avec son couvercle. Elles étaient hémisphériques, à bord droit et pourvues de deux grands tenons ou oreilles et servaient à boire les bouillons et les soupes. L'ajout d'un couvercle, nécessaire pour garder la boisson chaude, a été instauré à partir du xvii^e siècle. Pour donner à ces écuellenes un aspect plus solennel, les couvercles et les oreilles ont été décorés « à la façon » d'argent¹⁴⁸. Il est probable

¹⁴⁵ Douroff, 1980.

¹⁴⁶ Douroff, 1980, p. 10-11.

¹⁴⁷ Douroff, 1980, p. 11.

¹⁴⁸ Douroff, 1980, p. 13.

que les étains du Haut-Dauphiné provenaient de Lyon. Les écuelles sans couvercle étaient sans décor y compris les oreilles¹⁴⁹. Solides et bon marché, elles étaient utilisées par les populations plus modestes, comme celles des couvents. Dans les contextes de nos châteaux, ces dernières étaient sans doute destinées aux domestiques.

Pour les boissons, quelques récipients en étain sont mentionnés : un « pot à eau », sorte de pichet et un « gros vase » à eau à Eyguians (1793), un grand gobelet au Petit Laric (1748), deux tasses au Petit Laric également et deux tasses à Jarjayes (1731). La tasse est une forme créée au XVIII^e siècle pour la consommation du café, elle était présentée sur une soucoupe¹⁵⁰.



Fig. 13 - Aiguière casque, faïence, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes. INV. 2016-0-353, cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

Une aiguière en bronze est attestée à Laragne (1687) et une autre en étain à Laragne (1708). Les aiguières servaient aux XVI^e et XVII^e siècles et jusqu'à la généralisation de l'usage de la fourchette vers la fin du XVIII^e siècle, au lavage des mains avant et après le repas¹⁵¹. Elle était accompagnée d'un bassin. Le modèle le plus en vogue à la fin du XVII^e siècle à Paris est l'aiguière « casque », car en forme de casque renversé, finement travaillé. Cette forme était aussi fabriquée en faïence (fig. 13). Un modèle plus simple d'aiguière, à col cylindrique, panse ovoïde, bord droit avec ou sans couvercle, était utilisé sur la table au service du vin et de l'eau.

L'acier, le cuivre, le fer, le laiton

Deux plats en cuivre sont signalés à Chorges (1778). Ce métal est peu employé pour la table, mais plutôt pour la cuisine. La présence d'armoiries suppose une fabrication de qualité, peut-être pour des plats à venaisons ou pour servir le poisson. Six « mazarines » sont en cuivre à Jarjayes (1731) et douze sont en fer blanc au Petit Laric (1748). On peut supposer que ce sont des plats à bord long et petit bassin, autrement dénommés plat cardinal ou plat à la mazarine, en vogue surtout au XVII^e siècle¹⁵². Deux couvre-plats sont en laiton à Eyguians (1793).

Un seau à vin en tôle peinte et dorée aux armes du marquis et deux corbeilles à fruits en tôle peinte et vernie ont été trouvés uniquement à Chorges (1778).

Les couverts en acier semblent encore rares au XVIII^e siècle : un couteau au Petit Laric (1748) et six fourchettes à Eyguians (1793). On peut sans doute y ajouter les deux couteaux de table avec manches en os du château de Jarjayes (1731).

¹⁴⁹ Fochier-Henrion, 1968, p. 5, n°10.

¹⁵⁰ Fochier-Henrion, 1968, pl. 29, n°82.

¹⁵¹ Douroff, 1980, p. 14-15.

¹⁵² Arminjon, Blondel, 2006, p. 90.

À Marseille¹⁵³, la seule mention d'acier dans trois inventaires après décès concerne de l'acier sous forme brute, en quantité cependant importante, ce qui suppose un usage plus développé qu'il n'y paraît dans les sources écrites.

La faïence règne sur la table, au côté de quelques productions plus exotiques

Le terme de « fayence¹⁵⁴ » figure dans les inventaires de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Avant cette période, on ne trouve qu'un seul objet, une salière sans pied, dans l'inventaire de Laragne (1687). Les inventaires suivants : Laragne (1708), Petit Laric (1712) et Jarjayes (1731) n'en font pas état. En revanche, en 1748, l'inventaire du Petit Laric mentionne une trentaine de pièces de vaisselle de table en faïence. À Chorges (1778), soixante assiettes en faïence commune, treize saladiers en faïence fine, et un pot à eau en faïence, sont recensés. Quant aux inventaires du château d'Eyguians et de La Bâtie-Neuve (1793), ils en mentionnent très peu : quatre pièces seulement dans le premier, sept pièces à La Bâtie-Neuve et de la faïence brisée dans un redressoir.

La « fayence » désigne une céramique couverte d'un émail stannifère qui peut être blanc, pourvu ou non d'un décor réalisé avec des oxydes métalliques. En Provence, aux XVI^e et XVII^e siècles, ces vaisselles provenaient d'Italie et d'Espagne. En 1679, une production provençale émerge, non loin de nos châteaux du Haut-Dauphiné, à Moustiers. Une première faïencerie est créée par Pierre 1^{er} Clérissy (1651-1728). Il est le fils du potier Antoine Clérissy qui, en 1628, avait fabriqué les tuiles du château de Laragne (cf. *supra*, chapitre Château et ameublement). Joseph, frère de Pierre 1^{er}, en crée une autre près de Marseille à Saint-Jean-du-Désert. Aucune provenance n'est indiquée dans les actes, contrairement à d'autres inventaires provençaux où « Moustier » est précisé¹⁵⁵. Au cours du XVIII^e siècle, d'autres manufactures vont être créées à Moustiers¹⁵⁶ et surtout à Marseille. Les productions, de grande qualité, sont richement décorées. D'autres ateliers provençaux vont aussi éclore dans les terres, à Varages et plus près de nos châteaux, à la Tour d'Aigues, vers 1750, au château de La Bâtie-Neuve en 1752, à Allemagne, vers 1771.

En dehors de l'inventaire de 1793 du château de La Bâtie-Neuve, les récipients en faïence semblent non décorés. Au château d'Eyguians, les faïences sont qualifiées de « blanche » (1793, 1797) ; au Petit Laric (1748) et à Chorges (1778), elles sont dites « communes ». Sont-elles blanches ou simplement décorées ? Les faïences blanches mentionnées sont peut-être d'origine génoise. En effet, les sources écrites du XVIII^e siècle et les fouilles archéologiques réalisées dans plusieurs villes du littoral provençal attestent de leur présence à la fin du XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e siècle (Marseille, Toulon, Fréjus, Antibes)¹⁵⁷. Toutefois, ces dernières sont rustiques, à paroi épaisse et on peut douter pour cette

¹⁵³ Chazottes, Thuaudet, 2023, p. 181.

¹⁵⁴ Le terme « fayence » remplace progressivement le terme de « bugie ou bougie » qui désignait cette catégorie de vaisselle avant l'arrivée de productions régionales (Amouric, Volpe, 2021, p. 398 ; Volpe, 2023, p. 213, note 42).

¹⁵⁵ Volpe, 2023, p. 212.

¹⁵⁶ Julien, 1991 ; Les faïences de Moustiers du XVII^e siècle au XIX^e siècle..., 2013.

¹⁵⁷ Amouric *et alii*, 1999, Romagnan 2021, p. 387 ; Amouric, Volpe, 2021, p. 402-403.

raison de leur présence au château. Lors des fouilles du château de Chorges en 2012, les faïences blanches étaient bien provençales¹⁵⁸.



Fig. 14 - Grand plat à bord contourné, faïence provenant de la fabrique de La Bâtie-Neuve, vers 1750-1760, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes. INV. 488 (Desnuelle, De Rességuier 1993 : 53), cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

Au château de La Bâtie-Neuve, les jattes se trouvant dans le redressoir (vaisselier) sont « à motif fleuri ». S'agit-il de pièces fabriquées dans la petite manufacture du château ? Cela est bien probable car un fin décor de fleurs bleues et jaunes orne justement les rares pièces connues de cette manufacture, qui a fonctionné de 1752 à 1795 (fig. 14).

Les récipients en faïence sont, en premier lieu, des pièces de table, de très nombreuses assiettes, des plats de service, des jattes ou des coupes. L'inventaire du Petit Laric en 1748 consigne deux assiettes et trois jattes, quatre compotiers dont trois avec du cristal ; celui de Chorges (1778) mentionne cinq douzaines d'assiettes en faïence commune, un grand plat, deux jattes dont une avec son couvercle, six petits plats, deux soupières. Celui de La Bâtie-Neuve (1793) recense huit jattes à motif fleuri, un plat rond, une soupière, deux plats en forme de chou¹⁵⁹. Ce légume était particulièrement apprécié sur les tables de l'époque. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les trompe-l'œil en faïence sont fréquents sur les tables qui, dans les milieux aisés, sont des sortes de théâtres alimentaires.



Fig. 15 - Rafrâchissoir à bouteille, faïence provenant de la fabrique de La Bâtie-Neuve, vers 1750-1760, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes. INV. 2016-0-355 (Desnuelle, De Rességuier 1993 : 52), cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

Les accessoires de la table sont également mentionnés et tout particulièrement les salières. Une salière est décrite « sans pied » à Laragne en 1687, cinq salières dont quatre en cristal et faïence¹⁶⁰ sont attestées au Petit Laric (1748) et huit salières à Chorges (1778). Des seaux ou rafraichissoirs, destinés à tenir au frais, verres ou bouteilles, sont mentionnés au Petit Laric (sept, fig. 15), mais aussi des porte-huiliers, à Eyguians (1797). On trouve enfin un moutardier à Chorges (1778) et à Eyguians (1793).

Les récipients et ustensiles destinés à prendre la collation de boissons chaudes, une mode instaurée avec l'introduction des feuilles de thé d'Asie, des fèves de cacao et des baies de café d'Amérique, apparaissent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

¹⁵⁸ Molina *et alii*, 2020.

¹⁵⁹ Terrine en forme de chou du musée des Beaux-Arts de Dijon (La table, un art français ..., 2021, p. 141, cat. 81).

¹⁶⁰ Mention de salières en cristal et en faïence également dans l'inventaire des biens d'Antoine Peyre, collecteur des tailles, à Avançon (9 décembre 1777), d'après Escallier, 1961, p. 24.

Dans nos inventaires, aucune chocolatière n'est mentionnée, ni en céramique, ni en métal. En revanche, les théières sont présentes au Petit Laric en 1748 (2), à Chorges en 1778 (1) ; elles sont en faïence. Les cafetières sont présentes mais elles sont en fer et cuivre (cf. *infra*). Les chocolatières sont de forme assez semblable à celle des cafetières, la principale différence réside en la nécessité d'un couvercle percé permettant l'introduction du bâton dénommé moulinet ou mousoire car destiné à faire mousser le chocolat.



Fig. 16 - Le déjeuner, François Bouchet, 1739 © GrandPalaisRmn (musée du Louvre) Franck Raux, INV. RF 926.

Les gobelets du Petit Laric, huit grands et quatre moyens, désignent des récipients sans anse, qui servaient à prendre le thé, à la manière des gobelets en porcelaine de Chine¹⁶¹. Sur le littoral provençal, le gobelet est dénommé « fingeon¹⁶² », mot d'origine persane. En 1687, Nicolas de Blégny écrit cependant que « *La matière et la forme des tasses à boire le thé [...] est diverse et indifférente* »¹⁶³. Pour le café, « *les personnes de qualité le font servir sur des soucoupes de cristal ou de porcelaine ou de faïence de Hollande, mais plus ordinairement sur des porte-chique que l'on appelle cabaret à café* » (fig. 16). Les tasses en faïence désignées comme étant à café apparaissent dans les seuls inventaires de Chorges avec « douze tasses à café » et d'Eyguians avec « deux

tasses à café et quatre soucoupes ». À la fin du XVIII^e siècle, les tasses¹⁶⁴ sont de petite contenance et munies d'une anse et d'une soucoupe. Les tasses à thé et à chocolat, également pourvues d'une soucoupe, sont plus grandes et plus ouvertes que les tasses à café. Si la consommation du café se répand à partir du milieu du XVIII^e siècle à toutes les strates de la société, en revanche celle du thé et du chocolat reste réservée aux élites.

Le sucre et la confiture accompagnent ces consommations, comme en témoignent les pots à confiture et à miel au Petit Laric (1748), et les sucriers à Chorges (1778) et Eyguians (1793). Les sucriers sont des pots cylindriques dont la partie supérieure, en général bombée, est perforée pour que le sucre en poudre se répande. Le sucre arrive dans les cuisines en pain, préalablement moulu dans des formes en terre cuite. Il est ensuite cassé. On le sert dans des cuillères percées ou avec des pincettes lorsqu'il est en morceaux. Les pots à confiture sont tronconiques ou cylindriques, fermés par un tissu. Les confitures sont préparées en cuisine dans de grandes bassines en cuivre (cf. *infra*).

¹⁶¹ La table, un art français..., 2021, p. 110, note 331.

¹⁶² Amouric, Volpe, 2021, p. 402 ; Romagnan, 2023, p. 198.

¹⁶³ La table, un art français..., 2021, p. 110, note 330.

¹⁶⁴ Le mot « tasse » vient du persan (Tās) et désigne un récipient à boire tenu d'une seule main (Romagnan, 2023, p. 198).

La faïence fine « d'Angleterre »

Cette provenance est indiquée seulement dans deux inventaires, celui de 1748 du Petit Laric où figurent « six tasses Angleterre » et celui de 1778 du château de Chorges où plusieurs faïences sont qualifiées « fayence façon d'Angleterre ». La faïence d'Angleterre correspond à une production très particulière, dite faïence fine, mise au point en 1720 par un potier anglais. Elle consiste à introduire dans une pâte argileuse rougeâtre du silex broyé calciné pour la rendre blanche et obtenir ainsi une faïence. En 1760, un autre potier, Josiah Wedgwood, améliora le procédé en obtenant une céramique à paroi fine, légère, de couleur crème et couverte d'un vernis au plomb. Cette vaisselle, produite désormais de façon industrielle, connaît un grand succès en Angleterre. Elle est cependant diffusée tardivement en France, à partir de 1785, le traité de Vergennes autorisant désormais la libre circulation des produits anglais. Trois faïenciers français, à Paris, à Lunéville et à Montereau, ont cependant réussi à fabriquer, dès le milieu du XVIII^e siècle, une sorte de faïence fine dite terre de pipe¹⁶⁵. La plus célèbre production de l'époque est celle de la manufacture parisienne de Pont-aux-Choux.

Le terme « façon d'Angleterre » peut donc désigner des faïences fines françaises imitant les céramiques anglaises. Mais il peut s'agir aussi de pièces anglaises qui circulaient officieusement. À la même époque qu'au Petit Laric, à Grasse dans un inventaire de 1740, Messire Joseph Maria de Grimaldi possédait « six phingéans [finjans] terre de pipe avec trois soucoupes et une tetière [théière] et moutardier de même »¹⁶⁶. Les tasses du Petit Laric, tout comme celles de Chorges, pourraient donc être parisiennes ou anglaises. Dans tous les cas, il s'agit d'un produit céramique nouveau, très prisé à la fin du XVIII^e siècle et dont l'usage se répand au cours du XIX^e siècle.

La porcelaine, une vaisselle exceptionnelle

Une seule mention de porcelaine a été retrouvée dans ces inventaires. Elle provient du château de Larnage (1687). Dans un cabinet en olivier et noyer muni de seize tiroirs et quatre portes se trouvaient « trois petites *pourcellaines* », une « *gondolle porcellaine* » et une « autre *petite pourcellaine* ». Trois soutiens de porcelaines sont également mentionnés. Il s'agit probablement de plateaux pour présenter ces récipients au moment de la collation.

Le terme de *gandolle* désigne en provençal une coupe large en forme de vaisseau, comme une corbeille posée au centre d'une table, ou une tasse à deux anses¹⁶⁷. En 1635, des « coupes en forme de cloche munies d'anse » sont signalées dans un registre de la Compagnie des Indes Néerlandaises¹⁶⁸. Peut-être s'agit-il de notre *gandolle* ? Les trois autres petits récipients pourraient être des bols ou des tasses. Ces récipients pouvaient servir à consommer des boissons chaudes comme le thé mais aussi des confitures, des fruits frais ou confits¹⁶⁹.

¹⁶⁵ Bontillot, 1997.

¹⁶⁶ Amouric, Volpe, 2021, p. 404.

¹⁶⁷ Mistral, 1878, tome 2, p. 17.

¹⁶⁸ Chollet, Tchakaloff, 1997, p. 76.

¹⁶⁹ Castelluccio, 2013, p. 60.



Fig. 17 - Coupe en porcelaine de Chine, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes. INV. 2016-0-228, cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

La porcelaine est un produit cérame obtenu par la fusion à haute température d'une argile riche en kaolin. Les récipients ont des parois blanches, fines et translucides. Ils sont peints le plus souvent en bleu ; la polychromie (rouge, vert, rose) est plus rare et donc plus onéreuse. Compte tenu de la date assez haute de l'inventaire de Laragne, il s'agit de porcelaines orientales produites en Chine ou au Japon, importées par la Compagnie française des Indes orientales, créée par Colbert en 1664 pour concurrencer

les Compagnies des Indes fondées par les Anglais en 1600 et les Hollandais en 1602. Cette vaisselle est encore peu répandue en Europe (fig. 17). Coûteuse et précieuse, on ne la rencontre que dans les milieux élitaires et encore, très exceptionnellement. En Provence, les archives de la ville de Grasse n'ont livré, pour cette époque, qu'une mention, datant de 1690, de « quelques pourcelaines qui garnissent la garderobe »¹⁷⁰.

Sur le littoral varois, les archives de Saint-Tropez ne mentionnent qu'une fois la présence de porcelaine, à une date par ailleurs très haute, 1601. Il s'agit de l'inventaire après décès de Catherine de Tartellus qui fait état de « quatre platz, deux écuelles posselane des Indes »¹⁷¹. À Arles, pour quatre cent vingt-cinq inventaires dépouillés entre 1687 et 1702, une seule mention a été retrouvée, en 1697, d'« une petite taxe [tasse] de pourcellaine » chez le baron de Beaujeu¹⁷². Les contextes archéologiques de cette époque témoignent aussi de la rareté de cette vaisselle. On peut citer une petite assiette découverte à La Ciotat et deux fragments à Marseille¹⁷³.

Au XVIII^e siècle, cette vaisselle devient plus fréquente tout en restant un produit de luxe. Ainsi à Marseille, la porcelaine chinoise apparaît plus fréquemment dans les inventaires de personnes fortunées¹⁷⁴. La variété des récipients témoigne de son intégration dans l'équipement des riches demeures, dans les services à collation mais aussi sur la table (assiettes, saladiers, compotiers, pots à eau, salières, pots à punch) et pour les pièces décoratives (statuettes, vases).

Pour autant, il n'y a aucune mention de vaisselle en porcelaine dans les inventaires de nos châteaux du Haut-Dauphiné. Cette absence peut être due au fait que les châtelains possédaient des maisons en ville et y conservaient là cette précieuse vaisselle. Mais il est probable aussi que cette dernière était moins répandue dans les terres que sur le littoral, rejoignant ainsi les villes de Grasse et de Fréjus¹⁷⁵.

¹⁷⁰ Amouric, Volpe, 2021, p. 398.

¹⁷¹ Romagnan, 2021, p. 388.

¹⁷² Amouric *et alii*, 1999, p. 147.

¹⁷³ Ravoire, Conche, 2023, p. 136, fig. 13, n° 1 ; Abel, 2014a, p. 156 ; Abel, 2014b, p. 222.

¹⁷⁴ Amouric *et alii*, 1999, p. 148-153.

¹⁷⁵ Amouric, Volpe 2021, p. 399 ; Volpe, 2023, p. 213 : 5 mentions dans 139 inventaires pour la période 1700-1789 (Grasse). D'après les inventaires de la ville de Fréjus, seul l'évêque possédait, en 1740, de la porcelaine de Chine. Il s'agissait d'un service de dix-sept pièces pour la collation (Romagnan, 2023, p. 198).

Le verre pour le service du vin, de l'eau et des liqueurs

De nombreux tableaux des XVII^e et surtout du XVIII^e siècle montrent non pas sur les tables mais sur des dessertes ou dans des rafraichissoirs de table, des verres à pied destinés à la consommation du vin. En effet, le vin est distribué par des serviteurs qui amènent les verres aux convives. Les verres ne trouveront leur place sur les tables qu'à partir du XIX^e siècle. Les fouilles témoignent de la présence de cette verrerie dans des contextes archéologiques contemporains. Pourtant ici, les inventaires ne mentionnent pas ces services en verre. Seul le château de Laragne dispose de deux grands verres, en 1687.

Le vin était servi en carafes ou dans des aiguières dont la forme est influencée par les modèles antiques. Une aiguière en verre est d'ailleurs attestée à Laragne en 1687. Les bouteilles à vin sont nombreuses : on en dénombre vingt-trois à Jarjayes (1731), vingt-cinq à Chorges (1778), soixante-sept à Eyguians (1793). Elles sont désignées comme provenant d'Angleterre à Jarjayes, et comme étant noires à Chorges et Eyguians. Ces bouteilles étaient de forme plus ou moins globulaire, la panse surmontée d'un long goulot au bout duquel des anneaux de verre permettaient de fixer le bouchon. Les bouteilles en verre noir permettaient une meilleure conservation du vin car il était protégé de la lumière (cf. *supra*, fig. 10). Cette couleur est due à une cuisson au charbon de terre, technique mise au point par les anglais en 1630¹⁷⁶.

À partir de la fin XVIII^e siècle, le procédé arriva en France, notamment dans le Languedoc et dans la vallée du Rhône¹⁷⁷. Au XVIII^e siècle, les vins de Bordeaux et de Bourgogne étaient les plus consommés par les élites. Cette consommation de vin est confirmée par la présence de cuves dans la plupart des châteaux (cf. *supra*, chapitre Château et ameublement).

À Eyguians, il y a d'autres types de bouteille : quatre sont dites à eau, trois très petites et blanches, une grosse carrée, deux bouteilles en verre commun, une bouteille en verre blanc. Elles pouvaient contenir de l'eau minérale ou de source qui était vendue par pintes¹⁷⁸ – presque un litre – ou des potions. Une bouteille en verre vert contenant de l'huile se trouvait dans l'armoire de la salle à manger d'Eyguians (1797). Les bouteilles en verre utilisées pour les porte-huiliers sont habituellement en verre blanc.

La consommation de liqueurs est attestée dans plusieurs châteaux. À Laragne, vingt-cinq bouteilles à liqueur, vides, ont été prisées. Une *carrafine*, conservée dans le cabinet, devait certainement en contenir. Trois petits verres à liqueur sont mentionnés à Eyguians (1793).

Dans la dépense du château de Jarjayes (1731) se trouvaient deux bouteilles carrées remplies d'eau-de-vie. Cette consommation d'eau-de-vie est aussi l'apanage des élites. Elle se démocratise avec les bouilleurs de crus dans les campagnes à partir du XIX^e siècle.

¹⁷⁶ La table, un art français..., 2021, p. 99. Mention également d'une bouteille en verre d'Angleterre dans l'inventaire des biens d'Antoine Peyre, habitant à Avançon (9 décembre 1777, d'après Escallier 1961 : 26).

¹⁷⁷ Foy, Amouric, 1984 ; Commandré, 2020.

¹⁷⁸ La table, un art français..., 2021, p. 43.

Les autres récipients en verre

La vaisselle en verre s'affirme sur la table, bien que peu d'inventaires en témoignent. Une coupe et une boîte en verre marbré ainsi qu'une salière en verre furent inventoriés à Laragne (1687).

Des flacons en verre étaient utilisés pour mettre l'huile et le vinaigre. Ils étaient posés dans des porte-bouteilles en faïence (Eyguians, 1797). Deux simples pots en verre contenaient du lait au château de Chorges (1778) et un petit biberon muni d'un bec tubulaire à embouchure étroite, destiné aux enfants ou aux malades, se trouvait dans le cabinet du château de Laragne (1687).

Quelques rares mentions de vaisselle en terre cuite

À Laragne (1687), la mention de « trois assiettes noires curieuses » fait soit référence aux premières vaisselles produites à Albisola, en Ligurie, décorées au manganèse ce qui leur donne un aspect marron, soit à des porcelaines noires ou bleu foncé. Mais comme le priseur a su distinguer dans le cabinet des récipients en porcelaine, il aurait probablement pu le faire pour ces pièces. Il est donc probable que ce sont des récipients italiens. Les premières mentions dans les textes sont localisées à Marseille à la fin du XVII^e siècle. Leur succès en Provence comme sur le littoral aquitain est patent au XVIII^e siècle, mais cette vaisselle n'est pas mentionnée dans nos inventaires.

Pots et ustensiles pour la cuisine et les offices

Récipients et ustensiles de cuisine se trouvent essentiellement dans les cuisines (fig. 18) et dans les pièces désignées « cabinet à côté servant d'office » (Jarjayes, 1731) ou « cabinet à côté de la salle » (Petit Laric, 1712 et 1748). Les gros récipients comme les casseroles, les marmites, les chaudrons et les bouilloires sont entreposés dans la pièce appelée « levier » qui est une annexe de la cuisine (Jarjayes, 1731 ; Chorges, 1778 ; La Bâtie-Neuve, 1793, cf. *supra*, chapitre Château et ameublement).

Pour la cuisson et les préparations culinaires, le cuivre est roi

Le cuivre est particulièrement présent dans nos inventaires puisque, avec cinquante-neuf pièces pour la cuisine et huit pour la table, il représente 40 % du corpus total. À la même époque, il domine aussi à Saint-Tropez, Fréjus et Grasse¹⁷⁹.

Pour la cuisson des viandes avec légumes bouillis, on utilisait des chaudrons et des marmites qui cuisaient longuement au-dessus du foyer de la cheminée. Ces récipients sont présents dans toutes les cuisines : un chaudron avec son anse en fer à Laragne (1687), deux chaudrons à Laragne (1708), un chaudron et une marmite à Jarjayes (1731), un chaudron à Eyguians (1797).

Des casseroles à fond plat et aux parois plus larges qu'une marmite, pourvues d'un manche, sont bien attestées : une casse avec son couvercle à Laragne (1687), quatre casseroles à Jarjayes (1731), dix casseroles à Chorges (1778) mais aussi un poêlon avec son manche en fer à Laragne (1687), trois poêlons au Petit Laric (1748)

¹⁷⁹ Romagnan, 2021 ; Amouric, Volpe, 2021.



Fig. 18 - Antoine Raspal (1738-1811),
Intérieur de cuisine, vers 1775, huile sur toile.
Collection musée Réattu, Arles.

sans pieds, servant à cuire à l'étouffée des aliments entre deux couches de pâte, sur les braises ou au four¹⁸⁰. Une poissonnière, récipient long à parois rectilignes et couvert, disposé sur une plaque perforée¹⁸¹ est trouvée à Chorges (1778). « Un bassin grand pour les confitures » est mentionné dans la cuisine au Petit Laric (1748, fig. 18).



Fig. 19 - La Fontaine de cuivre,
Jean-Baptiste-Siméon Chardin,
1733-1734, © GrandPalaisRmn
(musée du Louvre) / Stéphane
Maréchal, INV. MI 1037.

souvent fabriqués en terre cuite. Lorsqu'il n'a pas de fond, il peut être disposé directement dans l'âtre, sur les braises. Le plat est posé dans la partie supérieure qui est munie de deux anses latérales, et fermée par un couvercle pour surveiller la cuisson. La présence de ces fours dans la chambre des domestiques suggère qu'ils y faisaient cuire leur repas¹⁸³.

et une poêle à frire à Eyguians (1793). Les passoirs en cuivre sont indispensables à la cuisine : il y en a une à Laragne (1708) et une autre ovale avec un couvercle à Jarjays (1731).

Les récipients spécialisés sont également mentionnés. Ainsi plusieurs tartières sont inventoriées à Laragne (1687) : deux tartières avec couvercle, trois tartières sans pieds, et un couvercle. La tartière ou tourtière est un récipient circulaire à couvercle, avec ou

Pour chauffer l'eau on utilisait des coquemars : l'un sans couvercle est mentionné à Laragne (1687) par exemple. Les fontaines pouvaient se trouver dans la salle, mais quand elles sont grandes, leur place est sans doute dans l'office¹⁸². Elles sont peu nombreuses : une, pourvue de deux robinets, à Chorges (1778) et trois autres à Eyguians (1793, fig. 19).

Pour distiller ses propres eaux-de-vie, le marquis de Chorges possédait un alambic (1778). Il y en avait un aussi dans la dépense au château de Jarjays (1731).

Les cafetières et le moulin pour moudre le café sont dans la plupart des inventaires en fer (cf. *infra*) mais on trouva toutefois à Eyguians deux « mauvaises » cafetières en cuivre (1793), ainsi que deux fours de campagne. Ces derniers, utilisés pour des cuissons à l'étouffée, sont le plus

¹⁸⁰ Arminjon, Blondel, 2006, p. 56.

¹⁸¹ Fattori, 2003, p. 39.

¹⁸² Fochier-Henrion, 1968, pl. 20, n°51.

¹⁸³ Fattori, 2003, p. 96 ; Arminjon, Blondel, 2006, p. 32.

Mais le fer blanc n'est pas en reste

Au XVIII^e siècle, pour des raisons d'hygiène, la tendance est au remplacement des récipients en cuivre par des ustensiles en fer, le cuivre étant jugé dangereux pour la santé comme l'a démontré Joseph Amy en 1749¹⁸⁴. Pour autant, comme on vient de le voir, le cuivre est encore bien présent, en particulier pour les récipients culinaires.

On trouve en abondance des marmites en fer : quatre au Petit Laric en 1712 mais plus que trois marmites et couvercles en 1748 ; six à Chorges (1778) ainsi que des chaudrons : deux grands et deux petits au Petit Laric (1712 et 1748) et trois à Chorges (1778). Deux couvercles sont mentionnés à Jarjayes (1731).

Des pots culinaires sont aussi mentionnés : quatre pots dont deux à anse à Laragne (1687). Sont-ce les mêmes qui sont désignés « pots à feu » en fonte en 1708 ? On trouve également un pot à cuire le potage à Jarjayes (1731), six pots au Petit Laric en 1712, deux pots à Chorges (1778). Les trépieds en fer permettant de cuire des pots sur le feu vif de la cheminée ne sont cités dans aucun inventaire. Un réchaud en fer, servant à tenir les plats au chaud, est mentionné à Jarjayes (1731).

Les poêles à frire et les casseroles en fer sont courantes : deux poêles à frire, une casse - poêlon - avec anse et une casserole au Petit Laric (1712), une poêle à frire avec manche à Jarjayes (1731), deux poêles à frire à Chorges (1778). On cuisait les pâtés dans des tourtières en cuivre (cf. *supra*) ou en fer. Il y en avait deux avec un couvercle au Petit Laric (1712 et 1748) et trois à Chorges (1778). Les lèche-frites, longs plats destinés à recueillir le jus des viandes cuites à la broche sont attestés : un à Jarjayes (1731) et à Chorges (1778), deux au Petit Laric (1748). Le broc en fer « pour les viandes » trouvé dans l'office à côté de la cuisine du château de Chorges (1778) servait peut-être à recueillir les jus. C'est d'ailleurs de Chorges (1778) que provient la seule mention de gaufrier. Une jambonnière servant à cuire le jambon est enfin attestée au Petit Laric (1712).

Il y a des coquemars en cuivre mais aussi en fer, pour faire chauffer l'eau, au Petit Laric (1712) et à Chorges (1778). Les bassines et cuvettes sont nombreuses : une bassine avec ses pieds à Laragne (1687), trois bassines et deux cuvettes au Petit Laric (1712).

Les ustensiles en fer sont prisés également, comme les passoires (Petit Laric, 1748 ; Chorges, 1778), les écumoirs (Jarjayes, 1731 ; Chorges, 1778), et des cuillères spéciales : une cuillère percée (Petit Laric, 1712 et 1748), une cuillère à pot à Chorges (1778) ; enfin, un couteau à hacher la viande à Jarjayes (1731).

Il y avait des cafetières et des moulins à café, en fer, à Jarjayes (1731) et à Chorges (1778). Deux grilloirs, récipients circulaires dans lesquels les grains de café étaient grillés sont attestés au Petit Laric (1748). Au XVII^e siècle, le café, importé en grains à Marseille depuis Le Caire arrive frais, tandis que celui qui arrive à Paris et à Lyon est acheminé par Amsterdam ; il est vieux d'au moins deux ans¹⁸⁵. Le grilloir en forme de cylindre peut être déposé sur un foyer de cheminée ou sur

¹⁸⁴ Livres en bouche, 2001, p. 194-195.

¹⁸⁵ *De l'usage du café, du thé et du chocolat*, par Philippe Sylvestre Dufour publié en 1671, cité dans *Le café à Bourbon*, 2008, p. 100.

un brasero. À défaut de grilloir, les grains de café sont grillés dans une « poêle à rôtir le café »¹⁸⁶. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le café était moulu dans des mortiers en marbre, en bois ou en métal. Les premiers moulins à bras spécifiques pour le café, dits *Louis XIV*, sont pourvus d'une manivelle et d'un tiroir où l'on récupère la mouture. La cafetière en métal ressemble à un pichet à panse globulaire, col cylindrique, pourvu de trois pieds, d'un bec verseur et d'un long manche perpendiculaire, comme on peut le voir sur le tableau du *Déjeuner* de François Boucher (cf. *supra*, fig. 16). La cafetière « à la grecque » apparaît dans les années 1765-1770 ; elle est en deux parties, celle du bas est tronconique et contient l'eau, celle du haut est cylindrique, surmontée d'un couvercle. Un long bec verseur part de la base qui est désormais dépourvu de pieds. Ces cafetières destinées à la préparation et non pas au service, sont en cuivre ou en fer blanc¹⁸⁷ (cf. *supra*, chapitre Château et ameublement).

Étain et laiton : récipients et ustensiles sont peu nombreux

Les seules mentions de laiton sont les deux passoires en « fil d'archail » de Laragne (1687) et deux casseroles à Eyguians (1793). Une cafetière dite « de composition » c'est-à-dire en alliage métallique, sans couvercle et presque hors d'usage, fut trouvée à Jarjayes (1731). L'huilière en étain du château d'Eyguians (1793) est probablement un pot à huile pourvu d'un bec fin et d'un couvercle, appelé aussi « mesure à huile »¹⁸⁸. Sa place n'était pas donc pas sur la table. Les mesures en étain sont prisées au Petit Laric (1748). À Eyguians (1793), ce sont des mesures à vin : une d'un pot, deux d'un demi-pot, deux d'un quart de pot. Un pot équivalait à une pinte soit environ 0,9 litre.

Pots de fer contre pots de terre

En dehors des faïences et des porcelaines destinées à la table, les pots en terre sont peu évoqués, le fer blanc et le cuivre étant nettement préférés car plus solides. La plus ancienne mention est celle de deux pots en terre verte à Laragne (1687). Il s'agit probablement de pots de conserve produits dans la région. Les gros pots de conserve sont désignés comme étant des urnes. Ils contenaient de la graisse (Jarjayes, 1731) et de l'huile (Petit Laric, 1748 ; Eyguians, 1793). Ces pots étaient pourvus d'un couvercle en toile, en papier, ou en bois.

Une terrine avec couvert est mentionnée au Petit Laric en 1712. À la fin du XVII^e siècle, Antoine de Furetière la désigne comme étant un récipient circulaire en forme de jatte ou de bassin. À partir du XVII^e siècle, la terrine désigne aussi un récipient qui prend place sur la table, contenant les potages et ragouts servis au début de tous les repas, en les maintenant au chaud¹⁸⁹. N'étant pas associés à la faïence ni au métal, on peut supposer que cette terrine était en terre cuite, probablement glaçurée comme cela se faisait durant l'Ancien Régime.

¹⁸⁶ Arminjon, Blondel, 2006, p. 162 ; Romagnan, 2023, p. 196.

¹⁸⁷ *Le café à Bourbon*, 2008, p. 102 ; 110-111 ; 115 ; 130-131.

¹⁸⁸ Fochier-Henrion, 1968, pl. 12, n°28-29.

¹⁸⁹ *La table, un art français...*, 2021, p. 74-78.

Les vases et récipients de réserve

Les mortiers en pierre, souvent en marbre comme au Petit Laric (1712), sont énumérés dans plusieurs cuisines. De forme hémisphérique, à fond et parois épais, le mortier servait à piler le gros sel, l'ail et les herbes grâce à un pilon en bois (Laragne, 1687) ou en fer (Chorges, 1778). À Jarjayes (1731), le mortier en pierre est brisé. Au château de La Bâtie-Neuve (1793), « une pierre pour y mettre de l'huile, creusé (*sic*) de deux côtés, faite en ovale » a été oubliée dans une cave lors du premier inventaire en raison de l'obscurité ! Il y avait aussi deux dame-jeanne, bouteilles globulaires recouvertes d'osier, servant à conserver et transporter le vin ou le vinaigre.

Contrairement à la Provence du littoral, on ne trouve pas ici de mention de jarres ou jarrons en terre pour conserver l'huile et des denrées comme la farine et les salaisons. À Laragne (1687), les aliments étaient conservés dans le sel, dans des saloirs, coffres en pierre ou en bois montés sur pieds¹⁹⁰. Il y avait aussi un garde-manger ou « charnier », sans doute un petit meuble muni de crochets pour suspendre les salaisons¹⁹¹. Pour autant, on trouva des jambons et du lard « gattés, mal sallés, rongés par les rats, pleins de vers, et à jeter avec quelques saucisses de même » dans l'office à côté de la cuisine du château de Jarjayes (1731).

Les récipients pour la toilette, les malades et le confort

Ces récipients sont en métal et surtout en faïence. Peu nombreux, ils se trouvent sans surprise dans les chambres. À l'époque, la toilette, dans l'aristocratie, est dite sèche¹⁹². On change de linge plutôt que de devoir passer son corps à l'eau, l'eau étant susceptible de véhiculer des maladies. Pour masquer les odeurs, on utilise au xvii^e siècle des parfums forts à base de musc et de civette et, des effluves plus légers au xviii^e siècle à base de lavande, de violette, de thym ou de romarin.

Une petite toilette se faisait avec un pot à eau et une bassine, mais nombre de chambres n'en sont cependant pas équipées. Les cuvettes en faïence sont les récipients les plus fréquents : à Laragne (1687), au Petit et au Grand Laric, parfois complétées avec des pots à eau, comme à Chorges en 1778 (fig. 20). On se lavait les mains dans des cuvettes et des bassines, alimentées en eau dans des brocs en cuivre et en étain (Laragne, 1687 ; Petit Laric, 1748).



Fig. 20 - Pot à eau et sa cuvette en faïence, atelier de Varages, Musée muséum départemental des Hautes-Alpes. INV. 2016-0-348 (1-2), cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

¹⁹⁰ À ne pas confondre avec les saloirs, coffres pour conserver le sel (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 470-472).

¹⁹¹ Dans le nord du département, le charnier désigne la pièce froide où l'on conserve la viande salée et fumée (Mallé, 1999, p. 410).

¹⁹² Garnot, 1995, p. 128-129.



Fig. 21 - Bidet en faïence, Moustiers ?
Musée muséum départemental des Hautes-Alpes,
cliché Nathalie Nicolas-Girardot.

Le pot de chambre en terre cuite ou en métal est peu répandu avant le XVIII^e siècle et encore, seulement dans les milieux aisés : au Grand Laric (*circa* 1770) et à La Bâtie-Neuve (1793)¹⁹⁴. « Une petite chaise percée pour la nuit avec un vase en fayance blanche » équipait une salle du château d'Eyguians (1797).

Le soin des malades est rarement évoqué dans les inventaires et l'on relève aussi à Eyguians la mention d'« un pot en étain avec son couvert pour donner à boire aux malades » (1797). Il s'agit d'un biberon de malade, récipient à fond plat avec un long goulot étroit et une anse latérale. À ne pas confondre avec un biberon pour enfant, il est souvent fermé par un couvercle pour éviter que le liquide ne se renverse sur la personne alitée¹⁹⁵.

Les chauffages d'appoint – bassinoire, brasero et chaufferette – améliorent le confort au château. La bassinoire est un récipient circulaire fermé par un couvercle ajouré dans lequel on dépose les braises. Elle diffuse la chaleur dans le lit où elle est glissée avant le coucher, grâce à un long manche en bois (Laragne, 1687 ; Petit Laric, 1712 ; Chorges, 1778). Quant à la chaufferette, elle permet de se réchauffer les pieds ou les mains grâce à une sorte de caisse en bois contenant des braises, comme dans le cabinet des bains du Grand Laric, vers 1770¹⁹⁶.

Objets d'ornementation et de piété

Les vases et objets d'ornementation prennent une place importante au XVII^e siècle et surtout au XVIII^e siècle dans les demeures cossues. En particulier, les vases à fleurs, souvent de grandes tailles, trouvent place sur les cheminées, les tables et les consoles. Seuls les inventaires du château de Laragne (1687) et de Chorges (1778) en mentionnent. Dans le cabinet de Laragne se trouvait cinq vases à tenir fleurs, trois bleus et deux noirs. Il pourrait s'agir de vases en porcelaine chinoise à fond noir ou bleu foncé. Ces récipients étaient très rares et l'objet de copies en faïence. Ils sont en tôle peinte et vernie à Chorges (1778).

¹⁹³ Arminjon, Blondel, 2006, p. 308.

¹⁹⁴ La table de nuit ou de chevet servait initialement à le ranger (De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 348).

¹⁹⁵ Fochier-Henrion, 1968, pl. 3, n° 5 et 7 ; Arminjon, Blondel, 2006, p. 340.

¹⁹⁶ Fattori, 2003, p. 81, 91 ; Arminjon, Blondel, 2006, p. 480-482.



Fig. 22 - Coupe à pied en argent et noix de coco, lieu de production : Allemagne, xv^e siècle. CC BY – MRAH / © ImageStudio Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. INV. 100.

Dans la bibliothèque de ce château, les objets de curiosité abondent, comme ce « sabre à la turque garni en argent étranger » qui côtoie des pistolets d'arçon, une paire de raquettes ou bien encore un calice fait dans une coque de noix de coco avec un pied en argent (fig. 22). Le goût pour les curiosités exotiques, très répandu dans l'aristocratie depuis la découverte du Nouveau Monde, est mis en valeur par des objets composites mêlant coquillages, coraux et fine orfèvrerie.

Cette mode témoigne d'un raffinement certain, ce que confirmera l'analyse de la bibliothèque du château.

Les bibliothèques (Christine Roux)

Livres et pratiques culturelles

Documents rares et précieux, les inventaires de bibliothèques sont de remarquables indicateurs des pratiques culturelles. Comme l'écrit Roger Chartier : « La lecture n'est pas un invariant historique, mais un geste qui dépend des formes de sociabilité, des représentations du savoir et du loisir, des conceptions de l'individualité¹⁹⁷ ». On peut y sentir l'influence des activités professionnelles (droit, armée), des modes (héraldique, jardinage) ou, au contraire, de choix personnels à contre-courant. Mais ces documents ne disent pas tout : toute bibliothèque a sa vie propre. Les livres entrent et sortent, se prêtent, se perdent, enfin, une bibliothèque peut avoir seulement une fonction d'apparat sans que son propriétaire se jette dans la lecture.

Pour saisir l'originalité – ou le conformisme – d'une bibliothèque, il est nécessaire d'évaluer au préalable le nombre de titres et, parmi eux, d'opérer un classement ; le plus logique est de suivre la « doctrine des inventaires » établie par François Furet d'après les manuels de bibliographie des Lumières¹⁹⁸. Le principe qu'il retient distingue les catégories suivantes : théologie et religion, droit et jurisprudence, histoire et géographie, sciences et arts, enfin Belles Lettres. Leur importance révèle les choix des lecteurs et leur rapport au monde : les grandes familles aristocratiques, soucieuses des lignages et du rôle historique qu'elles prétendent jouer favorisent l'histoire ainsi que la religion – l'Église étant l'alliée de la monarchie. Mais le poids de ces catégories évolue au cours du xviii^e siècle. À mesure que les Lumières se répandent, l'histoire perd du terrain devant les Belles Lettres ; la théologie s'effondre au profit de la science.

Il reste un obstacle non négligeable : l'imprécision de l'écriture des titres (souvent sans nom d'auteur) dont certains restent mystérieux, malgré l'outil précieux que représente le catalogue de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁹⁷ Chartier, 1987.

¹⁹⁸ Furet, 1965.

Dans l'inventaire de Chorges, par exemple, il n'est pas aisé de débusquer sous *Scanderbury, aventures du prince d'Albe*, l'*Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roy d'Albanie* de Jacques de Lavardin. Dernière imprécision : les éditions ne sont pas datées et, pour les auteurs qui ont été réédités, il est difficile de choisir. Ainsi, la date de parution des ouvrages sert-elle de référence pour les situer dans l'histoire littéraire. Lorsqu'un ouvrage a eu plusieurs éditions, il a parfois été possible de retrouver la date de l'ouvrage concerné grâce au nombre de volumes. Ainsi, à Chorges, on peut en déduire des cinq tomes des œuvres de Voltaire qu'il s'agit de l'édition de 1741. Sauf si un tome s'est perdu...

D'autres sources peuvent compléter nos connaissances sur les goûts et les modes d'acquisition des livres. À ce titre, on découvre dans la correspondance de la famille de Laric combien les relations parisiennes sont sollicitées pour envoyer les publications qu'on ne peut se procurer en province. Les hobereaux locaux suivent l'actualité : ils raffolent des gazettes et des *Nouvelles à la main*¹⁹⁹. Tel gentilhomme demande une copie de l'*Henriade* d'Arouet²⁰⁰ – qui n'a pas encore pris le nom de Voltaire – dès sa parution ; un autre désire qu'on lui envoie *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau. Si l'on ajoute les prêts de livres, pas toujours rendus, c'est toute une vie autour de la lecture qui se dégage et qui complète les leçons des bibliothèques²⁰¹.

Les inventaires des châteaux de Jarjayes, d'Eyguians, de Chorges et de Chabestan sont fort différents : trop peu de livres à Jarjayes pour tirer des conclusions. La bibliothèque d'Eyguians est modeste (29 titres, d'après les inventaires de 1793 et 1797²⁰²), traditionnelle (histoire et religion en majorité) avec quelques « best sellers » comme les œuvres d'Ovide – 37^e livre le plus populaire au XVIII^e siècle – celles du poète Jean-Baptiste Rousseau et *L'Essai général de tactique* de Guibert qui fut un immense succès depuis sa parution jusqu'au règne de Napoléon, qu'il inspira²⁰³. À noter un livre d'actualité locale : *Mémoires sur les maladies épidémiques qui ont régné dans la province de Dauphiné depuis l'année 1780* (Jean-François Nicolas, Grenoble, 1786), qui semble indiquer de la part de Pierre Laget un intérêt pour la culture scientifique à partir de situations locales. Notons l'absence totale de romans.

Il n'existe pas d'inventaire de livres dans les documents provenant du château de Laric à Chabestan mais les archives départementales de la Seine-Maritime (129 J 4) conservent celui de la bibliothèque de Claude Marie Ruffo de Laric, dernier de la famille, qui a vécu de 1806 à 1837 (date de sa mort) à Argueil, propriété de son épouse, Anne Louise Marie de Trie. L'inventaire des 1426 volumes a été rédigé après 1821, date de la parution des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, qu'il possède. Avec ses 389 titres, elle est d'importance moyenne, mais soutient la comparaison avec celles des autres familles de parlementaires –

¹⁹⁹ Gazettes ou journaux souvent anonymes, parfois clandestins, auxquels on s'abonnait pour connaître les controverses ou les scandales.

²⁰⁰ Le 86^e livre le plus fréquent dans les bibliothèques au XVIII^e siècle, paru en 1724.

²⁰¹ Roux, 2004, p. 404-416.

²⁰² Par comparaison, au XVIII^e siècle, un cinquième des Parisiens détient au moins un livre et la moitié des familles nobles de Paris a une bibliothèque. Richesse et possession de livres sont évidemment liées.

²⁰³ Le comte de Guibert a voyagé de Sisteron à Gap, on ne peut savoir si le propriétaire l'a rencontré et acheté l'œuvre par curiosité ou pour le seul bruit qu'il a fait à sa parution dans les salons et l'opinion publique.

le père de Claude Marie Ruffo, Jean-François de Roux, était conseiller au parlement de Grenoble. Le poids de certaines catégories (Belles Lettres par exemple, 37 %, ou récits de voyage, 7 %) indique qu'il ne s'agit pas seulement d'une bibliothèque professionnelle ni d'une bibliothèque d'apparat.

Plusieurs indices montrent qu'il s'agit de la bibliothèque familiale, car elle comporte nombre de titres rares mentionnés dans les échanges épistolaires des Laric. Le croisement avec la correspondance de la famille permet aussi de révéler plus finement combien la lecture correspond aux intérêts ou aux compétences des propriétaires. Ainsi *L'Ami des hommes* et le *Dictionnaire Économique* de Mirabeau père rappellent l'adhésion du comte de Laric à la pensée des physiocrates, de même que le nombre d'ouvrages sur l'agriculture confirme sa volonté de développer et de moderniser les cultures dans la Val d'Oze. Enfin les livres de voyage, dont les découvertes de Pompéi, ont dû accompagner Claude Marie dans son voyage à Rome et à Naples en 1786, ou même lors de son émigration en Campanie. La bibliothèque affiche aussi les ambitions de cette famille qui a désespérément voulu se détacher de la tradition robine et se faire reconnaître par la plus haute noblesse italienne²⁰⁴. On peut débusquer la prétention à l'héritage Ruffo jusque dans les rayonnages, avec un traité sur la noblesse de Naples de Ferrante della Marra, duc de La Guardia, apparenté aux Ruffo.

Par bien des aspects, souvent ténus et, pris séparément, peu significatifs, mais qui, en réseau, donnent sens, cette bibliothèque reflète le vécu quotidien des Laric. Elle n'est pas qu'une représentation, elle accompagne le lecteur. *Du Traité des bêtes à laine* à la généalogie napolitaine, le livre révèle les préoccupations, les intérêts, les questionnements, affiche des orgueils, des certitudes.

Ces certitudes seront mises à mal par la rupture de la Révolution et l'épreuve politique. Les centres d'intérêt de Claude Marie se sont figés ; autant le voyageur manifestait de l'intérêt pour les mutations du goût qui marquent la fin de l'Ancien Régime, comme l'apparition de l'archéologie et de ce qu'on nommera plus tard le néo-classicisme, autant cette curiosité s'est stérilisée après l'émigration : aucune trace d'une ouverture vers les prémices du romantisme anglais, allemand, ni même français. La part du XIX^e siècle n'est qu'un rattachement au passé : martyrologe révolutionnaire, derniers romanciers de l'Ancien Régime. Le livre n'est plus le miroir du siècle mais le reflet du précédent. Que le dernier ouvrage acquis par Claude Marie Ruffo soit celui de Joseph de Maistre est en soi tout un symbole.

La bibliothèque du château de Chorges

Heureuse découverte que la bibliothèque du château de Chorges (1778) ! Avec ses 326 titres, elle se classe au-dessus de la moyenne de celles de la noblesse française qui est, selon Roger Chartier, de 300 volumes²⁰⁵. Elle équivaut à celle de Laric. Nous n'avons pas d'autre point de comparaison mais il est évident qu'elle

²⁰⁴ Persuadés de descendre des Ruffo de Calabre, les Roux de Laric ont obtenu en 1774 pour la dernière génération le droit de porter noms et armes des Ruffo et ont été reconnus comme parents par les Ruffo italiens. Jean-François de Roux de Laric est le père de Claude Marie Ruffo, comme le nom ne l'indique pas.

²⁰⁵ Chartier, 1987.

est parmi les plus fournies. Selon l'inventaire, les livres sont conservés dans une pièce spécialisée, la bibliothèque.

Le catalogue ne révèle aucune volonté de classement, on note même plusieurs doublons et on ne trouve aucun ouvrage postérieur aux années 1750. Il s'agit d'une bibliothèque à cheval entre le Grand Siècle et le Siècle des lumières, fidèle à certaines grandes tendances, puisque s'y retrouvent 25 des livres les plus fréquents des bibliothèques parisiennes au XVIII^e siècle, dont le n°2, *l'Histoire de France* de Mezeray (1715), contre 44 dans celle de Chabestan.

La catégorie la moins fournie, comme souvent, est la catégorie sciences et arts, avec 15 titres (4,5 %) touchant la physique, la chimie, les mathématiques et le jardinage. La famille Martin de Champoléon n'était ni pieuse ni dévote : 37 titres seulement d'ouvrages religieux (11 %). L'origine protestante de la famille est peut-être une explication. Histoire et géographie représentent 94 titres (30 %) - 84 pour l'histoire, 11 pour la géographie ou les voyages. L'histoire antique est très représentée, qu'elle soit écrite par des auteurs antiques ou modernes, tout comme les biographies de personnages illustres et l'histoire moderne. Une ouverture au monde se fait avec deux ouvrages sur l'Amérique.

La surprise majeure vient du rayon Belles Lettres avec 137 titres (42 %). Ceux-ci commencent avec la littérature antique (*L'Odyssée*), puis les romans grecs comme *Daphnis et Chloé* et *Les amours de Clitophon et Leucippé* et, bien sûr, les classiques : Homère, Ésope, Cicéron, César, Virgile, Ovide, Horace, Tacite, Juvénal (sauf Pline). La présence du *Roman de la rose* est une rareté : il s'agit sûrement de l'édition de 1735 de Nicolas Langlet du Fresnoy. Cette édition, à partir des manuscrits, a exigé de Langlet un travail d'établissement du texte et l'a popularisé. La Renaissance est assez bien représentée (*La Jérusalem délivrée*, Montaigne, Ronsard, Brantôme) mais la majorité des œuvres de fiction datent de 1660 à 1761. Aux grands classiques, déjà connus comme tels : Corneille, Molière, Racine, Boileau, Bossuet, Fénelon et Pascal s'ajoutent les romans à la mode comme *le Grand Cyrus* de Magdeleine de Scudéry ou les œuvres de Madame de Villedieu et de Madame Deshoulières, dont les noms sont moins familiers aujourd'hui. Les Martin de Champoléon ont acheté les parutions du début du siècle : Lesage, Marivaux, Regnard, l'abbé Prévôt mais aussi Fontenelle, la traduction par Antoine Galland *des Mille et Une Nuits* avec quantité de romans parfaitement oubliés aujourd'hui.

Une autre caractéristique est l'anglophilie de la famille : Pope, Addison, Milton, *Robinson Cruséo* et un grand succès de l'époque, *Venise sauvée*, d'Otway.

Quelques titres attirent l'attention : les œuvres de Rudolph Agricola, humaniste hollandais du XV^e siècle (il voisine aussi avec les œuvres d'Érasme, rebaptisé *Didier* pour *Desiderius*), *La vie de Philis de La Charce*, deux recueils de contes de fées, un ouvrage sur le zodiaque, un traité de chiromancie et les *Prophéties* de Nostradamus.

Alors que dans les familles de haute noblesse (ducs et pairs) c'est le poids de l'histoire qui domine, on sent que la famille de Champoléon privilégie les Belles Lettres, ce qui est rare dans la première partie du siècle. Il s'agit donc d'une bibliothèque d'honnête homme, acquise sur une ou deux générations attachées aux racines culturelles de l'Antiquité, mais dans une famille pour qui la lecture est aussi un moment de plaisir.

Les deux bibliothèques de Chorges et de Chabestan peuvent corriger la notion de « provincialisme » qui s'attache souvent à l'élection de Gap. Sans aller, peut-être, jusqu'à parler de « lumières provinciales », on constate que les bibliothèques sont le reflet des classiques du Grand Siècle et du Siècle des lumières. Leurs possesseurs ne sont guère passés à côté des grands courants littéraires et philosophiques contemporains ; ils ont aussi manifesté leur personnalité par l'acquisition de titres moins connus.

Conclusion

Chacun des inventaires considérés dans cet article offre un éclairage sur la vie dans les châteaux du Haut-Dauphiné tout au long du XVIII^e siècle. L'énumération des meubles tout comme la fonction des pièces que traverse le notaire, témoignent des préoccupations de l'aristocratie et de ses aspirations au confort. Les demeures seigneuriales adoptent des dispositions plus rationnelles, avec une spécialisation croissante des pièces qui sont plus petites et plus nombreuses, desservies par des couloirs et des corridors précédés d'autant de vestibules et d'antichambres. Mieux chauffées, les pièces font place à l'intimité, au soin de la personne et aux nouvelles sociabilités, au jeu comme à la lecture. Dans les salons et les cabinets, les espaces privés et publics sont progressivement cloisonnés, mais les anciens usages perdurent ; à ce titre, la chambre peut faire office de salle à manger si l'on s'en tient aux sièges et aux tables qui l'encombrent encore.

Mais à côté des gros meubles de rangement comme les armoires apparaissent les placards, d'abord logés sous les escaliers, puis progressivement intégrés dans les murs : le meuble médiéval que l'on transportait naguère de château en château n'est plus.

À l'instar des changements qui affectent les pièces du château, on observe une profusion et une miniaturisation des meubles spécialisés, avec une variété de modèles aujourd'hui disparus – au premier rang desquels les lits, les tables ou bien encore les sièges : songeons ainsi à la chaise, au fauteuil, au tabouret, ... ou encore à la « voyeuse », détournée de son mode d'emploi primitif. Cette chaise avec un dossier enroulé formant accoudoir servait à la personne assise face au dossier, à observer le jeu²⁰⁶. Les meubles, les objets et encore les livres, témoignent des activités quotidiennes et jalonnent la vie des nobles en Haut-Dauphiné, à la veille de la Révolution.

Bibliographie

Abel 2014a : Abel, Véronique, « La céramique d'usage quotidien à Marseille de 1660 à 1740 : la créativité exceptionnelle des ateliers de l'arrière-pays marseillais », dans Abel, Véronique, Bouiron, Marc et Parent, Florence (dir.), *Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Paris : édition Errance, p. 155-220. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 16)

Abel 2014b : Abel, Véronique, « Du début au milieu du XVIII^e siècle : le règne des productions de la vallée de l'Huveaune », dans Abel, Véronique, Bouiron, Marc et Parent,

²⁰⁶ De Reyniès, 2003-2020, t. 1, p. 70.

Florence (dir.), *Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Paris : édition Errance, p. 221-237. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 16)

Aimès 1954 : Aimès, Paul, *Répertoire numérique de la série Q*, Gap : imprimerie Ribaud frères, 1954, 28 p.

Aimès 1965a : Aimès, Paul, *Lexique archivistique des Hautes-Alpes*, Gap, 1965, 207 p.

Aimès 1965b : Aimès, Paul, *Anciennes mesures des Hautes-Alpes*, Gap, Archives départementales des Hautes-Alpes, 1965, 48 p.

Allegret *et alii* 1981 : Allegret, Roger, Badakelli, Pierre-Yves, Baschet, Roger et Bois-Vives, Michel, *La Provence, le Dauphiné, la Savoie. Maisons, meubles, objets*, Paris : L'Illustration, 1981, 118 p. (Collection Styles de France).

Amouric *et alii* 1999 : Amouric, Henri ; Richez, Florence ; Vallauri, Lucie, *Vingt mille pots sous les mers. Le commerce de la céramique en Provence et Languedoc du X^e au XIX^e siècle*. Catalogue de l'exposition du musée d'Istres, 27 mai – 28 novembre 1999, Aix-en-Provence : Edisud, 197 p.

Amouric *et alii* 2008 : Amouric, Henri ; Vallauri, Lucie ; Vayssette, Jean-Louis, *Poteries d'eaux. Les eaux de la terre, du corps et du ciel*. Catalogue de l'exposition d'Aubagne, 16 juin au 16 septembre 2007, Aubagne : Lucie éditions et agglomérations Pays d'Aubagne et de l'Etoile, 351 p.

Amouric *et alii* 2009 : Amouric, Henri ; Vallauri, Lucie ; Vayssette, Jean-Louis, *Terres de feu, de lumière et de songes... dans le Midi français X^e-XX^e siècles*. Catalogue de l'exposition d'Aubagne, 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2009, Aubagne : Lucie éditions et agglomérations Pays d'Aubagne et de l'Etoile, 409 p.

Amouric, Volpe 2021 : Amouric, Henri, Volpe, Tony, « La céramique en usage en Provence orientale. Le cas de Grasse aux XVI^e-XVIII^e siècles, au travers des sources écrites », dans *XIIIth Congress AIECM3 on Medieval and Modern Period Mediterranean Ceramics* (Athènes, 2018), p. 393-404.

Arminjon, Blondel 2006 : Arminjon, Catherine, Blondel, Nicole, *Objets civils domestiques. Vocabulaire. Principes d'analyse scientifique*, Paris, Centre des monuments nationaux/éditions du patrimoine, 2006 (3^e édition), 632 p.

Arnaud d'Agnel 1908-1910 : Arnaud D'Agnel, Gustave, *Les comptes du roi René*, Paris, Picard, 1908-1910, 3 tomes, 409, 490 et 509 p.

Arnaud d'Agnel 1913 : Arnaud D'Agnel, Gustave, *Le meuble : ameublement provençal et comtadin du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle*, Paris-Laveur/Marseille-Jouvené, 1913, 2 tomes, 318 et 368 p.

Barthélemy 1877 : Barthélemy, Louis, « Inventaire du château des Baux en 1426 », *Revue des sociétés savantes des départements*, Paris, Imprimerie Nationale, 1877, tome VI, p. 110-158.

Bontillot 1997 (rééd. 2007) : Bontillot, Jacques, *Petite histoire de la faïence fine à Montereau*, Les dossiers de la faïence fine, n° 4, éd. Les amis de la faïence fine, 6 p.

Bos *et alii* 2010 : Bos, Agnès, Malgouyres, Philippe, Brouzet, David, *Volutes d'époques. Le mobilier du château de Grignan*. Dijon : éditions Faton, 2010, 140 p. (Histoires de châteaux).

Carlier 2019 : Carlier, Yves, « Le vocabulaire et les typologies des lits en France au XVIII^e siècle », dans *Lits historiques. Première anthologie des lits européens du XV^e au XIX^e siècle [En ligne]*, revue *In Situ* 40, 2019, p. 142-159.

Castelluccio 2013 : Castelluccio Stéphane, *Le gout pour les porcelaines de Chine et du Japon à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Saint-Rémy-en-l'Eau : Monelle Hayot éditions, 224 p.

- Chartier, 1987 : Chartier, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 369 p.
- Chazottes, 2023 : Chazottes Marie-Astrid (dir.), *Boire et manger en Provence (x^e-xx^e siècles) : étude archéologique et historique de la consommation alimentaire*, Éditions Mergoïl, 238 p. (Archéologie Moderne & Contemporaine 09).
- Chazottes, Thuaudet 2023 : Chazottes Marie-Astrid, Thuaudet, Olivier, « Couteaux, cuillères, fourchettes : première approche de la production des ustensiles de table à Marseille au XVIII^e siècle », dans *Boire et manger en Provence (x^e-xx^e siècles) : étude archéologique et historique de la consommation alimentaire*, Marie-Astrid Chazottes (dir.), éditions Mergoïl, 2023, p. 171-192. (Archéologie moderne et contemporaine, 09).
- Chollet, Tchakaloff 1997 : Chollet, Hélène, Tchakaloff, Thierry-Nicolas, « Bleu de Chine » : porcelaine de Chine à décor bleu et blanc dans *l'Océan Indien occidental XIV^e-XIX^e siècle*. Volume II, Catalogue. Saint-Louis-La Réunion : Maison française du meuble Créole, 143 p.
- Clerc 1997 : Clerc, Marianne, *Hache, ébénistes à Grenoble*, Grenoble : Glénat, 1997, 157 p.
- Collier 1973 : Collier, Raymond, *La vie en Haute-Provence de 1600 à 1850*. Digne : Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, 1973, 546 p.
- Commandré 2020 : Commandré, Isabelle, « L'artisanat verrier en Languedoc Méditerranéen à l'époque moderne (xvi^e-fin xviii^e siècle) », dans *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne, Fabriquer, échanger, consommer et recycler*. Henigfeld, Yves, Husi, Philippe, et Ravoire, Fabienne (dir.), Actes du XI^e congrès de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine (Bayeux, 28-30 mai 2015), Presses universitaires de Caen-Brepols Publishers, p. 85-101. (Série Antique et Médiévale).
- Coulomb, 2001 : Coulomb, Clarisse, *Les pères de la Patrie : la société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, thèse de doctorat d'histoire, D. Poulot (dir.), Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2001.
- De Reyniès 2003-2020 : De Reyniès, Nicole (dir.), *Le mobilier domestique. Principes d'analyse scientifique, Vocabulaire typologique*, Paris, éditions du patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2003 (3^e édition)-2020, 2 tomes, 1225 p.
- Desnuelle, De Rességuier 1993 : Desnuelle, Marguerite et De Rességuier, Bernadette, *Céramiques : les collections du Musée de Gap*. Gap : Musée départemental, 1993, 179 p.
- Dioque 1996 : Dioque, Georges, *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes*, Gap : Société d'études des Hautes-Alpes, 1996, 481 p.
- Douhoff 1980 : Douhoff, Boris-Andreievitch, *Étains français des XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : éd. Charles Massin, 24 p.
- Du Pasquier 2000 : Du Pasquier, Jacqueline, *Vaisselle d'argent à Bordeaux*, Bordeaux, musée des Arts décoratifs, Réunion des musées nationaux, 63 p.
- Duprat 1913 : Duprat, Eugène, « Inventaire du château de Châteaurenard (16 avril 1427) », *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 1913, p. 145-153.
- Escallier 1961 : Escallier, Emile, « Documents pour servir à l'histoire de la vallée de l'Avance », *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1961, p. 17-40.
- Estienne 1999 : Estienne, Marie-Pierre, *Les réseaux castraux et l'évolution de l'architecture castrale dans les Baronnie de Mévouillon et de Montauban de la fin du x^e siècle à 1317*, thèse nouveau régime, G. Démians d'Archimbaud (dir.), Université Aix-Marseille I, 1999, 5 volumes.
- Estienne, Nicolas 1999 : Estienne, Marie-Pierre et Nicolas, Nathalie, *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*, Gap : Librairie des Hautes-Alpes, 1999, 224 p. (Les cahiers du patrimoine haut-alpin ; 1).

- Fattori 2003 : Fattori, Yves, *L'autrefois des cuisines de Provence : cheminées, potagers, piles, objets et ustensiles*, La Calade : Edisud, 153 p.
- Faucherre, Gautier et Mouillebouche 2017 : Faucherre, Nicolas, Gautier, Delphine et Mouillebouche, Hervé (dir.), *Le nomadisme châtelain (IX^e-XVII^e siècle) : Actes du 6^e colloque international au château de Bellecroix*. Chagny : Centre de castellologie de Bourgogne, 2017, 373 p.
- Favier 1993 : Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVI^e et XVII^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 512 p.
- Favier 1996 : Favier, René, *Terres et hommes du Sud-Est sous l'Ancien Régime*, mélanges offerts à Bernard Bonnin, La Pierre et l'écrit, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996, 250 p.
- Figeac 2006 : Figeac, Michel, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse. De la Renaissance à la douceur des Lumières*. Paris : Armand Colin, 2006, 362 p.
- Figeac 2016 : Figeac, Michel, « Vivre en gentilhomme campagnard au siècle des Lumières », dans *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*. Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2016, p. 171-191. (Bulletin de l'Association des historiens modernistes des universités françaises ; 38).
- Fochier-Henrion 1968 : Fochier-Henrion, Annette, *Étains populaires de France*, Paris : éditions Charles Massin, 16 p. (Meubles et ensembles. Le décor de la maison)
- Foy, Amouric 1984 : Foy, Danièle, Amouric Henri, « La verrerie en noir de Trinquetaille à la fin du XVIII^e siècle (Arles) », dans *Archéologie du Midi médiéval*, 1984, tome 2, p. 151-161.
- Furet 1965 : Furet, François, « La « librairie » du royaume de France au XVIII^e siècle », dans *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, École pratique des hautes études, 1965, p. 3-32.
- Garnot 1995 : Garnot, Benoît, *La culture matérielle en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Gap : Ophrys, 1995, 184 p. (Synthèse histoire).
- Gloton 1986 : Gloton, Jean-Jacques, « Le château méditerranéen à l'époque classique », dans Babelon, Jean-Pierre (dir.), *Le château en France*, Paris : Berger-Levrault, Caisse nationale des Monuments historiques, 1986, p. 305-320.
- Grasse 1994-1995 : Grasse, Marie-Christine, *L'habitat urbain médiéval en Provence orientale (1250-1525)*, thèse de doctorat, G. Démians d'Archimbaud (dir.), Université Aix-Marseille I, 1994-1995, 6 volumes.
- Grasse 1998 : Grasse, Marie-Christine, *Le bourgeois, l'apothicaire et l'artisan. Vivre en Provence au Moyen Âge*. Grasse. Musées de la ville-Paris, Adam Biro, 1998, 128 p.
- Grosdidier de Matons 2003 : Grosdidier de Matons, Jean, *Armorial Haut-Alpin : subdélégations de Gap, d'Embrun et de Briançon, vallées cédées ; mandements haut-alpins des Baronnies, du Beaumont, de l'Oisans et de la Provence*. Versailles : Mémoire & documents, 2003, 681 p.
- Gueyraud 1988 : Gueyraud, Marie-Hélène, *Le château de Laragne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, J.-J. Gloton (dir.), 1988, dactylographié, 77 p et planches.
- Gueyraud-La Lumia s.d. : Gueyraud-La Lumia, Marie-Hélène, *Le château de Gaspard de Perrinet à Laragne, ou l'histoire d'une famille protestante dauphinoise au XVII^e siècle*, mémoire dactylographié, s.d., 84 p.
- Guillaume 1912 : Guillaume, Paul, « Inventaire des biens, meubles et immeubles, d'un noble habitant de La Salle-les-Alpes (27 juillet 1450) », *Annales des Alpes*, 1912, tome 16, p. 117-120.
- Havard 1887-1889 : Havard, Henry, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris : Ancienne maison Quantin, Librairies-imprimeries réunies, May & Motteroz, 1887-1889, 4 tomes.

Julien 1991 : Julien, Louis, *L'art de la faïence à Moustiers : xvii^e- xviii^e*xix^e*, Aix-en-Provence : Edisud, 1991, 254 p.

Labande 1912 : Labande, Léon-Honoré, « Inventaire du château de Vaucluse (1414) », *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, Paris, Champion, 1912, p. 53-67 et p. 97-103.

La table, un art français du xvii^e siècle à nos jours 2021 : *La table, un art français du xvii^e siècle à nos jours*, Catalogue de l'exposition organisée par le Département du Var à Draguignan, 17 décembre 2021 au 6 mars 2022, Milan : Silvana Editoriale, 189 p.

Le café à Bourbon 2008 : *Le café à Bourbon : 1708-1946, des origines à la départementalisation*, catalogue de l'exposition du Musée des arts décoratifs de l'océan indien (MADDO), 20 décembre 2008-30 juin 2009, 159 p.

Les faïences de Moustiers du xvii^e siècle au xix^e siècle : au Musée Arbaud d'Aix-en-Provence et au Musée de Moustiers, Académie de Moustiers et Jean-Claude Alary (dir.), Lyon : édition Fage, 2013, 239 p.

Livres en bouche 2001 : *Livres en bouche, cinq siècles d'art culinaire français, du quatorzième au dix-huitième siècle*. Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque de l'Arsenal, 21 novembre 2001-17 février 2002, Paris : Hermann, 251 p.

Mahue 2020 : Mahue, Alexandre, « A-t-on un palais ? Les mutations par niveaux de la distribution des châteaux de Provence au xviii^e siècle », dans *Le château de fond en comble : hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes*, H. Mouillebouche, N. Faucherre, D. Gautier (dir.), *Actes du septième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2019*. Chagny : Édition du centre de castellologie de Bourgogne, 2020, p. 602-623.

Mahue 2022 : Mahue, Alexandre, *Les châteaux de Provence au xviii^e siècle : expression architecturale et culturelle d'une société d'Ancien Régime*, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de M. Nys et O. Bonfait, Université d'Aix-Marseille, 2022.

Mallé 1999 : Mallé, Marie-Pascale, *L'habitat du nord des Hautes-Alpes. Patrimoine architectural et mobilier*, Aix-en-Provence-Gap, Association pour le Patrimoine de Provence-Société d'études des Hautes-Alpes, 1999, 440 p. (Cahiers du patrimoine : 55).

Marion 1978 : Marion, Michel, *Les Bibliothèques privées à Paris au milieu du xviii^e siècle (1750-1759)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1978, 250 p. (Mémoires de la Section d'histoire moderne et contemporaine).

Mistral 1878 : Mistral, Frédéric, *Lou tresor dóu felibrige : dictionnaire provençal-français*. Raphèle-lès-Arles, 2 tomes.

Molina *et alii* 2020 : Molina, Nathalie, Commandré, Isabelle, Ortiz-Vidal, Roger, Ravoire, Fabienne et Rodet-Belarbi, Isabelle, *Cours et annexes de l'ancien château de Chorges (Hautes-Alpes)*, Rapport final d'opération de fouille préventive, Nîmes : Inrap Midi-Méditerranée, 2020, 192 p.

Morin 2001 : Morin, Marie-Renée, « Une cuisine nouvelle », dans *Livres en bouche 2001*, p. 178-222.

Moutier 1901 : Moutier, Louis, « Glossaire d'ameublement, xiv^e siècle », *Bulletin de la société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 35, 1901, p. 35-44 ; p. 153-160.

Nicolas 1998 : Nicolas, Nathalie, « Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve et du palais épiscopal de Gap en 1491 », *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1998, p. 75-102.

Nicolas 2007 : Nicolas, Nathalie, « Usages alimentaires et productions d'une communauté monastique montagnarde : l'exemple des chartreux de Durbon au xvii^e siècle », dans *L'alimentation en montagne*. Gap : Éditions des Hautes-Alpes, 2007, p. 87-96. (Anthropologie des populations alpines).

Nicolas 2010 : Nicolas, Nathalie, *Le château de Jarjayes d'après les archives seigneuriales*

modernes (*Fonds de la famille Tournu de Ventavon et Série 7 E*), rapport d'étude, 2010, 24 p.

Pardailhé-Galabrun 1988 : Pardailhé-Galabrun, Annik, *La naissance de l'intime : 3000 foyers parisiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Presses universitaires de France, 1988, 523 p. (Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne).

Pérouse de Montclos 2007 : Pérouse De Montclos, Jean-Marie, *Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris : éditions du patrimoine – Centre des monuments nationaux, 2007 (6^e édition), 622 p. (Principes d'analyse scientifique)

Poisson 1990 : Poisson, Jean-Paul, « L'inventaire après décès de Nicolas Boileau », dans *Notaires et société. Travaux d'histoire et de sociologie notariales*, Paris, Economica, 1990, tome 2, p. 395-412.

Ravoire, Conche 2023 : Ravoire, Fabienne ; Conche, Frédéric, « Aperçu sur la vaisselle de table et de cuisine à La Ciotat dans la première moitié du XVII^e siècle », dans *Boire et manger en Provence (X^e-XX^e siècles) : étude archéologique et historique de la consommation alimentaire*, Marie-Astrid Chazottes (dir.), éditions Mergoïl, 2023, p. 127-140. (Archéologie moderne et contemporaine, 09).

Ripart 1993 : Ripart, Laurent (dir.), *Matériaux pour l'étude de la vie domestique et de la culture matérielle en Provence aux derniers siècles du Moyen Âge*, Cahiers du centre d'études médiévales de Nice, Razo, n° 13, Université de Nice, 1993, 163 p.

Rivoire de la Bâtie 1867 : Rivoire de La Bâtie, Gustave, *Armorial de Dauphiné, contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province, accompagnées de notices généalogiques complétant jusqu'à nos jours les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard*, Lyon, Perrin, 1867, 819 p.

Roche 1993 : Roche, Daniel, *La France des Lumières*, Paris : Fayard, 1993, 651 p.

Roman 1893 : Roman, Joseph, *Inventaire des munitions et du mobilier du château de Serres vers 1577*, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, 4 p.

Roman 1991 (1888) : Roman, Joseph, *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, Paris : Res Universis, 1991 (reprint 1888), 232 p.

Roman 1993 (1887) : Roman, Joseph, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, Gap, éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1993 (reprint 1887), 204 p.

Romagnan 2021 : Romagnan, Bernard, « La céramique en usage en Provence orientale : les cas du port de Saint-Tropez et de la ville de Fréjus (XVI^e-XIX^e siècle) au travers des sources écrites », dans *XIIIth Congress AIECM3 on Medieval and Modern Period Mediterranean Ceramics* (Athènes, 2018), p. 381-391.

Romagnan 2023 : Romagnan, Bernard, « Café, chocolat et thé en Provence orientale (XVIII^e-XIX^e siècles) », dans *Boire et manger en Provence (X^e-XX^e siècles) : étude archéologique et historique de la consommation alimentaire*, Marie-Astrid Chazottes (dir.), éditions Mergoïl, 2023, p. 193-204. (Archéologie moderne et contemporaine, 09).

Roux 1985-1986 : Roux, Christine, « La religion d'une famille dauphinoise au XVIII^e siècle », dans *Croyances religieuses et sociétés alpines (actes du colloque de Freissinières, 1981)*, *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1985-1986, p. 43-54.

Roux 2004 : Roux, Christine, *Les Roux de Laric. Une famille d'épistoliers des Lumières*, thèse de doctorat en littérature française, Université de Paris IV, M. Delon (dir.), 2004, 732 p.

Royer 1923 : Royer, Louis, « Le mobilier des châteaux dauphinois en 1400, d'après un inventaire des biens de la Maison de Sassenage », *Bulletin de la société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, 1923, p. 33-72.

Sauze 1984 : Sauze, Élisabeth, « La vie de château en Provence au Moyen Âge », dans *5^e journée d'études vaudoises et historiques du Lubéron*, La Roque-d'Anthéron (2 juillet 1983), Méridol, La Muse, 1984, p. 21-55.

Sclafert 1928 : Sclafert, Thérèse, « Le pillage du château de Vitrolles au xv^e siècle », *Bulletin de la société d'études de Hautes-Alpes*, 1928, p. 147-153.

Thirion 1998 : Thirion, Jacques, *Le mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance en France*, Dijon, Faton, 1998, 279 p.

Trézin 1996 : Trézin, Christian, *Un palais d'Apollidon. Le château de Grignan de 1516 à 1776 : cadre architectural, distributions et décors d'après l'archéologie monumentale et les inventaires*, Conseil général de la Drôme, 1996, 422 p.

Trézin 2013 : Trézin, Christian, *Grignan. Du castellum au palais d'Apollidon : les mutations d'un château provençal (XI^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, Grignan : Presses universitaires Rennes ; Département de la Drôme, Les châteaux de la Drôme, 2013, 454 p.

Vackier 1997 : Vackier, Jacques, *Monographie d'Eyguians*, Gap : éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1997, 94 p.

Volpe 2023 : Volpe Tony, « Café, thé, chocolat et sucre, nouvelles consommations à Grasse au XVIII^e siècle », dans *Boire et manger en Provence (x^e-xx^e siècles) : étude archéologique et historique de la consommation alimentaire*, Marie-Astrid Chazottes (dir.), éditions Mergoïl, 2023, p. 205-216 (Archéologie moderne et contemporaine, 09).

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement :

Jean-Claude Allibert, château de Sauvan (Mane)

Henri Amouric, Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée

Marie-Andrée Chambon, Musée dauphinois

Alain Jam, château de Sassenage

Laurence Lavergne, château de Grignan

Alexandre Mahue, docteur en histoire de l'art

Jacques Peureux, château de Picomtal (Crots)

Baptiste Vappereau, musée de Gap,

ainsi que le musée du Louvre, le musée Réattu d'Arles, le musée d'Abbeville, les musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles, le musée des arts décoratifs (Paris) et le palais des Beaux-Arts de Lille.